

le cas de l'Observatoire

L'ARCHITECTE et le POUVOIR

PICA CIAMARRA ASSOCIATI • LA TOUR DE LA CITE DES SCIENCES • NAPOLI • BAGNOLI

OBSERVATOIRE INTERNATIONAL ARCHITECTURE

capteur d'images

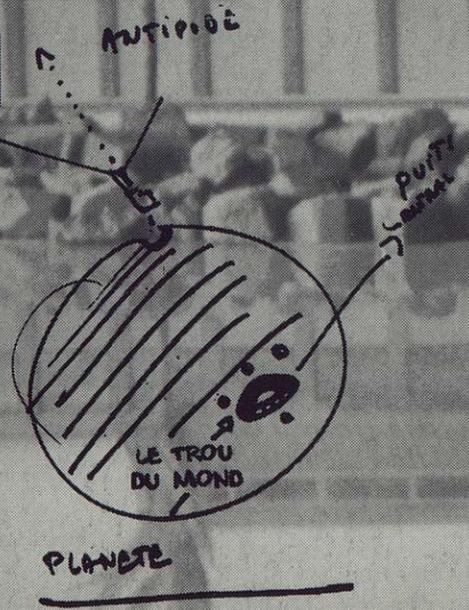
laser

laser

monitors

periscope

le trou du monde



60 FF
FR. ENG. TEXTS
1 1996
REVUE
INTERNATIONALE
D'ARCHITECTURE

fondateurs :
*Aulis Blomstedt, Reima Pietil, Heijo Petj,
 Andr Schimmerling, Kysti Alander, en 1958*
 dition :
 "les amis du Carr Bleu" (association loi de 1901)
 directeur :
Andr Schimmerling
 rdacteur en chef :
Philippe Fouquey
 comit de rdaction :
*Edith Aujame, Dominique Beaux, Denise Cresswell,
 J.Cl. Deshons, Claire Duplay, L.P. Grosbois,
 Lucien Herv, Bernard Kohn, Maurice Sauzet, Ionel
 Schein, Pierre Vago, J.L.Vret,*
 secrariat iconographique :
 au journal
 service photographique :
Lucien Herv
 rgie publicit :
 "Le Carr Bleu", 3, place Paul-Painlev,
 75005 Paris, Tl : 43 26 10 54
 diffusion locale :
Denise Cresswell
 développement :
*Tynee Schimmerling, Rodolphe Hervé,
 Pierre Morvan*

collaborateurs France :
*R.Aujame, D.Aygoustinos, A.Boros,
 V.Charlandjeva, A.Jobard, J.Kishlar,
 F.Lapied, P.Lefevre, M.Mangematin,
 M.Martinat, Cl.H.Rocquet*

collaborateurs étrangers :
 Allemagne: *Nina Nedeljkov*
 Belgique: *Bruno Vellut, Pierre Puttemans*
 Danemark: *Jorn Utzon, Henning Larsen*
 Ecosse: *Vasile Toch*
 Etats-Unis: *Attila Batar, Stephen Diamond*
 Finlande: *Kaisa Broner, Juhani Katainen,
 Juhani Pallasmaa, Antti
 Nurmesniemi, Veikko Vasko,
 Matti Vuorio*
 Grèce: *A.Atonakakis*
 Hollande: *Aldo van Eyck,
 Alexander Tzonis*
 Hongrie: *C.K.Polonyi*
 Israël: *Gabriel Kertesz*
 Italie: *Giancarlo de Carlo, Massimo
 Pica Ciarrara, Luciana de
 Rosa, Manfredi Nicoletti*
 Norvège: *Sverre Fehn*
 Suède: *Ralph Erskine, Elias Cornell,
 Georg Varhelyi*

Tous droits de reproduction réservés
 Commission paritaire 59 350

"Le Carré Bleu"
 revue internationale d'architecture
 33, rue des Francs-Bourgeois
 75004 Paris - Tél. 45 49 26 92

Prix du numéro : 60 FF

Imprimeur : Meinema bv, Delft, Pays-Bas
 015 - 2125915

Sommaire 1/96 L'architecte et le pouvoir

David Georges Emmerich 1925-1996	1
Editorial André Schimmerling	8
Les nouveaux pouvoirs La perte des repères Architecture et urbanisme dévoyés Adrien Boros et Philippe Fouquey	9
1 - Les textes préliminaires	16
2 - Interventions Présentation, par Philippe Fouquey	32
3 - L'enseignement de l'architecture Sursaut de lucidité chez les étudiants en architecture Vincent Pfrunner Vers des métiers de l'architecture Marie Chabrol	55
Un avenir obscur Claire Duplay	62
actualités A l'attention de nos lecteurs	78
Construire la ville sur la ville (Europan) Attila Batar	79
Harbor Point Rénovation urbaine à Boston Stephen Diamond	83
Résidence pour des rues de banlieues François Rabant, Jacques Rameau	89
Tribune libre De Lucien Kroll: le dossier du lycée HQE de Calais Le Pouvoir et nous, Varela de Seijas	90 95
Roland Simounet	96
Revue des revues Architecture et défi écologique, Agnès Jobard Architecture ou carcasses, Dominique Beaux Expositions Agnès Jobard	98 99 102
Lu dans la presse	103
Traduction anglaise : Lucy McNair et Antti Parkkinen	

David Georges Emmerich

Mathias Emmerich évoque son père, brutalement décédé le 20 Février 1996.

Mon père n'aimait pas les démonstrations de chagrin face à la mort.

Il l'avait trop côtoyée, de trop près, pendant de longs mois, pour considérer qu'elle méritait d'être regardée comme une épreuve.

L'énergie qu'il avait déployée pour survivre, il y a cinquante ans, nous a nourri de l'illusion que la mort ne pouvait pas l'atteindre. Animé par cette même foi il a su rester jusqu'au dernier jour égal à lui-même: actif, curieux, exigeant, impulsif imprévisible et souvent impossible.

Mon père était un homme exceptionnel. Auschwitz, mais aussi Flossenbourg, dont il disait qu'il y avait plus souffert en 3 semaines qu'à Auschwitz pendant les mois précédents, et Dachau dont il n'est sorti que sur un brancard, ont fait de lui, et aussi de nous, des survivants.

Pour lui, depuis lors, la vie n'a été qu'un long sursis dont il n'attendait plus la joie, le bonheur, la sérénité, qui, définitivement, étaient hors de sa portée. Il nous a plongé avec lui pendant de longues années dans un univers difficile, qui progressivement est devenu le nôtre et qui disparaît un peu avec lui, même s'il survit avec nous.

Mon père ne croyait plus en l'homme. Il était inquiet, méfiant, pessimiste, désenchanté, et convaincu qu'il n'y avait rien à attendre de cet animal nuisible. Il conservait pour son bonheur une faiblesse pour les femmes...

Il a su montrer que l'élan vital était en lui le plus fort. Il s'est consacré avec un talent partout reconnu à ses bidules, ses rêves de structure, ses aventures dans la



géométrie constructive, dans lesquels il se perdait, et retrouvait la paix d'un monde ordonné et serein.

Il a trouvé au milieu des objets, de la salle Drouot, sa grand mère, un domaine à la mesure de ses talents, de son intelligence et de sa culture. Passionné de moules à gâteaux, puis de tapis et enfin de tableaux, il s'épanouissait au milieu d'eux.

Il a fait le choix du monde des objets, plutôt que de celui des hommes parce qu'il s'y trouvait plus en sécurité, moins menacé, en paix.

Amoureux de la peinture abstraite, il disait souvent que la

figuration était une limitation de l'imaginaire et des possibilités d'expression du peintre. C'était aussi, encore, le refus de l'omniprésence de l'homme sur la toile.

Il était d'une grande exigence mais aussi d'une immense fidélité en amitié. S'il n'attendait rien de l'humanité, il avait su réunir autour de lui plus que ce qu'ils auraient admis de quiconque, sachant qu'il était différent et qu'il en valait la peine.

Enfin, il avait en dépit de tout, eu le courage de fonder une famille. De perpétuer, malgré sa méfiance en l'homme, l'humanité. Maman a eu le dévouement d'affronter cette épreuve avec lui. Il a trouvé auprès d'elle une femme rare, dont la patience et la gentillesse leur a permis de s'aimer et de se supporter pendant 35 ans.

Joseph, Sarah et moi pouvons seuls parler du père qu'il était. Pour faire court : c'était un père impossible.

Papa était orphelin, il avait perdu son père à l'âge de trois ans. N'ayant jamais eu de père, il a cherché, tâtonné, hésité pour trouver avec nous le bon regis-

tre. Jusqu'au bout, le dialogue avec lui a été difficile et passionné.

Il attendait beaucoup de nous, en même temps il a toujours considéré que, faute d'avoir été frottés aux épreuves qu'il avait rencontrées, nous étions des hommes inachevés. Il regardait avec méfiance, circonspection, causticité, nos succès et nos itinéraires scolaires, amoureux, familiaux, professionnels, toujours inquiet que nous nous dissolvions dans la superficialité de l'environnement protégé qu'il nous avait construit.

Il disait souvent que nous vivions une parenthèse, parenthèse heureuse pour nous et pour les juifs de notre génération, qui ne manquerait pas de s'achever dans une nouvelle catastrophe. Il souhaitait notre bonheur, mais en même temps celui-ci l'effrayait, comme s'il était le prélude à une anesthésie nous interdisant de lutter, comme il l'avait fait, contre le pire.

Je n'ai pas su lui dire que nous portions aussi en nous son histoire, sa douleur, sa souffrance. Je me souviens du jour où, faussement naïf, il s'est étonné que l'on s'intéresse aux traumatismes des enfants de survivants. Dialogue impossible autour d'une souffrance indicible.

Père impossible, dialogue impossible.... Il m'a pourtant transmis ce que j'estime le meilleur en moi : l'exigence morale, l'amour de la connaissance, des livres, le goût pour la peinture, la fidélité en amitié, le désir et l'amour d'enfants, le souvenir de son passé et, par dessus tout, la passion d'être père.



Montage d'une coupole en carton pour l'Exposition Den-Ban à Essen, en 1970

A un ami de trente ans

Alain Chassagnoux

David Georges Emmerich, architecte et ingénieur de formation a été tout à la fois chercheur, essayiste, professeur...

Je crois qu'il laissera d'abord à beaucoup d'entre nous le souvenir d'un grand professeur.

"Ma formation d'origine, de même que mon démarrage dans la vie professionnelle, ont été sous la forme unique et non dichotomisée de l'architecte-ingénieur. Si je conçois quelque chose c'est en observant les critères à la fois humanistiques et techniques. Je n'ai donc pas de problèmes sémantiques interdisciplinaires." [1]

David Georges Emmerich a apporté à plusieurs générations d'étudiants un grand "bol d'air", un enthousiasme souvent mis à mal par des enseignements par ailleurs sclérosés.

Dans le domaine scientifique et technique, il a remis au premier plan le qualitatif jusque là abandonné aux "esthètes" et aux "références". Dans le domaine des humanités dominé par les idéologies totalitaires, dont il a tant souffert, il a prôné la liberté individuelle d'auto-construction, l'abondance d'espace permise par l'abaissement des coûts de production, et le développement organique des villes.

Il a magistralement exposé ses idées dans son cours de Géométrie Constructive-Morphologie publié dès 1967, il est toujours lu avec autant d'intérêt par les étudiants des années 90.

Les solutions qu'il préconisait étaient si distantes du "politiquement correct" de droite comme de gauche qu'elles ne pouvaient déboucher que sur le monde de l'utopie. Mais ces utopies faisaient plus rêver les étudiants que nous étions que la production des milliers de mètres carrés de cellules HLM déclinés en tours et en barres.

L'implication personnelle de David Georges Emmerich dans l'enseignement était grande, je pense particulièrement aux nombreux séminaires et aux expéditions au long cours que furent par exemple le chantier du bidonville de Rabat, la construction de la coupole en carton à Essen en 1970, ou l'érection de la structure autotendante de Varsovie en 1981.

Ses exigences envers les étudiants étaient aussi importantes. Beaucoup sont partis en claquant la porte... Mais ceux qui sont restés ont été marqués par

son charisme, par sa foi envers des solutions plus rationnelles, même s'il était parfois difficile à entendre. Souvent une petite phrase acide remettait en cause tout ce que nous pensions avoir compris et anéantissait plusieurs semaines de travail. Ne disait-il pas que la simplicité en toute chose ne peut conduire qu'à l'atrophie mentale ?

Il fallait savoir être patient, chez David Georges Emmerich la gentillesse, la générosité succédaient vite aux critiques les plus violentes, c'était là le dualisme de son comportement. Il aimait ses étudiants et son métier d'enseignant, et pensait qu'à défaut de pouvoir réaliser l'architecture qu'il aurait souhaité, il pourrait convaincre suffisamment d'étudiants à ses idées et infléchir ainsi la politique de la construction dans le bon sens.

"Ce n'est pas la fonction qui crée la forme, mais l'architecte." [2]

David Georges Emmerich nous rappelait ainsi la responsabilité primordiale de l'architecte face à une idéologie qui dénonçait continuellement la Société avec un grand S comme source de tous nos maux. Il a développé ses recherches dans le domaine de la science des formes afin de doter les architectes d'un répertoire de formes et surtout de processus de génération de formes dûment classées, répertoriées, hiérarchisées, devant se substituer à la pédagogie du mimétisme et de la chasse aux références.

Il considérait la conception des réseaux multi-toriques autotendants comme l'aboutissement de ses recherches vers le maximum d'espace disponible soutenu par la structure porteuse minimale [3]. Les structures autotendantes ne sont certes pas une utopie, quelques unes de taille respectable ont été réalisées, mais construire une ville à partir d'un réseau autotendant reste une utopie en 1996.

Depuis qu'il a découvert ces structures et les a baptisées structures autotendantes, David Georges Emmerich n'a cessé d'essayer d'en réaliser une. Il pensait avoir trouvé là une technique qui allait révolutionner l'industrie du bâtiment, et ce fut certainement une grande peine pour lui de devoir quitter cette terre sans avoir réussi à y ériger un bâtiment en structure autotendante. Il fut bien près d'y parvenir en 1971/72 lors du projet d'hôtel flottant pour la compagnie des bateaux-mouche.

Certes il fut pour le moins malhabile avec nos dirigeants des directions successives de l'architecture, et ne réussit pas à mettre sur pied une structure de laboratoire de recherche. Il n'en reste pas moins qu'il paraît incroyable que les responsables de la recherche architecturale n'aient accordé aucun

intérêt à l'étude ou à la construction d'un prototype de structure autotendante depuis trente ans, alors que l'on a financé des recherches pléthoriques sur d'autres sujets tels que les "ambiances", voire l'étude des caves et des greniers dans l'habitat pavillonnaire des années 60 !... Il en fut donc réduit à travailler dans des conditions pour le moins précaires et à remplir sa cave de maquettes.

Il faut vivre intersticiellement aimait-il à dire ; malgré tout sa production intellectuelle fut bien supérieure, en qualité tout au moins, à la plupart des laboratoires officiels de nos écoles d'architecture estampillés B.R.A., et ce pour un bien moindre coût pour la nation.

David Georges Emmerich balançait entre l'espoir pour une société où l'intelligence aurait supplanté les recettes des faiseurs de miracles et autres starlettes médiatiques, et le pessimisme envers une humanité incorrigible se précipitant cycliquement de déluge en holocauste.

Ses interventions, dans le Carré Bleu notamment, prenaient la forme d'une boucle, morphologie qui lui était si chère en tant que trame de base des espaces multi-toriques duals des tours et des barres. A partir d'un titre provocateur à double sens, son récit linéaire, rythmé par les contrepèteries et les critiques acerbes, revenait toujours à son point de départ. La moindre des jubilations du lecteur n'était pas celle de découvrir par quel cheminement rhétorique il allait effectuer ce retour à la case départ.

Le paroxysme de ces révolutions au sens propre, était atteint, de façon prémonitoire, dans le dernier numéro du Carré Bleu où David Georges Emmerich nous faisait parcourir l'histoire des idées sur une boucle partant de la genèse pour revenir à l'origine du monde, non sans avoir naturellement fustigé les architectes modernes au cours du voyage. [4]

David Georges Emmerich viens de nous quitter brusquement, trop rapidement, il avait encore tant de choses à nous raconter, tant de reproches à nous faire.

1. Morphologie : ses sources, son contenu. Document pédagogique U.P. N°6, module ST19.

2. Cours de Géométrie Constructive-Morphologie. Grande Masse de l'ENSBA. 1967.

3. Structures autotendantes absolues. Carré Bleu N° 3-4/95.

4. Retour à l'origine du monde. Carré Bleu N° 3-4/95.

Alain Chassagnoux est Architecte DPLG et Ingénieur ENSAIS. Il est enseignant à l'EA de Nantes. Il a été l'assistant de DG Emmerich à UP6 de 1969 à 1975.



DGE devant un de ses réseaux autotendants à Varsovie, en 1981

From Haresh Lalvani, Pratt Institute, Brooklyn

He wanted to revolutionize the art and science of building by discovering the "new bricks" of architecture. He was a second-generation pioneer (after the generation of Fuller, Le Ricolais and Wachsmann) who sought this goal through structural-geometric principles with the hope that architecture would truly reflect the 20th century. This conviction fired Emmerich's outspoken writings.

His prized invention, the self-tensioning (tensegrity) structures, discovered independently of Fuller and Snelson, were his new bricks. He strongly believed that architecture was the destiny of tensegrity structures and advocated this at many professional meetings in the early 1960's and since, capturing it in his recent aphorism "From Gravitation to Levitation". Besides his systematic approach to the generation of polyhedral tensegrity structures, he was the first to propose tensegrity habitats, the first to develop a variety of composite (hybrid) polyhedra, and the first to tackle centrally-symmetric packings of regular and semi-regular icosahedral polyhedra, all aimed towards the exploration of fundamental structures as the starting point for architecture.

Not duly recognized for his work by the subsequent generation, Emmerich was deeply hurt. We were pleased that last year he had the opportunity to tell the story of his invention of self-tensioning structures for the journal Space Structures. As he was laying history to rest, little did we know his time was coming near. In his last letter to me, received over a month ago, he enquired about the status of "these controversial papers" for which, he wrote, "I am waiting with certain curiosity. I must tell you that I am very satisfied that this opportunity to explain, and let explain everybody, was created". I deeply regret he wasn't able to see the final publication. As we think of him and review

the contributions of Emmerich, the architect, the thinker, the inventor, the morphologist, the polemicist, the rebel, and a significant pedagog, we realize that a firebrand source of ideas and explorations is no more.

He left behind a legacy of work, mostly documented in his monographs, all awaiting a neat packaging for the future. While at l'ENSBA, his teaching efforts produced the landmark document Geometrie Constructive twenty five years ago, recording the works of some of his students and serving as a model for those engaged in teaching morphology and architecture worldwide.

We hope the memorial issue of Le Carré Bleu is the beginning of a serious second-look at this amiable, uncompromising and fearless figure. I was honored to have known him, and have lost a good friend and a brilliant senior colleague whom I shall miss very much.

New York February 28 1996

De Vittorio Giorgini, Pratt Institute, Brooklyn

Messieurs du Carré Bleu et chers amis de D.G.Emmerich,

Je ne vous connais qu'à travers D.G.Emmerich dont la perte nous réunit.

Je vois David comme une autre preuve de l'injustice de ce monde.

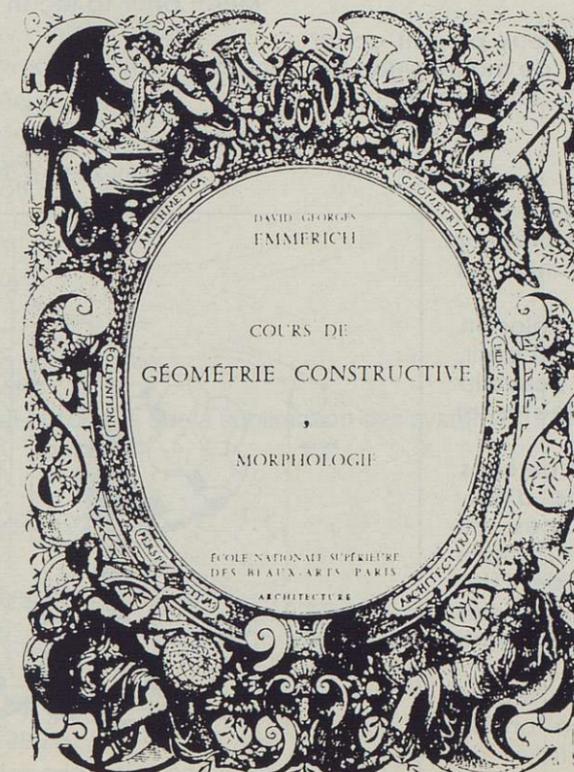
David a été peu reconnu, et est resté incompris et donc inutilisé; sa sérieuse et sage modestie l'a tenu loin des "marchés".

Celle-ci, comme son travail de pionnier, constitue à la fois sa force et une grande leçon. C'est une perte énorme.

Dans son dernier article intitulé "L'origine du monde", chaque mot est à méditer. Il suffit de citer "...comme l'est également sa responsabilité." et "... et naturel d'antan dont l'architecture actuelle a oublié les secrets" pour prouver la stature exceptionnelle de l'homme.

Je suis très triste.

New York February 28 1996



CENTRE DE DIFFUSION DE LA GRANDE MASSE - 5, RUE DES BEAUX ARTS, PARIS

Ave David

Jean-Claude Deshons

C'est en mars 1955 que nous nous sommes rencontrés en "bons nègres" dans une agence parisienne de la rue du Colisée.

Tout de suite, j'ai été séduit par ton charme de métèque d'Europe centrale, ton oeil pétillant d'esprit caustique et ton art pour disséquer, décortiquer le programme le plus rébarbatif.

Tu avais un sens "médico-légiste" de la structure anatomique dès la première esquisse.

Toute considération de rentabilité de ton intervention t'était parfaitement étrangère.

Tu n'avais de cesse d'avoir fait le tour du problème qui t'était posé.

Dès ces années là, si l'attrait de l'enseignement ne t'effleurait pas, ton goût pour la recherche était évident et la pratique architecturale passait en second plan. Tu échafaudais déjà des théories morphologiques qui prenaient à tes yeux valeur de dogme.

Sous des dehors d'anarchiste facétieux prenait corps un désir d'apostolat, une vocation de maître - non de gourou ! - voire d'ayatollah dans ton refus du compromis et de la tolérance.

Avec la foi du missionnaire tu te sentais investi d'une révélation à transmettre, et, comme tous les prophètes, tu vas prêcher dans le désert avec 50 ans d'avance sur tes contemporains.

Comme nous tous, tu vois dans l'explosion de l'ENSBA, en mai 68, l'occasion de bâtir, sur le magma mandarin, une nouvelle méthode de formation des architectes et tu prends du service à UP 6.

Tu crées alors le laboratoire de recherches structurales et animes une équipe d'étudiants que tu inities aux exercices de géométrie constructive. Tu participes avec tes élèves à des congrès de l'UIA pour défendre tes thèses. Tu présentes des concours internationaux (la Défense) tentatives vaines ...

En 1984, sous l'impulsion de l'ARS, atelier de recherches structurales, créé à ton initiative, tu publies un mémoire sur la vie de

Le Ricolais et son combat acharné, perdu d'avance "Fermé pour cause de vacances" Tout est dit. L'innocence enfantine qui t'a accompagné toute ta vie te donne la force de la persévérance, malgré toutes les avanies, injures et calomnies que tu subis. Ton caractère entier, et persifleur te vaut de solides inimitiés.

Les chiens aboient, ta caravane passe. Figure messianique, d'une diaspora toujours en quête de la terre promise.

Rien ne pourra te faire dévier de ton chemin de "structures tendues". J'entends encore les ricanelements sarcastiques de Groucho Marx vengeur.

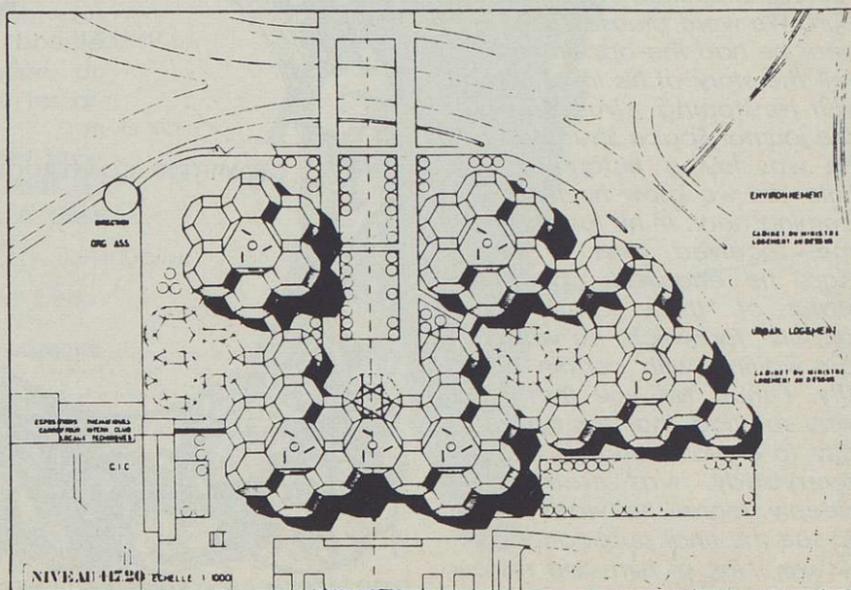
Mais si ta carcasse t'a trahi, là où tu reposes, tu vas voir enfin germer le verbe de ton intuition sur le sol ingrat du conformisme.

Tu terminais ta dernière lettre, au Carré Bleu du 26 janvier 96 par cette phrase, comme une épitaphe : "La quadrature du cercle est enfin résolue, le C.B. est devenu cirque ...

Que le spectacle continue ! mais sans moi !"

Merci pour ta leçon d'intransigeance

Projet de concours pour la Tête Défense Paris 1986



N°du Carré Bleu	Articles de David Georges Emmerich
1983-3/4	Vers une architecture de ... gestes
1984-4	Nouveaux plaisirs solitaires d'architecture
1984-4	Images au pouvoir
1985-3/4	Séismes, et tout le tremblement
1985-3/4	Projet pour le Centre International de la Communication à Paris
1986-2/3	Informatique et pierre philosophale
1987-1	Vers une architecture vraiment proliférante
1987-1	Prolifération et effets pervers
1987-1	Jeux de construction
1987-1	Le Ricolais, Wachsmann et Fuller incorporated
1987-1	Morphologie et structures
1988-1	Etoiles en toc
1988-1	Le Corbusier à la mode
1988-4	A propos du concours du Triangle de la Folie, à Paris
1988-4	La déconstruction déconstruite
1989-1	Presse, prestidigitation et prestige
1989-2	Pour la T.G.R.
1989-2	Paris 89, Grands Desseins, petits dessins
1989-3/4	Cadres sans contenu
1990-1	Du Conducator à Vaclav Havel (Tribune)
1990-2	Simplex stables, une introduction à la résistance des formes
1990-2	Controverse sans amnésie ni amnistie
1990-4	Jean Prouvé, Constructeur, Exposition à Beaubourg
1991-1	Hip, hop, ou l'immobilité à deux vitesses
1991-2	Jubilée sans jubilation
1991-3	Aldo Rossi à Beaubourg
1991-3	Marcel Lods à Beaubourg
1991-3	La puissance des axes
1991-4	Le retournement
1992-1	Que faire ? Quoi chercher ?
1992-1	Métamorphologie, Essai historique sur la sublimation des systèmes
1992-1	L'autre Louis Kahn
1992-1	Metropolitan graffiti
1993-1	Morphologie et structure - 1971
1993-1	Zapper l'architecture
1993-1	Nîmes de rien ou l'urbanisme décontracté
1994-2	Portée infinie, poids nul
1994-2	Robert Le Ricolais 1894-1977
1994-2	Un bilan globalement déposé
1995-3/4	Retour à l'origine du monde
1995-3/4	Structures autotendantes minimales absolues

passion et raison

provocateur et séducteur
fonceur et perfectionniste
imaginatif et discursif
enthousiaste et désabusé
didactique et sarcastique
fougueux et rigoureux
belliqueux et généreux
savant et persévérant
éloquent et charmant
tenace et narquois
impétueux et opiniâtre
véhément et désillusionné
agressif et ironique
acharné et railleur
emporté et précis
ardent et subtil

tel était-il,
et désormais
la Rédaction du Carré Bleu
est tristement bancale.
Claire Duplay

éditorial

André Schimmerling

Le "carré bleu" a été fondé par un groupe d'architectes, membres des C.I.A.M. qui a éprouvé la nécessité de créer un "instrument d'échanges d'idées" permettant aux professionnels du domaine bâti ainsi qu'aux personnes préoccupées par les problèmes de l'environnement, propres aux sociétés industrielles, d'élaborer les grandes lignes d'une approche commune. Ceci se passa au cours de la période d'après la dernière guerre, quand les principes élaborés par le mouvement moderne des années 20 et 30 pouvaient être mis en pratique "sur le terrain".

Au coeur de l'initiative se trouvait le groupe CIAM d'Helsinki (1957). Rapidement d'autres groupes "locaux" de pays d'Europe se joignirent aux promoteurs (Belgique, France, Angleterre, Hollande, Italie, Hongrie, etc.)

La rédaction, composée de volontaires, s'appliqua à élaborer une approche internationale mais compatible avec les données de chaque contrée. Durant plusieurs années le "carré bleu" a été édité sous forme de manifestes en dépliants (harmonica). Il s'agissait de témoignages de constructeurs ou de penseurs exprimant leur foi dans une architecture synthèse de la forme, de la fonction et de la structure; et opposé à l'esprit de compromis et de bureaucratie qui prédominait dans les solutions "pour le plus grand nombre".

Sans vouloir vanter les qualités de l'édition du "carré bleu" sujette aux nombreuses difficultés tant matérielles que qualitatives qu'elle a rencontrés sur son chemin, j'estime que la devise initiale qui inspirait ses fondateurs continue de prévaloir dans le présent - condition indispensable pour ouvrir des chemins vers l'avenir.

Février 1996

Our review was founded by a group of architects, members of the CIAM (International Congress for Modern Architecture), who became conscious of the need to edit an instrument for exchanging ideas, offering facilities for the elaboration of a common approach to problems related to our environment.

This took place in the period following the end of the last war. Some of the principles of the modern movement could be put into practice.

At the heart of the initiative we find the CIAM group of Helsinki (1957). Rapidly other local groups from various countries of Europe, members of the CIAM, joined the team. The editorial board was intent to define suitable methods of approach for application in these various regions. In that period the Carré Bleu was edited in the form of manifestos resuming ideas and experiences of individuals or building teams. Their appeal was always grounded on the base in architecture as a synthesis of form, function and structure; they always were opposed to compromise solutions which were applied too often to projects intended for the greater number.

Without wishing to praise the qualities of the Carré Bleu edition, naturally subject to material and qualitative problems, I believe that the initial idea that inspired its founders continues to predominate in the present - an indispensable for opening up ways for the future.

A.Schimmerling

Les nouveaux pouvoirs La perte des repères Architecture et urbanisme dévoyés

..."Diverses démarches, en rupture avec l'orthodoxie libérale, font apparaître des possibilités d'aborder, avec de sérieuses chances de réussite, les plus difficiles dossiers de ce temps"...

Claude Julien
"Pour sortir de l'impasse libérale"
Les nouveaux maîtres du monde
Le Monde diplomatique Nov.1995

Adrien Boros et Philippe Fouquey

La productivité à n'importe quel prix, couplée sur l'essor exponentiel des technologies informatiques, est l'instrument de la guerre économique, à l'échelle mondiale, qui écrase ceux qui n'ont pas la puissance de suivre ses nouveaux rythmes.

La productivité à n'importe quel prix est la religion nouvelle dont certains grands prêtres détiennent seuls la clef, qui est l'omnipotence financière.

L'immense majorité des populations, consciemment ou non, est le jouet de ces pouvoirs, gouvernements compris. L'exclusion commence aux plus hauts échelons de la société.

L'empreinte terrestre des temples de ces nouveaux prêtres tient lieu de nouvel ordre urbain, peu soucieux de l'intérêt collectif.

Les règles alibis qui régissent notre environnement sont, de ce fait, falotes et sans repères sociologique, ni éthique.

L'absence de règles, et la déréglementation, sont les armes commodes de ce libéralisme, qui ressemble un peu à la bible et à l'épée, pour nos nouveaux prêtres.

Quant à ceux - comme nous mêmes, architectes, sociologues, ingénieurs, historiens, philosophes, qui voyons nos villes, leurs banlieues, nos territoires, perdre leurs marques - qu'ils ne se laissent pas piéger par cette accélération qui serait à ce point vertigineuse que les conditions économiques en permanente transmutation entraîneraient sur le terrain des interprétations imprévisibles, avec des logiques impénétrables qui nous échapperaient absolument.

Qu'ils s'interdisent d'être pris de court, au sens littéral, sous prétexte qu'ils ne disposent plus du temps modérateur et bienfaisant grâce auquel, dans un déroulement historique encore proche, plus calme et plus déchiffrable (voire) leurs ancêtres bâtissaient leurs lieux de vie dont ils percevaient la nécessité et appréhendaient la signification.

Qu'ils prennent le temps d'analyser ces situations nouvelles, ces rythmes nouveaux, ces forces différentes et qu'ils retirent de leurs analyses le matériau - points de vue, jugements, sentiments, nouvelles certitudes sinon doctrines - pour des propositions ou des contre-propositions où la vie et l'épanouissement des gens soient non pas sacrifiés, mais pris en considération avant toute chose, dans ces nouveaux contextes en permanente métamorphose.

Qu'ils prennent conscience surtout que face aux grands prêtres, à condition qu'ils s'en donnent les moyens, ils peuvent constituer un contre-pouvoir, être une force de rééquilibrage éclairée, qui empêche les seuls paramètres économiques de nous précipiter dans le chaos, pour ce qui nous concerne, environnemental.

Architecture et contre-pouvoir, humanistes : les rééquilibrages éclairés.

Certains architectes, certains urbanistes et sociologues, certains ingénieurs, avec une expérience professionnelle solide et diversifiée, et une capacité certaine de distanciation - acteurs et observateurs critiques par conséquent - ont d'ores et déjà, quant à eux, entrepris de se grouper en un " Observatoire International d'Architecture ", futur contre-pouvoir de rééquilibrage précisément, dans leur domaine propre.

Ils considèrent que seule une vaste étude critique très approfondie, méthodique, entreprise simultanément et collectivement dans un certain nombre de pays présentant les mêmes catégories d'anomalies

New Forces Loss of Landmarks Architecture and Urban Planning led astray

Adrien Boros and Philippe Fouquey

Productivity at any price, coupled with the exponential rise of computer technologies, is now a tool of economic warfare used on a world scale to crush those unable adapt to new ways. It has become a new religion whose arm of authority, financial omnipotence, lies in the hands of a few grand priests. Whether consciously or not, the immense majority of people has become a toy of these forces, governments included. Exclusion begins at the highest echelons of society.

The imprint of the temples of these new priests imposes a new urban order, one little concerned with the common interest. The laws governing our environment are thus no more than pale apologies, lacking in both sociological and ethical reference points. The common weapon of this liberalism, which for the priests resemble a bit the bible and the sword, is deregulation or the absence of laws altogether.

As for those architects, sociologists, engineers, historians and philosophers like us who see our cities, their suburbs and the land itself lose their markers - may they not let themselves be trapped by an acceleration so dizzying that economic conditions in permanent transmutation end up leading them to ever more unexpected town planning interpretations, ones whose reasonings are so impenetrable they escape us altogether.

May they not allow themselves to be caught short, in a literal sense, under the pretext of claiming they no longer have the moderating, salutary advantage of time which once allowed their ancestors, in the calmer and more easily measurable developments of the not-to-distant past, to construct living quarters whose necessity they perceived and whose meaning

they understood.

May they take the time to analyze these new situations and tempos, these different forces, and retain from them the means - viewpoints, judgements, sentiments or new certitudes - for defining new propositions or counter-propositions in which life and the full development of forms are not sacrificed, rather taken into consideration above all things in these new contexts under constant metamorphosis.

Most of all, may they recognise their power, once they give themselves the means, to constitute a counter-force vis-à-vis these grand priests, a force of enlightened reequilibrium which would prevent purely economic parameters from propelling us into what for us would be an environmental chaos.

Architecture and a humanistic counter-force :

enlightened re-alignments

As for certain architects, urbanists, sociologists and engineers actors and observers who have solid and diversified experience and a capacity for distancing, some of them have already undertaken the effort to group themselves within an "International Observatory of Architecture", a future counterpoint from which to create a new balance of power in their respective domains.

They believe that only a vast, intensive, methodically critical study, undertaken simultaneously and collectively in a certain number of countries presenting the same categories of anomalies, namely serious daily disfunctions in the practice of architecture which are harmful to the public, and conscientiously empty it of all its social utility, is alone capable of providing or giving back to citizens what is nothing more than their right in the matters of environment, housing and lifestyle.

They no longer accept political promises and declarations of intention, which though sometimes miracu-

au niveau de dysfonctionnements graves au quotidien dans la pratique de l'architecture, préjudiciables à la population, et du vide soigneusement entretenu quant à l'utilité sociale de l'architecture, est susceptible de donner ou de restituer aux citoyens ce qui est simplement leurs droits en matière d'environnement, d'habitat, et de mode de vie.

Ils n'acceptent plus les déclarations d'intention, ou promesses politiques jamais suivies d'effet, même si par extraordinaire elles reposent sur une vraie reconnaissance des problèmes, ce qui n'est pratiquement jamais le cas.

Ils pensent que les banalités consensuelles des gens de pouvoir, sentencieusement assénées dans les clubs ou les dîners en ville, les articles de journaux aussitôt écrits, aussitôt effacés par une actualité plus excitante, les vœux pieux ici ou là exprimés, ne font pas plus bouger les idées reçues sévèrement enracinées, non plus que les situations ou intérêts égoïstes en place qui s'opposent à toute évolution.

Les membres de " l'Observatoire International d'Architecture " se sont lancés dans cette vaste étude, chaque groupe national dans le cadre de son territoire national, mais en confrontation permanente entre les groupes d'études des différents pays participants, c'est-à-dire dans l'analyse critique des conditions existantes de la pratique de leur activité, de leur métier. La méthode qu'ils se sont donnée consiste, en choisissant les phases les plus significatives du déroulement de cette activité - qui est rappelons-le, de prévoir, concevoir et réaliser des ensembles bâtis à toutes échelles - à étudier le cadre juridique obligatoire de chaque élément de leur mission ; puis à comparer ce cadre juridique avec une réalité qui s'en écarte couramment sous l'effet de forces qu'ils repèrent et analysent - forces contraires qui faussent la mission de l'architecte en particulier, tentent de le détourner de sa vocation normale, sinon de le neutraliser, ou de l'éliminer purement et simplement, tout en accordant à l'ingénieur des tâches qui ne sont généralement pas celles pour lesquelles il a été formé, ce dont celui-ci n'a pas conscience, ou en laissant aux petits métiers du bâtiment des tâches de conception et de réalisation auxquelles ils ne sont pas préparés pour l'édification d'une part non négligeable du patrimoine construit.

Cette vocation, les spécialistes de l'architecture se donnent pour tâche d'en re-silhouetter ensemble les vrais contours, d'en fixer les véritables domaines, les limites ou l'extension.

L'Observatoire International d'Architecture

Cette phase de notre étude est lancée. Pourquoi disons-nous "notre étude" ? Parce que nous sommes cet " Observatoire International d'Architecture ".

Notre objectif, lorsque nous considérons que nous verrons assez clair :

- à travers un nombre suffisant d'analyses comparatives critiques des moments fondamentaux de nos missions.

- grâce également à l'étude comparative critique de nos "instruments de travail respectifs".



lously based on real acknowledgement of the problems, a truly rare case, are never followed up. They believe that the banal consensus of the people in power, sententiously thrown around at clubs or dinner parties, written up in press articles and replaced just as soon by more exciting news, or expressed in old wishes here and there, do not suffice to shake up the old, severly anchored, ideas, no more than the selfish arrangements or interests which oppose any evolution at all.

The members of the "International Observatory of Architecture" have thrown themselves into this vast study. Each national group works within the context of its national territory, but in permanent consultation with the study groups of the different participating countries, therefore producing critical analyses of the existing conditions for the practice of their professional activities.

The method they have chosen consists of first identifying the most significant phases in the process of this activity - which are, let us remember, to foresee conceive and realize built settlements on all scales - in order to then study the obligatory legal framework of each element of their mission. They then compare this framework with the reality, itself often lost from view under the effect of contrary forces which they identify and analyze, forces which distort in particular the architect's responsibility and tend to divert him or her from their normal vocation if not neutralize or even eliminate their job purely and simply. Some tasks are assigned, for example, to engineers who have generally not been trained for them and aren't aware of this, while other tasks of conception and realization, including the construction of an appreciable amount of our built heritage, are left to unprepared minor-level construction workers.

Architectural specialists intend to retrace the actual contours of this profession, localizing its true domains, its limits or its extension.

International Observatory of Architecture

This phase of our study has now been launched. Why do we say "our study"? Because we are the International Observatory of Architecture.

Our objective will become clear once we have acquired the following tools:

- a sufficient number of comparative critical analyses concerning the fundamental stages of our missions

- a comparative critical study of our respective "work utensils"

- a critical observation of the relations between the different participants in the construction process.

Undertaken in each of our countries, these clarifications will allow us to determine the decisive arguments in support of strong, imaginative, plausible and concrete propositions, precisely adapted or rehabilitated to the new mechanisms, and which we can then demand to be implemented.

Our propositions should and shall be conceived in harmony with a humanist vision, an ethic for the realization of built structures, which we will articulate and for which the well-being and interest of users, or adult citizens, will represent the fundamental starting point.

Power and the Architect: a study

We have given our study this name because every creator-designer-researcher who works in the name of architecture and who has the skills, education and humanism required, has the right to be called "architect".

The choice of the study's title is not led by any corporatist preoccupation of any sort. Indeed, it would have been even more appropriate to clearly state in the title the fact that we are not concerned with "power", rather interested in discovering "forms of power", power in plural, whether favorable or opposed to an optimal practice of architecture. In sum, this study could have been entitled: "Architecture and Forms of Power".

From the moment this fundamental precision of our study's objectives was formulated, the rather simplifying term "Power and the Architect" could remain. It is even a bit like Fontaine's Fables. Our study would likewise have a moral with the same sort of evidence, transparency, the same force.

The first preparatory texts concerning the study "Power and the Architect" date from April 1994.

Our international collective of architects, urban planners, sociologists and engineers (which will be joined by other disciplines in the very near future) has already held three meetings at the Finnish Institute of Paris.

It was held there for two reasons, namely that nothing which concerns the architect can leave the Finnish - almost by their nature - indifferent and secondly that our journal, *Le Carré Bleu*, founded in Finland in 1958 at the dissolution of the CIAM, has

-grâce aussi l'observatoire critique des relations entre les divers intervenants dans l'acte de construire et ce dans chacun de nos pays.

Ce sera, précisément à partir de cette clarification, de dégager les arguments décisifs qui étayeront des propositions fortes, imaginatives, plausibles et concrètes, précises pour ce qui est des mécanismes nouveaux - ou réhabilités - dont nous réclamerons la mise en place.

Nos propositions devront être, et seront en harmonie avec une vision humaniste, une éthique de la réalisation du cadre bâti, que nous exprimerons, et dont le bien-être et l'intérêt des utilisateurs, ou citoyens adultes, sera la base première.

L'étude "l'Architecte et le Pouvoir"

Nous avons intitulé cette étude ainsi parce que tout créateur - réalisateur - chercheur qui oeuvre pour l'architecture a droit à l'appellation "d'architecte", s'il possède la connaissance, la culture, l'humanisme que cela requiert.

Il n'y a aucune préoccupation corporatiste de quelque sorte que ce soit dans notre choix du titre de l'étude.

De même il aurait été plus juste que dans notre titre apparaisse clairement que nous ne nous préoccuperons pas "du pouvoir", mais que nous sommes intéressés de découvrir toutes les formes de pouvoirs, "les pouvoirs", qu'ils soient favorables à une pratique optimale de l'architecture ou qu'ils y soient contraires. En somme, cette étude aurait dû s'intituler: "l'Architecture et les Pouvoirs".

Du moment que cette précision fondamentale sur les objectifs de notre étude a été apportée, cette appellation un peu simpliste, "l'Architecte et le Pouvoir" peut subsister, malgré sa forme de Fable de La Fontaine.

D'ailleurs, comme une fable de La Fontaine notre étude aura une moralité, avec pensons-nous, la même évidence, la même transparence, la même force.

Les premiers textes préparatoires concernant l'étude "l'Architecte et le Pouvoir" datent d'Avril 1994.

Notre groupement international d'architectes, d'urbanistes, de sociologues et d'ingénieurs (il sera étendu très vite à d'autres disciplines) a déjà tenu trois réunions de travail à l'Institut Finlandais à Paris.

A l'Institut Finlandais pour les deux raisons que rien de ce qui concerne l'Architecture ne laisse indifférent - presque par fondation - les Finlandais, et que notre revue *Le Carré Bleu*, née en Finlande en 1958, lors de la dissolution des C.I.A.M., a toujours gardé des liens très forts avec les architectes de ce pays, jamais démentis, d'où le désir de l'Institut Finlandais de co-patronner nos réunions d'études (1).

En même temps, c'est grâce au Carré Bleu que nous nous connaissions entre architectes des divers pays participant à l'étude, pour beaucoup d'entre nous déjà et de longue date, collaborateurs de la revue.

Les pays dont des équipes de ressortissants représentatifs et expérimentés sont membres à aujourd'hui de "l'Observatoire International d'Architecture" sont: La Belgique, le Danemark, l'Ecosse, l'Estonie, les Etats Unis, la Finlande, la France, la Hollande, la Hongrie, l'Italie, la Roumanie, la Suède. Soit douze pays.

Comme cela apparaît, il s'agit essentiellement de pays européens. Mais pas exclusivement. Nous avons pensé que se priver de l'éclairage de l'exemple américain du Nord, des U.S.A. en l'occurrence, aurait été passer à côté d'une immense richesse, d'une référence fondamentale, d'un exemple.

D'ailleurs, un des objectifs de l'étude est que chaque pays soit un exemple pour tous les autres, en bien ou en mal.

Deux autres participations vont venir augmenter notre équipe internationale: celles de l'Allemagne et de l'Espagne. Il est vraisemblable que viendront nous rejoindre ensuite l'Inde et l'Argentine.

Les trois réunions internationales de travail à l'Institut Finlandais de Paris ont été:

- le colloque du 18 et 19 Novembre 1994
- une réunion informelle les 26 et 27 Mai 1995
- le colloque des 1 et 2 décembre 1995.

Nous ferons connaître ultérieurement par les moyens que nous choisirons les résultats successifs de notre étude au long cours.

(1) Le Professeur Tarmo Kunnas était Directeur de l'Institut Finlandais de Paris au moment de nos trois réunions.

always kept close contact with the architects of this country. For these reasons, the Finnish Institute offered to co-sponsor our study group meetings (1).

At the same time, it is thanks to Carré Bleu, on which many of us have long collaborated already, that as architects from different countries participating in the study we have been able to meet.

Today, the "International Observatory of Architecture", through the membership of their respective nationals on experienced teams, is in relation with the following countries: Belgium, Denmark, Scotland, Estonia, the United States, Finland, France, Holland, Hungary, Italy, Romania and Sweden- twelve in all. As one can see, the majority are European, but not exclusively. It is our opinion that the exclusion of a North American perspective, in this case the example of the United States, would cut us off from an immense wealth of fundamental references. In fact, one of the study's aims is to allow each country to

act as an example for the others, whether good or bad.

Two other participating countries are going to augment our international team : Germany and Spain. There is a possibility that India and Argentina will also be joining.

The three international work meetings which took place at the Finnish Institute of Paris were:

- the colloquium of November 18-19, 1994
- an informal meeting on May 26-27, 1995
- the colloquium of December 1-2, 1995

The successive results of our study, rather than its process of development, made known at a latter date by means to be chosen by us.

(1) Prof. Tarmo Kunnas was the Director of the Finnish Institute in Paris when we held our 3 work meetings.

However, we do believe it is useful today to make three forms of documents known to our readers:

1 Preliminary texts for the study "Power and the Architect" :

- The first texts of April 1994, which were published May 9, 1994
- The initial presentation of the study's contents and spirit, made on July 14, 1994
- An extract of the Note on the motivations ... dated May 26, 1995
- An extract of our "Observatory's" presentation message dated July 4, 1995

2 Extracts of interventions made by "Observatory" members on the occasion of our first colloquium held on November 18-19, 1994.

These extracts, overcondensed due to the limited space available in the Carré Bleu, present a very surprising particularity : in a general manner they reveal the disparities in operating modes, something completely unexpected in countries as apparently close as Belgium, France and Italy. At the same time, the extracts present similarities in our common malaise as architects, which amply justifies why we have thrown ourselves into this work of rectification, somewhat megalomaniac in nature, let us admit.

The integral version of these texts and of all our research, results already arrived at as well as ulterior results, will appear in a end-of-study brochure. This brochure will likewise be our means of media "combat" to obtain the desired reversal of certain trends.

3 Under the title " Burst of Lucidity Among Architecture Students" , a report from two architecture students of the Ecole Architecture de Paris Belleville who used their free time during the December 1995 strikes to formulate a reflection on architecture studies and on the architect him or herself, the social context in which he or she leads a difficult existence, and a presentation of the demands they have so far concluded upon.

Finally, as counterpoint, a report by Claire Duplay on the state of attempts to modify the teaching of architecture in France today, which once again appears to be attempted before the definition of the social role of architects, engineers and other actors is clearly established.

Whatever the conclusions of our study, at present we are convinced that the training of architects must be improved if we want to raise their general status.

Néanmoins nous croyons utile de faire connaître à nos lecteurs dès aujourd'hui trois sortes de documents :

- 1 Les textes préliminaires à l'étude "l'architecte et le pouvoir" :
 - les premiers textes d'Avril 1994, parus le 9 Mai 1994
 - la première présentation sur le contenu et l'esprit de l'étude, du 14 Juillet 1994
 - un extrait du Rappel sur les motivations ... du 26 Mai 1995
 - un extrait d'une note de présentation de notre "Observatoire" du 4 Juillet 1995

- 2 Des extraits des interventions des membres de notre "Observatoire" faites à l'occasion de notre premier Colloque, celui des 18 et 19 Novembre 1994.

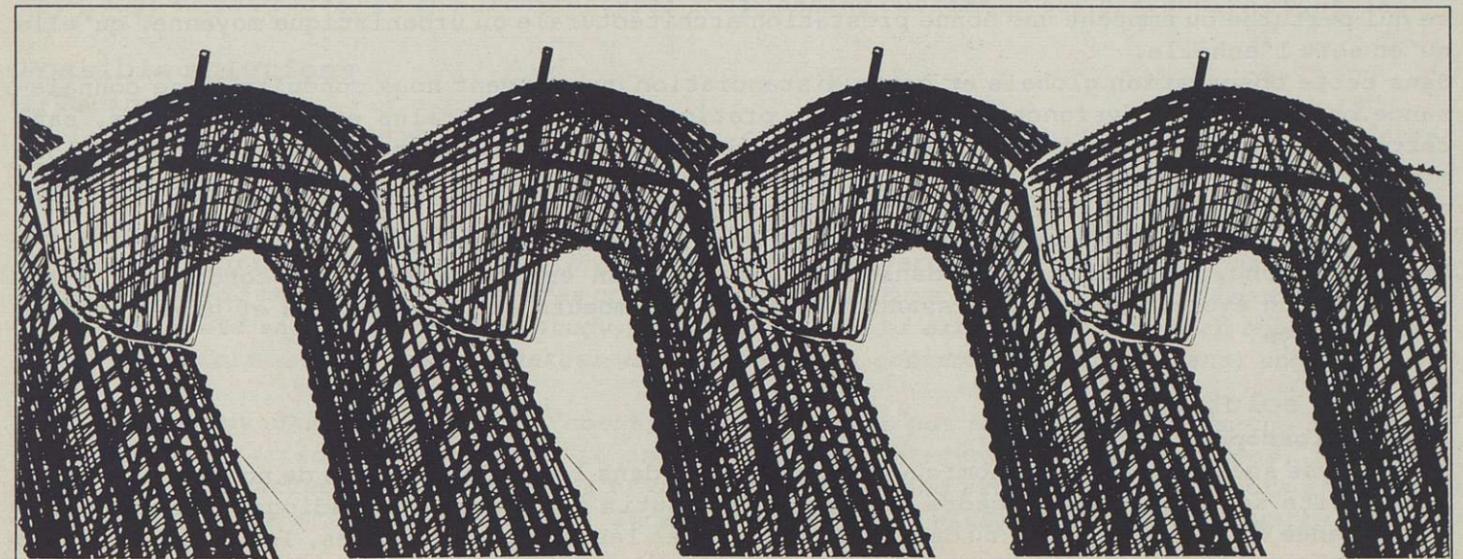
Ces extraits, beaucoup trop succincts, car l'espace offert par le Carré Bleu a ses limites, présentaient la très surprenante particularité de faire apparaître, exposées très globalement, des disparités dans les modes opératoires, complètement inattendues dans les pays aussi proches dans notre appréhension que la Belgique, la France et l'Italie, en même temps que des similitudes dans notre malaise commun d'architectes qui justifiaient amplement que nous nous soyons lancés ensemble dans cette oeuvre de redressement un peu mégalomaniac, il faut bien le dire.

Nous ferons paraître l'intégralité de ces textes et de toutes nos recherches, de tous nos résultats déjà obtenus et ultérieurs dans la brochure de fin d'étude, qui sera en même temps notre arme médiatique "de combat" pour obtenir les renversements de tendances souhaités.

- 3 Sous le titre "Sursaut de lucidité chez les étudiants en architecture", un exposé de deux élèves architectes de l'Ecole d'Architecture de Paris-Belleville, qui ont utilisé le temps libre que leur a laissé leur grève du Décembre 1995, pour s'interroger ensemble sur les études d'architecture, l'architecte, le contexte social dans lequel celui-ci existe tant bien que mal, et l'état des revendications auxquelles ils ont pu aboutir pour l'instant.

Enfin, en contre-point, un texte de Claire Duplay ("Un avenir obscur") sur l'état des tentatives en matière de modification de l'enseignement de l'architecture, en France, aujourd'hui, qui nous semblent encore une fois être engagées avant que la définition du rôle social de l'architecte, de l'ingénieur et des autres intervenants soient clairement établies.

Quelles que soient les conclusions de notre étude, nous sommes dès à présent convaincus que l'amélioration de la formation des architectes est nécessaire à la revalorisation de leur statut.



1 Les textes préliminaires à l'étude l'Architecte et le Pouvoir

Séminaire de Novembre 1994
au Centre Finlandais

Premier texte préliminaire - Avril-Mai 1994

Le problème posé

Dans leur pratique quotidienne, les architectes se heurtent à quantité d'obstacles qu'ils perçoivent comme autant d'entraves au bon déroulement de leurs missions.

Les accidents de parcours, depuis la phase de conception jusqu'à la réalisation des programmes d'architecture sont en effet d'une extrême variété.

Or on peut constater qu'à des degrés inégaux il est vrai, selon les pays, le niveau moyen de la qualité architecturale et des choix urbanistiques n'est pas satisfaisant, sinon acceptable.

Il est par conséquent logique de s'interroger sur les liens de causes à effets qui doivent exister entre la fréquente inadéquation des réalisations aux nécessités ou aux impératifs légitimes auxquels elles doivent correspondre, et les diverses variétés d'obstructions économiques, d'inadaptations législatives ou juridiques, d'idées reçues aberrantes et dangereuses dans tous les domaines, ou plus simplement d'ignorances coupables.

Dès lors qu'on considère que la qualité des lieux de vie est un des paramètres constitutif fondamental de la qualité de la vie, il est de la plus grande importance de repérer puis d'analyser ce qui perturbe ou empêche une bonne prestation architecturale ou urbanistique moyenne, qu'elle qu'en soit l'échelle.

Sans cette observation globale et cette distanciation qui doivent nous conduire à une connaissance objective des dysfonctionnements des pratiques architecturales et urbanistiques, sans cette clairvoyance, il est illusoire, sinon aberrant, d'imaginer qu'on puisse proposer des modifications efficaces au niveau des pratiques ou organisations professionnelles des architectes, des ingénieurs, des décideurs et autres utilisateurs.

A plus forte raison au niveau de modifications aveugles des enseignements.

Préparons donc, en nous lançant dans cette observation en profondeur, les conditions d'une modification évolutive en connaissance de cause, des moeurs architecturales et urbanistiques dans nos pays.

Vers des solutions

1/ La radioscopie

Une analyse socio-culturo-économique des conditions dans lesquelles chacun de nos pays envisage puis traite ses problèmes de cadre de vie, doit aboutir à une sorte de radiographie, de photo instantanée d'un état de fait, où deviendront lisibles les modes opératoires, les lieux de prises

Seminar at the Finnish Institute in november 1994

First preliminary text April-May 1994

The problem at hand

In their everyday practise, architects are confronted with a number of obstacles which they feel are impeding the accomplishment of their missions.

The hitches encountered, from the phase of conception right up to the realization of architectural programs, are extremely varied indeed.

It may be noted that the average level of architectural quality and options for urban development are neither satisfactory nor even acceptable although, it is true, the degree differs according to the country concerned.

It is therefore logical to wish to examine the links of cause to effect that must exist between the frequent inadequacy of realizations to the necessities or legitimate requirements to which they should correspond and all different kinds of economic obstacles, legislative or legal maladjustments, dangerous and nonsensical biased notions prevailing in all spheres or, in simpler terms, such unforgiveable ignorance.

As soon as the quality of places where we live is recognized as being one of the basic constituent parameters of the quality of life as a whole, it becomes extremely important to identify and analyse what is disturbing or hindering a good average architectural or town-planning performance, whatever the scale.

Without such global observation and distancing that should lead to an objective consciousness of the bad functioning of architectural or planning methods, without such clear-sightedness, it is illusory, or even absurd, to imagine that efficient modifications can be put forward as far as the professional practises or organizations of architects, engineers, decision-makers or other users are concerned.

All the more reason with respect to the short-sighted changes in teaching. Let us establish, by going into this examination in depth, conditions for a progressive modification, with full knowledge of the facts, of the architectural and planning customs in our respective countries.

Possible solutions

1/ Radioscopy

Socio-cultural and economic analysis of the conditions under which each of our countries envisages and deals with its environmental problems should lead to a sort of radiography, a snapshot of established fact, on which operating methods, decision-making areas, blocking points would be legible. As an infrared photo reveals everything invisible to the naked eye.

Such an enterprise, when tackled with as much objectivity and scientific spirit as possible, is considerable. Its difficulty measures up to the complex nature of our societies. In order to guide such a delicate and sophisticated study, motivated teams or architects from each country taking part should form working teams together with economists, contemporary historians, engineers and sociologists.

Each radioscopy should be analysed, country by country, to put the right light on the courses of architectural action and position it in the maze of interest, economic forces, passions, ignorance, obstacles and inadequacies of decision-makers and architects, engineers and users. Architects would at last be able to "locate themselves" within society's networks and the

de décision, les lieux de blocage. Comme une photo infrarouge révèle tout ce qui est invisible à l'oeil nu.

Une telle tâche menée avec autant d'objectivité et d'esprit scientifique que possible, est considérable et sa difficulté est à la mesure de la complexité de nos sociétés. Pour piloter une étude aussi délicate et sophistiquée, des équipes d'architectes motivés devront constituer, dans chaque pays participant, des équipes de travail avec des économistes, des historiens du temps présent, des ingénieurs, et des sociologues.

L'analyse de chaque radioscopie, pays par pays, devra donner l'éclairage souhaité sur les parcours de l'acte architectural, le situer dans le dédale des intérêts, des forces économiques, des passions, des ignorances, des obstacles, des insuffisances des décideurs et des architectes, des ingénieurs, des utilisateurs.

L'architecte pourra enfin être "localisé" au milieu des réseaux de la société et mieux perçus les contours de ses pouvoirs et de ses impuissances.

2/ Interprétation de la radioscopie et propositions

C'est à partir de cette connaissance d'une réalité mise à nue, puis de son analyse, que nous aurons ensuite, avec une capacité réelle, à débusquer les obstacles, les intérêts contraires, les freins, au sein de chacun des pays où nous pratiquons notre activité d'architectes, d'ingénieurs, de chercheurs, ou d'utilisateurs.

Pour prendre un exemple, il paraît clair que ce n'est pas en multipliant les réformes des enseignements de l'architecture qu'on va pour autant avoir la certitude d'une adéquation entre les besoins de la Société (que recouvre ce mot ?), ses rouages et l'architecte nouvellement formé. Il faut, avant toute réflexion sur l'enseignement, cette lecture en aval des fonctionnements de nos sociétés en regard des problèmes et des besoins d'architecture et d'art urbain.

Les objectifs du séminaire de novembre 1994

Une étude d'une telle ampleur ne peut se faire sans des moyens importants. C'est pourquoi il faut se donner comme premier objectif, pour le séminaire de novembre prochain au Centre Finlandais, de poser les problèmes, c'est-à-dire de constituer un dossier de faisabilité.

L'intérêt d'une étude comparative entre plusieurs pays, est que lorsque viendra le moment de l'action, après celui de la prise de conscience, les blocages provenant des habitudes nationales pourront plus aisément être contournés ou désamorçés par le jeu des comparaisons avec les habitudes des pays voisins.

Dans chaque pays, les architectes concernés par le thème "l'Architecte et le Pouvoir", tel que défini dans la présente note, devront former une petite équipe pluridisciplinaire. Chacune de ces équipes travaillera en liaison avec les autres équipes nationales.

Un texte préparatoire détaillé servira de première trame à chaque étude. Cette trame sera enrichie ou modifiée en fonction de participations de chaque équipe nationale. Ce texte sera envoyé dans le courant du mois d'avril.

Phase par phase les études devront être envoyées au Centre Finlandais à l'attention de Philippe Fouquey, responsable de la préparation du séminaire, pour qu'elles soient ventilées auprès de toutes les équipes.

Nous verrons en cours d'année comment organiser les échanges entre équipes et la cohérence générale de l'étude.

Philippe Fouquey - Avril-Mai 1994

outlines of their power and powerlessness could be better perceived.

2/ Interpretation of the radioscopy and suggestions

Starting from our knowledge of the facts laid bare and their subsequent analysis, we will then be truly able to expose any obstacles, conflicting interests or impediments within each country we practise our activities as architects, engineers, researchers or users.

To illustrate this, it is obvious that the multiplication of architecture teaching reforms will not assure the adequacy between the needs of Society (what does this term signify ?), its wheels and newly-formed architects.

Before giving any thought to teaching, it is essential to have examined how our societies function with regard to the problems and requirements of architecture and urban development.

The aims of the Seminar in november 94

Any study of such scope cannot be carried out without sufficient means.

Hence, for the seminar at the Finnish Institute this coming November, one's first aim should be to pose the problems in the form of a feasibility study.

The advantage of a comparative study between several different countries will be felt when, after a period of awakening, the time of action will come and the blocking due to national habits will be all the more easily got round or rendered harmless through comparison with the habits of neighbouring countries.

In each country, architects concerned with the theme "Architects and Power", as defined in the present note, should form a small multi-disciplinary team. All teams will work in collaboration with the other national teams.

A detailed preliminary text will serve as an initial frame to each study. This frame will be enriched or altered according to the contributions of each national team. This text will be mailed some time in April.

Studies should be sent phase by phase to the Finnish Centre, addressed to Philippe Fouquey, responsible for the preparation of the seminar, so they may be valued by all the teams.

We will eventually see how dialogues between teams may be set up and the overall consistency of the study ensured.

L'architecte et le pouvoir

Première présentation sur le contenu et l'esprit de l'étude

Note de travail du 14 Juillet 1994

L'étude et sa motivation

Chaque participant ou futur participant à l'étude "L'architecte et le pouvoir" a reçu un texte sur la "motivation" ayant pour objectif d'éclairer sur la nécessité d'une telle étude.

Quelle étude ? L'étude des conditions de la production

Il doit être clair que ce ne sont pas les architectes que nous sommes qui doivent être l'objet de notre sollicitude attentive, mais le produit de leur activité, à savoir l'architecture, et plus généralement l'environnement; ou plus exactement, les conditions dans lesquelles, dans chacun de nos pays, s'effectue l'alchimie de la production d'architecture et plus généralement d'environnement.

Les lois définissent les modes opératoires et les responsabilités

L'action des architectes et autres producteurs d'environnement est encadrée par un système de lois et décrets, au sein de chacun de nos pays, qui induisent la production des domaines bâtis ou non bâtis.

Ces systèmes de lois décrètent :

1/ Les modes opératoires

Les lois définissent un processus déterminé pour les études et les réalisations, dans chaque secteur d'activité de la société, déterminant les phases incontournables et successives pour les études et les phases opérationnelles.

2/ Les responsabilités

21/ Au niveau de la proposition

Les lois programment la distribution des rôles, les caractéristiques et l'ordre des interventions, ainsi que leur corrélation, pour l'obtention des résultats, étape par étape.

Les lois indiquent qui est chargé de la corrélation, c'est à dire de la synthèse. C'est à dire que dans ce foisonnement d'actes nécessaires pour échafauder des propositions, la loi "décide" quelles catégories de spécialistes ou d'organismes professionnels auront la responsabilité de l'orientation et de la focalisation des études.

22/ Au niveau des choix

La loi désigne qui est habilité, en dernier ressort, à chaque étape, à opérer les choix qui permettent l'accès à l'étape suivante, jusqu'à la réalisation.

Ces choix sont opérés, selon les phases, par des professionnels, des utilisateurs

Architects and Power

First presentation of the study's contents and ideas

Work Note July 14, 1994

The study and its motivation

Every participant or future participant in the study "Architecture and power" has been sent a text on the "motives" with a view to making the necessity of such a study clear.

What kind of study ? A study on conditions of production

It should be perfectly clear that it is not the architects we are that should be the object of our solicitude, but the product of our activity, namely architecture, and more generally, environment; or more exactly, the conditions, in each of our countries, determining the alchemy of the production of architecture and more generally, environment.

Laws defining operating methods and responsibilities

The action of architects and other environment producers is delimited by a set of laws and decrees, within each of our countries, inducing the production of built-up or unbuilt areas.

By these sets of laws are enacted:

1/ Operating methods

The laws define a set procedure for studies and realizations in each sector of activity of society, determining the obligatory and successive study phases and operation stages.

2/ Responsibilities

21/ With respect to the proposition

The laws establish the distribution of roles, the characteristics and the order of intervention, as well as their correlation, for the attaining of results, stage by stage.

The laws indicate who is in charge of the correlation, namely of the synthesis. That is to say that in this multiplication of actions required to construct propositions, it is the law that "decides" which categories of specialists or professional organizations are responsible for the orientation and the focalizing of studies.

22/ With respect to choice

The law designates who is entitled, in the last resort, at each stage, to make the choices allowing procedure to the following stage, right through to realization. These choices are made, according to phases, by professionals, users or political bodies, either by one, two or three of these categories.

teurs, ou des politiques, ou par une, deux ou trois de ces catégories.

Les lois et la lecture des pouvoirs

Un panorama synthétique des lois qui régissent la production de l'environnement doit faire apparaître qui est en possession des pouvoirs d'orienter et de choisir, à tous les niveaux hiérarchiques de nos sociétés.

C'est en "déchiffrant" ce panorama qu'on verra apparaître, ici et là, l'espace dévolu à l'architecte - ou à toutes les sortes d'architectes, à l'ingénieur - ou à toutes les sortes d'ingénieurs, à tous les spécialistes, les politiques (élus ou non) désignés par la loi pour jouer un rôle, à l'utilisateur public ou privé.

Et c'est aussi en analysant ce paysage de lois que nous lirons qui est en principe inféodé à qui.

La distribution des pouvoirs apparaîtra, telle quelle est souhaitée et définie par la puissance publique.

Notre étude se donnera pour premier objectif de concrétiser, dans chacun de nos pays, ce panorama.

Un travail important consistera à relever les identités, les analogies, les différences ou les oppositions entre nos systèmes de lois.

Il s'agira, en l'occurrence, d'un travail comparatif qui devrait être riche en petites ou grandes découvertes, à ce jour imprévisibles.

Les lois et leurs applications

ou

Les principes et les pratiques

Dans chacun de nos pays existent des habitudes, traditions ou structures de production industrielle, de production commerciale, artisanale, culturelle ou artistique, de politique urbaine, d'organisation territoriale, d'organisation sociale issues de nos histoires respectives qui se ressemblent ou ne se ressemblent pas.

Dans chacun de nos pays, les traditions pèsent d'un poids différent et l'étude devra permettre de prendre la mesure de ces différences, du moins dans le domaine qui nous concerne. A la fois ces traditions sont à l'origine de l'orientation et de l'esprit des lois, mais en même temps de leur interprétation.

Un exemple: La puissance économique de certains partenaires, dans une action conjointe concernant l'architecture, l'art urbain ou l'environnement, peut infléchir l'interprétation pas nécessairement innocente de la loi en faveur de leur leadership réel, sinon avoué.

Seul le caractère incontournable, du à la spécificité et à la richesse de son apport, peut conférer à tel autre partenaire, sans poids économique, une place à égalité ou dominante si l'intérêt de l'utilisateur, la logique ou toute autre raison semblent l'exiger.

Poids, contrepoids, intérêt égoïste, intérêt général, pouvoirs.

L'étude des pratiques

En contre-point avec l'étude, du cadre légal, il est nécessaire d'accorder une importance aussi grande à l'interprétation, dans la réalité quotidienne, par les

Laws and the distribution of authority

A synthetic panorama of laws governing the production of environment should reveal who has the power to orientate and decide at every hierarchical level of our societies.

By "decyphering" this panorama it will be revealed, here and there, the area reserved for architects - or for all types of architects, for engineers - or for all types of engineers, for all specialists, political bodies (elected or not) designated by law to play a part, for public or private users.

It is also by analysing this legal landscape that we will learn who, in principle, is alleged to whom.

The distribution of authority will conform with the wishes and definitions of the public authorities.

The first aim of our study will be to concretize this panorama in each of our respective countries. A major task will consist in noting the similarities, analogies, differences and oppositions between our respective systems of laws. This implies, subsequently, a comparative investigation which should be rich in small or great discoveries, unforeseen to this day.

Laws and their applications

or

Principles and practise

In each of our countries there are habits, traditions or structures of industrial production, commercial, artistic or cultural production, craftwork, urban development policy, territorial organization, social organization born from our respective histories that may be similar or dissimilar.

In each of our countries, the weight of tradition differs in degree and this study should enable us to measure up these differences, at least in the sphere we are concerned with.

These traditions are at one and the same time the source of the orientation and the spirit of laws and their interpretation.

For instance : the economic power of certain partners, in a conjoint action concerning architecture, urban development or environment, may deviate the not necessarily innocent interpretation of the law in favour of their true or recognized leadership.

Nothing but a contribution of a singularity or richness so great it cannot be ignored, will place another partner without economic weight on an equal footing or even higher should this be in the user's interest or for any other valid reason.

Weight, counterweight, individual interest, general interest, power.

Analysis of practise

Counterbalancing the analysis of the legal frame, it is essential for the same importance to be attached to its interpretation, in everyday reality, by all those of varying weight and kind that take part in the creation of environment.

Thus a second panorama will be distinguishable and could be advantageously

participants à la création des environnements, "de tous poils" et de tous poids, dudit cadre légal.

On fera ainsi sortir des limbes un second panorama qu'on mettra avantageusement en regard du premier.

C'est lorsque ces deux ensembles, que nous allons constituer, pourront être mis en vis à vis, et seulement à ce moment là, que nous serons en possession d'un outil critique, puis de proposition.

Les champs d'investigation de l'étude et la méthode

Nous proposons, et il s'agit déjà là d'un travail considérable, que nous nous livrions à l'examen :

a) du permis de construire

en nous posant les questions suivantes:

Dans chacun de nos pays,

- dans quel cas est-il exigé ?

- qui doit l'étudier ? Qui doit le soumettre ? A qui est-il soumis ?

- qu'est-ce qui est exigé, quel est le contenu de la demande ?

- qu'est-ce qui n'est pas exigé ? Exemple: le contexte urbain

existant autour d'un bâtiment projeté.

- qu'est-ce qui est fourni dans la réalité - quelles pièces, quels dessins, quels renseignements ? En quoi cela représente-t-il une garantie pour l'environnement ?

- qui a autorité pour porter un jugement sur une demande de permis de construire et pour accorder le permis (légalement et réellement) ?

b) du plan d'urbanisme

avec des questions identiques à celles du permis de construire

c) des diverses formes de contrats liant les partenaires, et de leur application dans la pratique

s'agissant des architectes, des maîtres d'ouvrage, des B.E.T. des entreprises en particulier, dès lors que les contrats sont en principe le reflet fidèle des relations entre les participants.

1 - dans les domaines privés et publics

2 - aux différentes échelles territoriales et d'importance économique (avec la question évoquée plus haut: les pouvoirs réels, sont-ils fonction du poids économique réel ou d'autre chose également ?)

3 - avec analyse des missions et des rémunérations (théoriques et pratiques, dans leur diversité et leurs déviations)

4 - autres études sur ce sujet au gré des propositions de chaque équipe nationale

d) des missions théoriques de l'architecte et des conditions réelles d'exercice

en incluant les architectes de l'administration, des municipalités, les architectes praticiens, les architectes conseils de l'administration, les architectes salariés.

(Avec en annexe un aperçu sur les dimensions des bureaux, sur les moyens en

compared with the first. Only when both sets, once constituted, can be confronted, will we have a critical tool in hand and proposals be made possible.

Fields of investigation of study and method

We suggest the following be examined, which is setting ourselves no mean task:

a) building permits

asking ourselves the following questions

In each of our respective countries,

- in which instance it is required ?

- who must examine it ? Who must submit it ? Who must it be submitted to ?

- what the requirements are, and what the request contains ?

- what is not required ? i.e. the urban context existing around a projected building.

- what is provided in reality - pieces, drawings, information ? How this can assure a guarantee for environment ?

- who has power of decision with respect to a building permit and authority to deliver it (legally and in reality) ?

b) urban development programs

the questions are the same as for building permits

c) the various forms of contracts binding partners, and their practical applications

in the case of architects, contracting authorities, design offices and firms in particular, seeing that the contracts faithfully reflect in principle relations between participants.

1 - in public and private spheres

2 - at different territorial scales and economic levels (with the same question as evoked above: are real authorities dependent upon real economic weight or also upon other things ?)

3 - with the analysis of missions and remuneration (both theoretical and practical in their diversity and deviations)

4 - other studies on this subject as proposals from each national team arise

d) theoretical missions of architects and the true conditions of practise

by including architects from administration, municipalities, practising architects, consulting architects in administration, paid architects.

(With an enclosure giving an outline of office dimensions and working tools past, present and future in comparison with the dimensions and means of design offices and firms each according to their respective scales together with honest outline of remunerations.)

e) the evolution in progress, apparent or perceptible, of laws and their application referring back to preceding chapters

instruments de travail passés, présents et en gestation et une mise en parallèle avec les dimensions et moyens des bureaux d'études et des entreprises, eux mêmes à leurs échelles diverses. Avec un aperçu honnête sur les rémunérations.)

e) de l'évolution en cours, ou perceptible, des lois et de leur application, s'agissant des chapitres précédemment évoqués.

L'esprit de l'étude

L'architecte et le pouvoir = l'abord d'un tel problème est possible à toutes les altitudes.

Une réflexion d'ordre général ou philosophique sur ce sujet a existé à toutes les époques.

Elle ne permet pas d'agir sur la réalité des pratiques, donc sur le résultat qui est notre environnement.

On ne peut non plus se contenter des jugements de portée générale sans fondements solides et d'être péremptoire, avec des idées reçues.

Pour porter un jugement laudatif ou débusquer les défauts d'un système, il faut appuyer sa réflexion sur un travail de préparation fiable et d'une envergure suffisante pour ne pas s'engager sur la voie du sophisme, sinon du contresens.

Il faut être d'abord modestement concret et se tenir à l'altitude de la confrontation de la connaissance des règles avec leur application, ce qui est déjà un objectif considérable.

C'est à partir de ce terreau, de ce matériel que pourra s'exercer ensuite notre esprit critique et que nous pourrions songer à imaginer des propositions.

Peut-être serons nous en mesure d'imaginer de quels hommes notre société a besoin pour sécréter son environnement, qu'il s'agisse de la formation des responsables politiques ou des autres responsables, des urbanistes, des architectes.

Et quand nous aurons une idée du profil de l'architecte, peut-être sera-t-il temps de parler de sa formation, mais cette fois en connaissance de cause...

L'étude avec qui

Pour la partie "constatation de l'état existant" concernant les lois et les pratiques, qui est la première partie de l'étude, et sans laquelle il n'est pas de deuxième partie, les architectes seront sans doute les plus motivés.

Encore éprouveront-ils sans doute le besoin de plonger dans les quelques siècles qui nous précèdent pour comprendre certains mécanismes contemporains et beaucoup d'idées reçues: le travail avec des historiens risque de présenter beaucoup d'intérêt.

Pour la seconde partie de l'étude, faite de confrontation, de prises de conscience, de déduction, puis de projection dans le futur il serait raisonnable de travailler avec des économistes, des sociologues et des ingénieurs, qui sait avec des philosophes...

Philippe Fouquey - 14 Juillet 1994

The idea of the study

Architects and power - such a problem may be approached at all levels.

Reflection on this subject of a general or philosophical nature has existed at all periods of time.

It does not allow action upon the reality of practise, hence upon the result which is our environment.

Neither can we be satisfied with judgements of general scope lacking solid foundation, nor peremptory attitudes springing from preconceived opinions.

In order to make a laudatory judgement or reveal a system's failings, one's reflection must be backed up by a solid preparation of sufficient scope to avoid any engagement in sophism or eventual misinterpretation.

It is better to be modestly concrete at first and keep oneself at a level of confrontation between the knowledge of rules and their application, which is already a considerable aim.

From such groundwork and such material, our critical mind will be able to operate and enable us to consider the formulation of proposals.

We might then be capable of imagining what kind of man our society needs to secrete its environment, whether our concern is the formation of political authorities or other authorities, town-planners and architects.

And when we will have an idea as to the architect's profile, then may come the moment to discuss his training, but this will be with full knowledge of the facts ...

Who should be asked to collaborate ?

For establishing the actual conditions of production with respect to laws and practise, the first part of our study, without which there can be no second part, architects will obviously be the most motivated.

They will doubtless feel the need to explore the few centuries preceding us to be able to grasp certain contemporary mechanisms and a number of preconceived opinions : collaboration with historians should be very interesting indeed.

For the second part of the study, involving confrontation, arousal of awareness, deduction, future projection, it would be advisable to work together with economists, sociologists and engineers, perhaps even with philosophers ...

Rappel sur les motivations d'une étude de caractère international sur l'Architecte et le Pouvoir

26 mai 1995

Les forces qui freinent

entre autres, et en vrac,

- quelque insuffisance dans l'enseignement, ou bien une optique fautive (ou pas d'optique du tout) des objectifs de l'enseignement. Qui décide de l'enseignement ?
 - des déséquilibres économiques entre l'architecte, source de production de l'architecture, et les "partenaires": ceux qui complètent techniquement l'étude et ceux qui la mettent en oeuvre, qui déposent l'architecte de tout ou partie de son pouvoir si celui-ci ne s'est pas rendu indispensable, objectivement, grâce à son savoir.
 - l'ensemble de la structure qui a vocation à produire le domaine bâti.
 - peut-être l'ensemble ou certaines formes de la structure économique de la société.
 - les idées reçues sur l'image et le rôle de l'architecte tels que perçus par l'immense majorité des citoyens. Nécessité d'un plongeon historique sur ce qui est à l'origine de ce regard défavorable. (Très variable selon les pays.)
 - la législation de la construction, inséparable du regard des citoyens ou de la société.
 - les lobbies: l'architecture est construction. Elle devient ainsi un marché, comme les chaussures... Il peut exister des chaussures très belles et très agréables à vivre. Pas nécessairement les plus chères: les mieux étudiées.
 - l'inculture en matière d'architecture, et probablement d'art urbain, **des élus**, qui jouent un rôle fondamental dans les choix, **des ingénieurs**, qui ont à faire avec ce qui, pour la majorité d'entre eux, n'est que de la construction, ou à qui on a donné, au cours de leur formation, une teinture architecturale alibi qu'ils prennent pour une culture. Pour peu que dans certains pays ces ingénieurs jouent un rôle dominant, cela induit toutes les dérives.
- Etc ...

Quelques signes permettent de repérer des prestations insuffisantes en architecture

- une architecture de "promoteurs" est davantage faite pour rentabiliser les m²: les volumes intérieurs et les façades s'en ressentent; le voisinage aussi.
 - le hiatus entre l'objet bâti et le contexte urbain.
 - précisément une architecture objet sans modestie, prétendant sinon au chef-d'oeuvre, du moins à la singularité, qui détruit un environnement qui n'a pas été compris, avec sa médiocrité.
 - une architecture d'entrepreneur (voir la vallée du Pô défigurée, par exemple).
 - dans certains de nos pays, le traitement des banlieues: responsabilités entre autres politiques. Problèmes aussi assez récents des grands ensembles, explicables par un faisceau de raisons, y compris l'inculture des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'oeuvre, pas de prise de conscience urbaine, etc...
 - le manque de réponse dans certains de nos pays aux besoins en logement bon marché, entraînant de graves problèmes sociaux. Ou bien "néolithisme" des réponses.
 - l'étude sur le Permis de Construire en France a montré que l'architecte était pratiquement absent de son instruction.
- etc ...

Adrien Boros et Philippe Fouquey

Note on the motivations behind an international study on Architects and Power

May 26, 1995

Hindering forces

among others, and loosely formulated,

- a certain insufficiency in the teaching of architecture, or perhaps the wrong perspective (or none at all) of teaching objectives. Who decides what is to be taught ?
 - economic imbalances between the architect, who is the real source of architectural production, and his "partners": those who complete the study technically and those who implement it, who depossess the architect of all or a part of his power if he has not made himself indispensable, objectively, because of his knowledge.
 - the whole structure that authorizes construction.
 - perhaps the whole or certain forms of society's economic structure.
 - generally accepted ideas and clichés about the image and the role of the architect as perceived by the great majority of citizens. The need to historically focus on what is at the root of this unfavorable attitude. (Varies considerably according to country.)
 - building legislation, which is inseparable from the attitude of citizens or society.
 - lobbies: architecture is construction. It therefore becomes a market, like shoes... There are very beautiful and pleasant shoes. Not necessarily the most expensive ones, but those best designed.
 - the cultural ignorance of the subject of architecture, and probably of urban art, of **elected officials**, who play a fundamental role in decisions, of **engineers**, of which the majority is only concerned with construction, and who were given during their schooling a smattering of architectural as an alibi for a lack of culture. Since in certain countries these engineers play a major role, this leaves to many deviations.
- Etc ...

Certain signs allow us to spot insufficiencies in architecture

- the architecture of "property developers", that tries to make every m² pay: interior volumes and façades suffer as a result; the neighbourhood, as well.
 - the hiatus between the built object and the urban context.
 - to be precise, architecture that becomes an object without modesty, that pretends nevertheless to be, if not a masterpiece, at least a remarkable work, that destroys with its mediocrity an environment that was never understood.
 - the architecture of "building contractors" (as, for example, in the disfigured Po valley).
 - in some of our countries, the way suburbs are treated: political responsibility, among other things. Not so long ago: "les grands ensembles", can be explained by a cluster of reasons, including cultural ignorance of the architect's clients, contracting authorities and architects themselves, lack of urban consciousness, etc...
 - the failure in some of our countries to fulfill the need for inexpensive housing, which leads to serious social unrest. Or rather the "neolithic" solutions proposed.
 - the study of building permits in France showed that the architect was practically absent from the process.
- Etc ...

Adrien Boros et Philippe Fouquey - May 1995

Paris, le 9 Mai 1994

- L'architecte et le pouvoir -
les 18 et 19 Novembre 1994
à l'Institut Finlandais

Un colloque sur le thème "l'architecte et le pouvoir" se déroulera à l'Institut Finlandais les 18 et 19 Novembre 1994.

Ce colloque sera l'aboutissement d'un travail collectif entre équipes pluridisciplinaires de nationalités différentes de Mai à Novembre 1994.

L'esprit et les objectifs de ce travail sont exposés dans la note jointe.

Si vous êtes intéressé par ce thème et si vous souhaitez participer au colloque de Novembre 1994, donc à sa préparation, vous pouvez dès maintenant vous inscrire auprès de l'Institut Finlandais en remplissant la fiche de participation au colloque "l'architecte et le pouvoir".

Nous vous ferons connaître, pays par pays, les noms des participants afin que vous soyez en mesure de former ou de compléter les équipes nationales.

Le groupe d'étude sur l'architecture et le pouvoir Présentation

... Nous nous sommes donc attribué la tâche multiple suivante:

1/ Expliciter ces insuffisances et repérer les freins et les obstacles qui s'opposent à un déroulement satisfaisant des actions et initiatives en matière d'architecture, d'art urbain, ou d'urbanisme.

2/ Comprendre les raisons, ou la nature profonde de ces insuffisances, de ces freins et de ces obstacles par le truchement d'analyses globales ou spécialisées, extrêmement concrètes, entreprises au sein de chacun de nos pays, et aussi grâce à l'examen des similitudes et des dissemblances entre nos pays.

Il est clair que les angles mêmes sous lesquels nos observations se feront risquent d'être inattendus, sinon insolites, du fait même de l'existence de nos disparités; c'est tout l'intérêt d'une étude internationale.

La richesse de l'imprévisible, les scientifiques la connaissent: ils appellent cela "la sérendipité". L'imprévu est à l'origine de nombreuses découvertes scientifiques.

De même nous pensons que de nouvelles perspectives d'observation nous feront déboucher sur des visions ou optiques inédites permettant de diversifier ou de modifier profondément les catalogues ou les systèmes de solutions palliatives ou nouvelles.

Ces analyses, que nous croyons incontournables, doivent être de tous ordres: architecturales, juridiques, historiques, technologiques, sociologiques, économiques, épistémologiques sinon philosophiques.

Philippe Fouquey - 4 Juillet 1995

ARCHITECTS AND POWER
18th and 19th November 1994
at the Finnish Institute

A seminar on the theme " Architects and Power " will be held at the Finnish Institute on the 18th and 19th November 1994.

This seminar will be the result of collective work between multi-disciplinary teams of different nationalities from May to November 1994.

The ideas and aims of this work are presented in the attached note.

If you are interested in this theme and would like to take part in the seminar in November 1994 and in its preparation, you may now inscribe at the Finnish Institute by filling in the seminar participation form " Architects and Power " .

You will be informed, country by country, of the names of all participants to enable you to make up or complete the national teams.

Research Group on Architects and Power Introduction of the Group

We have therefore made our duty to undertake the following:

1/ To reveal those deficiencies and to discover the brakes and the obstacles that prevent architects from obtaining satisfactory results from their action and initiatives in the fields of architecture and town planning.

2/ To understand the nature of deficiencies by analyzing, globally and with specific, concrete examples, those brakes and obstacles in each different country. To examine and to compare similarities and differences between countries.

Clearly, our points of view may be unexpected and unusual, on account of disparities within our group. But that is exactly what makes an international comparative study interesting !

Scientists know well the richness of the unforeseeable: They call it "serendipity". The search for the unexpected is the origin of many a scientific discovery.

In a similar way, we think that new observation perspectives will lead us to have an original vision of existing problems. Which will enable us to diversify and to modify the solutions generally proposed (or not proposed at all) to the problems of architecture and town planning.

The analyses should include all fields : architecture, law, history, technology, sociology, economy, epistemology, even philosophy.

2 Interventions

Présentation

Philippe Fouquey

Ceux des membres de ce qui est aujourd'hui l'Observatoire International d'Architecture qui se connaissent de longue date se retrouvaient, au sein du Carré Bleu, leur forum, leur "salon littéraire", et en définitive leur organe d'expression, pour s'interroger sur la relation de l'architecture et de la société, le sens ou la signification de telle ou telle évolution de l'une ou l'autre tendance urbanistique ou architecturale, ou sur telle ou telle question de fond par laquelle nous étions tous concernés.

Tous ces architectes - et quelques uns qui ne l'étaient pas - avaient tellement la sensation de manipuler ensemble un capital intellectuel et de civilisation commun, d'être en définitive d'une même famille, que cela avait gommé définitivement chez beaucoup d'entre nous la perception que nous n'étions pas du même pays d'origine.

Nous étions "frères en culture critique" et citoyens curieux et responsables d'une commune contrée en constante évolution bienfaisante ou maléfique dont nous prenions ensemble le pouls environnemental.

Nos échanges, en avons-nous conscience, se situaient à l'altitude des aléas de l'histoire de l'architecture contemporaine bien comprise, nos propositions aussi.

L'analyse de l'histoire de l'histoire de l'architecture, contemporaine ou non, prend en considération les résultats de la production architecturale et les conditions générales de civilisation de chaque période examinée, qui sont le terreau de cette production, pour mettre à jour les grandes évolutions.

Elle ne prend pas en considération les contextes particuliers juridiques ou autres, ni les modes opéra-

The members of what is today the "International Observatory of Architecture", who met long ago within the context of the Carré Bleu, their forum or "literary salon" and eventually their mouthpiece, originally came together to explore the relation of architecture to society, the reason or meaning behind various changes in one or another of the many trends affecting urban planning or architecture. Fundamental questions were posed, ones that concerned us mutually.

All of these architects - and some who weren't - were so convinced of sharing a common intellectual culture and civilisation, of belonging in the end to the same family, that many of us simply forgot to take notice of the fact that we came from different national origins.

We were "brothers in critical culture" and citizens both curious and responsible for a common land in constant evolution, whether positive or negative, and whose environmental health we together watched over.

Our exchanges, as we knew quite well, were situated at the altitude of historical events in contemporary architecture, our propositions as well. To analyze the history of architecture, whether contemporary or not, one take into consideration the results of architectural production and the general conditions of civilisation of every period examined which is the natural soil for such production. Such analysis brings to light the major developments. Not taken into consideration are the particular legal contexts or daily methods of operation, whether short or long-term, linked to national habits and structures which condition the production of architecture.

It has been through certain random encounters of a more professional than theoretical nature that some of us have been moved to enter into an initially private reflection, then circumspect questionings, and finally open public debate. These questionings were in the end justified between "architects without borders", as we considered ourselves to be,

toires au quotidien, ou à court ou moyen terme, liés aux habitudes et structures nationales, qui conditionnent la production de l'architecture.

Ce sont les hasards de certains rapprochements d'ordre plus professionnel que théorique, entre certains d'entre nous, qui sont à l'origine de certaines interrogations d'abord muettes, puis ensuite de questionnements, d'abord circonspects, puis directs, à voix haute.

Questionnements somme toute justifiés entre ces architectes sans frontière que nous pensions être, mis devant le problème d'avoir à travailler ensemble et en équipe sur un projet commun bien concret mais soumis à la juridiction de l'un de nos deux pays.

Ce sont ces circonstances qui nous ont obligés, pour la première fois, à approfondir notre connaissance réciproque des habitudes et des formes de fonctionnement de la pratique au quotidien de l'architecture, pour appréhender les similarités, ou au contraire les singularités et les dissemblances qui allaient peut-être, à cette altitude non de l'histoire de l'architecture mais de sa production, faire resurgir ces frontières qu'au niveau de nos préoccupations très superposables sur l'Architecture, les Sociétés, les Civilisations, nous ne ressentions plus.

Les voici ces questions que nous nous sommes mutuellement posées :

Comment marche la "commande" chez vous ? Parce que chez nous il y a quelques problèmes ...

L'architecte, même quand il a la chance d'être en situation de signer des contrats, publics ou privés, est-ce qu'il éprouve certaines difficultés concernant l'étendue exacte de sa mission ; est-ce qu'on a tendance à la limiter ?

Une fois clairement définie cette mission et le contrat signé, peut-il y avoir malgré tout un risque que la prestation de l'architecte soit diminuée, "grignotée" ?

Comment passent les messages des uns et des autres, le message des usagers, le message architectural, auprès du Maître d'Ouvrage ?

Et le temps imparti à l'étude par le contrat, ce temps est-il suffisant en regard des difficultés de la mission ?

Et la rétribution (ce qui ressemble beaucoup à la reconnaissance ...) est-ce qu'elle tient compte de l'extrême complexité de la tâche de l'architecte ou de l'urbaniste ?

Et la symbiose avec l'ingénieur ?

Et le déséquilibre économique entre l'architecte et l'entreprise ? Par exemple, dès qu'il s'agit de projets

confronted with the problem of having to work together in teams on very concrete projects which though common were nevertheless subject to the laws of a particular country.

These circumstances forced us for the first time to gain a more profound, reciprocal understanding of habits and functional methods in the daily practice of architecture. It further allowed us to perceive similarities, or to the contrary singularities and differences, which perhaps would eventually redraw, on the level of architectural production rather than of history, the borders were no longer felt, preoccupied as we were with architecture in its larger relation to society and civilizations.

Here are the questions we raised in common :

How do commissions work in your country ? For there are a few problems in ours..

Even when architects are in the lucky position to sign public or private contracts, do they experience difficulty defining the exact scope of their missions ? Is there a tendency to restrict them ? Once the mission is defined and the contract signed, does the risk nevertheless remain that the architect's remuneration can be diminished, or "nibbled away" ?

How are the various "messages" - the needs of users, the architectural message - received by the commissioning body ?

Is the time allotted in the contract to study the project sufficient in view of the difficulties of the mission ?

Does the financial reward (which largely resembles recognition) take account of the extreme complexity of the architect's or urban planner's task ? How is the collaboration with the engineer ?

And what of the economic imbalance between the architect and the construction company ? For example, as soon as we are dealing with mid-size to large scale projects, can this have an effect on the impact of the architecture ? Can it be a source of architectural deviation ?

Architects here in France sometimes get a little crushed between big clients, big research consultancy firms, and big construction companies. Is this imaginable where you live ? When this happens here, it can have diverse reasons. For example:

- political : through the rigging of state markets in France, for years done in a fairly organized and systematic way (the financing of political parties : newspapers today overflow with examples of this edifying subject)

- economic : the company unknown at the moment the architect conceives his or her project, happens

moyens ou importants, est-ce que cela peut avoir un impact sur l'architecture, être source de déviations architecturales ?

Il peut arriver, chez nous, que l'architecte soit un petit peu broyé entre son gros client, ses gros bureaux d'étude et ses grosses entreprises. Cela est-il imaginable chez vous ?

Quand cela arrive chez nous, cela peut avoir diverses origines. Par exemple :

- politiques, avec le trucage des marchés publics français, depuis des années assez systématique et assez organisé (financement des partis politiques : les journaux regorgent d'exemples, en ce moment, sur cet édifiant sujet),

- économiques : l'entreprise qu'on ne connaît pas encore au moment où l'architecte conçoit son projet, a justement l'habitude d'un système de construction pas si éloigné de celui proposé par l'architecte, mais tellement moins cher. Architecturalement, qui verrait la différence ...? Mais quelle économie, Monsieur le Maître d'ouvrage !

- "culturelles" : avec la possible et fréquente incapacité de l'architecte à dominer la totalité des problèmes qui vont de la programmation et de la conception à la réalisation et au "suivi du vécu", une fois le chantier fini et "habité".

Incapacité qui pourrait avoir un rapport avec une certaine inadéquation de l'enseignement grâce auquel l'architecte a été formé à la tâche extrêmement complexe et multiforme qui l'attend.

A propos, chez vous, qui définit et décide l'enseignement ? Chez nous, les critères pour le choix de tel ou tel enseignement ne sont pas très clairs. Et les critères pour les choix des responsables des grandes options dans cette matière encore moins.

D'ailleurs, chez vous, en quoi consiste l'enseignement ? Chez nous, les architectes ne construisent pas vraiment tout le domaine bâti. Et chez vous ?

Chez nous, nous avons un problème de langage commun avec les Maîtres d'Ouvrage. Cette ignorance de la langue, donc de la pensée de l'autre, est finalement réciproque.

Mais ce qui nous apparaît comme la plus grave - et pourtant le plus indispensable - est que les Maîtres d'Ouvrage aient une approche juste de la nature et de l'importance de l'architecture, qu'ils soient des élus ou non.

Chez vous le problème se pose-t-il ?

O surprise ! Et la belle innocence.

Les Français, en ce qui les concernait, qui posaient toutes ces questions avec une certaine mauvaise

to use a system of construction fairly close to that proposed by the architect, but so much cheaper. Architecturally, who will see the difference ? For our dear Commissioning Client, what a save !

- "cultural" : there is a possible and frequent incapacity on the part of architects to master the totality of problems ranging from programming and conception to realization and the follow-up phase once the site is finished and "settled into". This incapacity could be related to a certain educational inadequacy. Architects may be unprepared for the extremely complex and multiform task which awaits them.

Who in your countries defines and decides upon what is taught ? Here, the criteria for choosing this or that subject are not clear; even less the criteria for choosing people responsible for the major areas of study in this domain. What does teaching consist of in your country ?

Architects here do not really build the whole of the constructed area. How is it where you live ?

In France, we have a problem finding a common language with the commissioning clients. This ignorance of the other's language, and thus their thinking, is mutual. But what appears as the most fundamental to us is that the commissioning clients, whether elected officials or private individuals, develop an appropriate approach to the nature and importance of architecture. Does this question pose itself in your country ?

Surprise ! Oh, blissful ignorance.

As for the French who posed all these questions with a sort of bad conscience - the simple fact of posing them gave sign of having difficulty in their condition as architects - they discovered that beyond the most usual geographical borders, and gradually beyond borders further and further away, the same sort of discomfort reigned.

No, the French were not the only ones to bump into such anomalies on a daily basis.

Even Finland, longtime justifiably seen in the eyes of the French as an architectural paradise, an activity considered by the Finnish population as primordial, even Finland was living in purgatory. This discovery came a little later when we perceived how much new wealth could come from an enlargement of the questionnaire to include the twelve countries already in contact through our journal, le Carré Bleu. This enlargement transformed a shared sentiment into a certitude - in terms of the existential malaise of architects, frontiers had become quite patchy if

conscience, parce que le simple fait de les poser était le signe qu'ils vivaient avec difficultés leur condition d'architectes, ont découvert qu'au delà des frontières géographiques les plus mitoyennes, et de proche en proche au delà de frontières de plus en plus lointaines, régnait une même sorte d'inconfort. Non les Français n'étaient pas les seuls à se heurter quotidiennement à mille anomalies.

Même la Finlande, longtemps, et pour cause, paradis de l'architecture dans l'imaginaire français, de cette architecture considérée comme une activité primordiale par la population finlandaise, même la Finlande vivait son purgatoire.

Nous l'avons découvert un peu plus tard lorsque nous avons perçu quelle richesse nouvelle pouvait découler de l'élargissement du questionnaire aux douze pays qui étaient déjà en contact à travers notre revue le Carré Bleu.

Cet élargissement du questionnaire a transformé en certitude cette sensation que nous avions qu'en ce qui concernait le malaise existentiel des architectes les frontières n'existaient plus que très inégalement, tandis qu'elles résistaient bel et bien en ce qui concernait la pratique de l'architecture, du fait des traditions dues aux enfermements nationaux.

Ces deux constatations s'avèrent valables du moins pour la majorité des pays d'Europe de l'Ouest, Espagne probablement mise à part, et avec un bémol pour la Hollande.

En Europe de l'Est, le mal-vivre de l'Architecture est d'une autre nature. Il n'est pas comme à l'Ouest le résultat d'une évolution regrettable mais continue depuis des décades, mais d'une brisure récente qui rend illisible, aujourd'hui du moins, toute ligne d'évolution claire pour un avenir à court terme.

Ce sont ces étonnantes prises de conscience qui nous ont donné l'idée de nous grouper pour analyser ensemble, rechercher les diagnostics, et organiser ensemble la lutte contre tous ces méchants virus, qui varient ou évoluent variablement d'un pays à l'autre.

"Les Français consomment trois fois plus de médicaments psychotropes que les Allemands et les Anglais, deux fois plus que les Italiens" écrit le journal "Le Monde" du 30 Mars 1996. Mais en définitive tout le monde en consomme, par dessus les frontières, signe d'un même malaise.

Est-ce être exagérément optimiste que de penser que nous aurons plus d'opportunités d'aller vers une réhabilitation progressive des pratiques pour une architecture mieux adaptée à nos problèmes vitaux,

nonexistent, but they were very resistant when it came to the practice of architecture and this mostly due to nationally guarded traditions. These two conclusions proved to be valid at least for the majority of Western European countries, with the probable exception of Spain, not to mention too loudly the case of Holland.

In Eastern Europe, the malaise of architecture is of another nature. Rather than the result of a regrettable and for decades continuous evolution as it is in the West, it comes from a recent fracture which makes it impossible at the moment to decipher any clear line of evolution towards a short-term future. These surprising realizations gave us the idea to join together to analyze the situation, to search for diagnoses, and to organize a common fight against all these negative viruses which vary or evolve variably from one country to the next.

According to Le Monde (March 30, 1995): "The French consume three times more anti-depressants than the Germans and the British, and two times more than the Italians." Of course the fact is everybody consumes them, frontiers notwithstanding, the sign of a common malaise.

Would it be exaggerated optimism to think that we will have more opportunities to move towards a progressive rehabilitation of practices and thus an architecture better adapted to our vital problems thanks to our approach, our collective action, than these wounded societies will have to reduce the consumption of tranquilizers ? That is if the deviations in the practice of architecture and in the use of tranquilizers are not just two aspects among many others of the same social illness...

The following texts are extracts of contributions by various members of what became six months later the "International Observatory of Architecture". The papers were read by their authors on the occasion of our first colloquium, November 18-19, 1994. These extracts were chosen either because they reflect anomalies, not necessarily new, or erosions in the practices which lead to architectural realizations. From one European country to the next, these anomalies and erosions present astonishing and very regrettable similarities in regard to how the role of the architect has deteriorated. In certain countries, those located not too long ago on the other side of the Iron Curtain, another sort of cacophony reigns. At present, and let's hope only temporarily, the common traits among these countries of Eastern Europe

grâce à notre démarche et une action collective que ces sociétés blessées de réduire leur consommation de tranquillisants ?

A moins que les déviances dans les pratiques de l'architecture et l'absorption de tranquillisants soient deux aspects, parmi bien d'autres, d'une même maladie de société.

Les textes qui suivent sont des extraits des contributions des divers membres de ce qui va devenir six mois plus tard l'Observatoire International d'Architecture, lues à la tribune par leurs auteurs à l'occasion de notre premier colloque, celui des 18 et 19 Novembre 1994.

Ces extraits ont été choisis parce qu'ils reflètent soit des anomalies, pas nécessairement nouvelles, soit des dégradations, dans les pratiques conduisant aux réalisations architecturales.

Ces anomalies et ces dégradations présentent d'étonnantes et bien regrettables similitudes du point de vue de la détérioration du rôle de l'architecte d'un pays d'Europe de l'Ouest à l'autre. Dans certains pays, qui se trouvaient il n'y a pas si longtemps, de l'autre côté du "rideau de fer", règne une autre sorte de cacophonie, avec entre ces pays de l'Est de l'Europe, des traits communs actuellement et, espérons-le, seulement provisoirement, inquiétants.

Ce que nous ne pouvons pas faire partager aux lecteurs du Carré Bleu, et c'est bien dommage - faute de place - ce sont nos réactions surprises, parfois puériles, à nos différences et à nos similitudes, et les débats très vivants et tout à fait excitants que tous ces témoignages ont suscité entre nous.

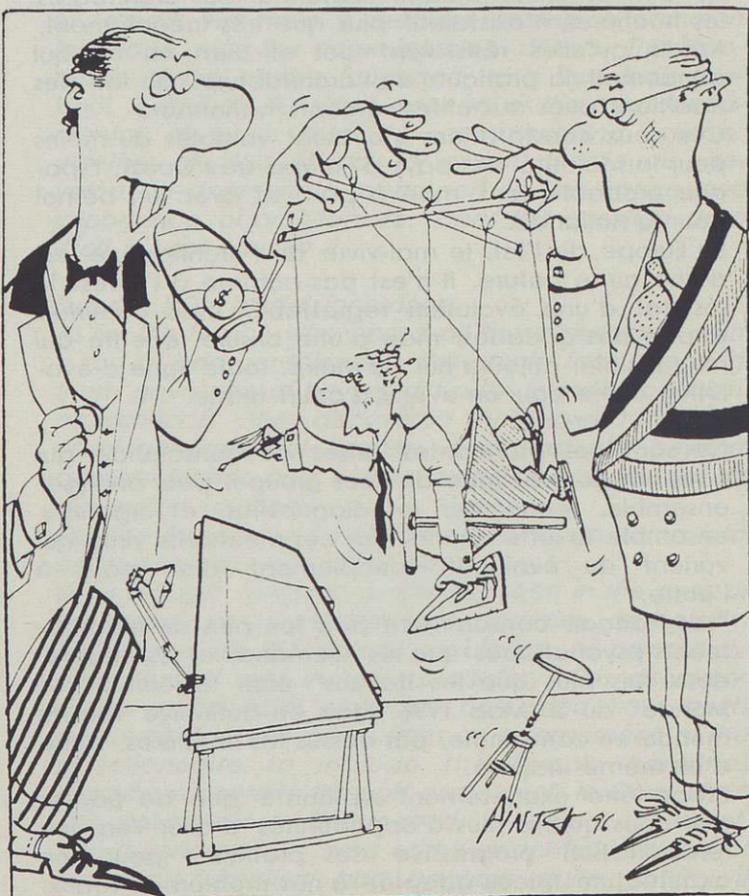
Il est certain que même si déjà, lors de la préparation du premier colloque, nous étions persuadés de la nécessité d'établir des comparaisons précises entre nos divers fonctionnements, pour prendre l'exacte nature des changements à proposer et à obtenir, c'est en réalité au moment de la présentation des contributions et de ces échanges tellement vivants qui ont suivi, que nous avons absolument réalisé quel extraordinaire gisement dynamique et de potentiel pour l'avenir contenait la mise en commun critique de nos patrimoines respectifs.

Si toute cette richesse que nous mettons au jour ne peut être intégrée dans les colonnes du Carré Bleu, elle est heureusement et précieusement récupérée dans l'étude proprement dite sur "l'Architecte et le Pouvoir".

are worrisome. Unfortunately, due to limited space, we can not share with the readers of Carré Bleu our surprised and sometimes puerile reactions to our differences and similarities, nor the lively and exciting debates which all of these reports aroused between us. Although we were convinced even during the preparation of the first colloquium of the need to establish precise comparisons between our diverse methods of functioning, and this in order to take exact measure of the changes to be proposed and obtained, in reality we didn't realize until the actual presentation of contributions and the lively exchanges which followed what an enormous goldmine of energy and potential there was in the critical joining together of our respective heritages.

If this tremendous wealth we have brought to light can not find place in the columns of the Carré Bleu, it is fortunately and preciously picked up in the study properly entitled "Power and the Architect".

Philippe Fouquey



Paavo Perkkiö Finlande

Généralités

Le thème de ce séminaire est tout à fait intéressant. Il permet de réfléchir sur l'architecture et l'urbanisme en tant que profession. Et aussi, plus généralement, sur la nature de la planification au sein de la société. Quels sont les buts et quels sont les moyens ? qui décide, et pour qui ?

On peut parler de processus à propos de planification, réalisation, et résultat. Résultat - c'est à dire l'environnement humain aussi bien que les constructions proprement dites.

Pour clarifier le dialogue entre la connaissance des données et les valeurs, un philosophe finlandais, Likka Niiniluoto, a forgé une pensée très simple qui résume le processus :

"Si tu vises A,

et si tu penses être dans la situation B, c'est X que tu dois faire".

Le point de départ de la planification rationnelle est la connaissance des faits réels qu'on peut analyser. Autrement dit B. Plus précisément B représente la réalité actuelle et son dynamisme - l'organisation de la collectivité, les structures du pouvoir, les mentalités, le milieu physique, etc. La base du processus est donc scientifique.

En face de cette entité, on trouve de valeurs (= A) qui sont de nature subjective. Les valeurs fondamentales d'une société, ses idéaux, les buts choisis, les orientations sont des choix qui relèvent d'un discours continu.

Quel est le rôle de l'architecte ?

A partir de tout cela, il faut étudier les méthodes de travail, les ressources disponibles en hommes et en argent, les rouages et les moyens pour atteindre les buts. C'est à dire X.

Ce processus est très complexe dans la pratique de l'architecture et de l'urbanisme. En effet, à chaque stade, il intègre des notions de sciences, d'éthique et d'art.

Ainsi nous sommes petit à petit arrivés au coeur de la question : Le vouloir - le pouvoir - la responsabilité. Mais par qui ? Et surtout pour et envers qui ? ...

Un peu d'histoire

C'est Eliel Saarinen qui a dessiné le premier schéma

directeur de la ville. Il date de 1918 ...

Le plan de Saarinen n'a pas été approuvé par les pouvoirs publics. Mais, par sa qualité, il témoigne de façon exemplaire d'un besoin de vue d'ensemble pour rationaliser la rapide croissance de la ville.

Il a également pesé sur la mise en place de la réglementation finlandaise de l'urbanisme. Preuve que les compétences professionnelles de l'architecte sont génératrices de pouvoir.

L'Etat - providence

Les années 30 ont vu la démocratie progresser et, au seuil de la guerre, la construction était en situation de boom. La Finlande est ressortie de la seconde guerre mondiale pauvre mais indépendante et convaincue. La reconstruction du pays a commencé au début des années 50, sitôt les dettes de guerre payées.

Entre temps le pouvoir démocratique s'était encore consolidé. Un consensus s'était formé autour des valeurs et des idéaux touchant le projet de société ... Dans ce processus, le principe de démocratie voulait que les citoyens aient un droit de participation. Autrement dit un droit de savoir, de s'opposer et de porter plainte.

Cette notion d'Etat-providence est restée très vivante jusqu'à la fin des années 80. La construction drainait près de 1/5 du Produit National Brut. Ce niveau était l'un des tout premiers dans le monde.

A l'actif de ces options on peut retenir que les architectes ont bénéficié d'une position importante. Ils étaient présents à tous les niveaux d'organisation avec un rôle de conception aussi bien que de décision. C'était l'époque de la participation des architectes à la vie publique ...

Crise de la société d'abondance

Début 90 le pays a commencé à souffrir de la récession due à la crise mondiale. L'écroulement des pays de l'Est a encore aggravé le déficit du commerce extérieur ...

Près d'un travailleur, sur cinq s'est retrouvé au chômage et le volume de la construction a diminué de moitié. L'absence de projets a privé de travail près de 40 % des architectes dans la région d'Helsinki...

Le secteur public se privatise de plus en plus - santé, enseignement, etc. simultanément l'accent est mis sur l'économie de marché et sur le libéralisme ...

Juhani Katainen
Finlande

Si, lors de cette intervention, je me limitais à énumérer les performances nationales et internationales des représentants de notre profession, je pourrais quitter, content, ce forum après mon discours. Mon intention est, toutefois, d'observer par la suite d'un oeil critique le rôle ainsi que les possibilités de notre profession dans notre société et dans le monde...

Jusqu'à ces dernières années, les architectes - dont l'effectif, aujourd'hui, dépasse 2 500 - ont eu la possibilité de participer amplement à l'élaboration des décisions concernant leur propre domaine d'action ...

Durant les années quatre-vingt, la prédominance prononcée du profit commercial a contribué à limiter l'influence de l'architecte sur son travail. Grâce aux changements effectués dans la réglementation administrative, par exemple, on a souvent voulu limiter les points de vue ayant pour but de satisfaire l'intérêt général et qui dérangeaient ...

La modification de la législation de la construction actuellement en cours risque, si toutes les propositions devaient être approuvées, d'anéantir un développement largement apprécié. Le transfert total du droit de décision aux niveaux de base de l'action, proposé au nom d'un libéralisme général, pourrait conduire à des excès imprudents.

Les cas signalés confirment que, malgré un chômage actuel assez important, le besoin des architectes reste évident.

Je vous résume maintenant en quelques mots le rôle essentiel de l'architecte dans l'aménagement de la construction.

Un rapport effectué en 1986, et portant sur les créateurs des bâtiments selon le type de construction, nous fournit des informations intéressantes : ce sont les architectes qui ont créé 65 % des immeubles, 42 % des rangées de maisons, 4 % des maisons individuelles, 23 % des bâtiments de transport, 13 % des bâtiments industriels et 44 % des bâtiments publics.

Ce sont des architectes en bâtiment, des ingénieurs, des conducteurs de travaux ainsi que d'autres, non-architectes travaillant dans le domaine, qui ont été chargés du reste des créations.

Ce qui explique la situation est le fait que, selon la législation finlandaise de la construction, les plans

nécessitant un permis de construire doivent être conçus et signés par un créateur compétent. Le souci de la compétence reste au jugement des autorités.

Contrairement à plusieurs autres pays, le métier d'architecte n'est pas protégé par la législation. Cela peut être pris, naturellement, comme preuve d'une conception sociale libérale qui, parfois, se fait payer cher à cause des décisions qui se révèlent peu heureuses pour le milieu urbain, le fonctionnement ou l'économie ...

Le stage pratique attaché à la formation, sur lequel les décisions ne sont pas encore prises, a été traditionnellement inclus dans les études finlandaises. Ce système a servi de garantie d'un haut niveau professionnel dès le diplôme obtenu ...

Je viens d'aborder quelques questions liées à notre profession qui, comme je le souhaite, doivent transmettre d'une part un certain optimisme et, d'autre part, une certaine inquiétude concernant la base de notre activité professionnelle.

Kimmo Kuismanen
Finland

Notes on the situation in Finland

Background information

The building law in Finland is quite old. It gives quite exact rules how the building administration works and how urban plans and building permissions are handled. The Finnish public administration consists of three levels which are municipal, provincial and central administration. Two last belong to the state administration.

Maybe because of the important role played by architecture in the forming of national consciousness, the authority of architects in Finland has been quite high. Only now it is going down because of the period of depression in building industry. Architects economic status has diminished because the antitrust legislation has prohibited the use of architects tariff. In the long run the quality of average built environment will be worse, too ...

Building design

Drawings to get a building licence must be signed by an "experienced designer" which means in practice that almost anybody who has come kind of schooling in some building branch can do it. This with the result that the quality of building plans is varying a lot. In some municipalities only 2 % of all buildings are designed by architects...

Some other aspects

I think that there is a need to develop our university education. Some examples :

- to develop new methods of making more flexible and innovative building programs

- to teach methods of environmental and micro-climatic analyses

- to develop urban theories and ecological planning methods

- to teach the principles of ecological building design.

Kaisa Broner-Bauer
Finlande

Kaisa Broner-Bauer est depuis quinze ans essentiellement préoccupée par ce qui concerne la recherche et l'enseignement de l'architecture.

Elle choisit d'approcher le problème "l'Architecte et le Pouvoir" sur un registre qu'elle appelle "académique".

Très académiquement (et très sagement), elle commence par chercher les définitions des mots, dans le dictionnaire d'abord, dans son imaginaire ensuite.

Tout d'abord, que dit le dictionnaire de la notion de pouvoir ?

"La capacité de produire un effet, la possibilité de faire quelque chose.

L'autorité, la puissance de droit ou de fait.

Le mandat, la procuration, ou l'aptitude d'agir.

La fonction de l'Etat, ou le domaine de l'Etat.

Toute autorité constituée, le gouvernement d'un pays, ou l'autorité d'une église, ou le pouvoir spirituel." etc. Kaisa Broner-Bauer considère que l'architecture a "affaire" au phénomène du pouvoir dans toutes ses acceptions.

Et maintenant, qu'est-ce que l'architecture, en res-

tant dans la problématique "l'Architecte et le Pouvoir" ?

Kaisa Broner-Bauer choisit quelques approches, plus particulièrement. Elle dit que chacun de nous a une notion de l'architecture : la sienne propre, ou celle qui est le plus généralement acceptée.

Mais qu'en réalité, la question est loin d'être simple. Qu'il existe de multiples façons de définir l'architecture et que cela influence profondément la pratique architecturale. Que depuis des siècles cette question ontologique se pose : qu'est-ce que l'architecture ? Et qu'il n'est pas question ici de "balayer" l'ensemble de ce questionnement.

Kaisa Broner-Bauer choisit une définition particulière de l'architecture.

Elle rappelle, comme essentiel, que Palladio considérait que, comme tous les arts, l'architecture est imitation de la nature; et qu'Aristote traitait déjà de ce problème philosophique complexe : l'art est-il imitation de la nature ?

Mais que ça n'est que depuis la Renaissance que l'architecture est considérée comme un art. Jusque là, elle était un "art appliqué".

L'architecture est donc "l'art" de bâtir.

Et c'est cette dimension "art" qui implique une sorte "d'amour sublimé" dans la démarche de l'architecte qui lui permet d'accepter, de revendiquer même, la très sévère lutte quotidienne qu'implique la réalisation de l'objet architectural.

Kaisa Broner-Bauer considère que l'architecture moderne finlandaise a apporté un nouveau contenu à cette définition palladienne de l'architecture imitation de la nature : un contenu romantique.

En particulier, à travers les réalisations d'Alvar Aalto et de Reima Pietila.

Si maintenant nous abordons notre problématique d'aujourd'hui, "l'Architecte (ou l'Architecture) et le Pouvoir", nous y voyons des rapports extrêmement complexes, puisque les deux concepts ont de multiples significations ou définitions.

Tellement complexes que Kaisa Broner-Bauer se limitera à quelques "points de vue" seulement, valables en tous lieux, puis en viendra à "La Finlande, l'Architecte et le Pouvoir".

Comme par exemple :

- tout ce qui touche à la société humaine a, par définition, affaire avec le pouvoir,

- tout ce qui touche à la société humaine met en cause des rapports de force, donc de pouvoir,

- à travers toute l'histoire de l'architecture, l'art de bâtir a été une manifestation, un phénomène de

pouvoir,
 - depuis l'Antiquité, les cités ou les temples consacrés aux dieux de la mythologie grecque ou romaine, ou les églises chrétiennes matérialisent le pouvoir spirituel,
 - ou bien matérialisent le pouvoir de ceux qui détiennent le pouvoir dans l'église, comme le Pape ou les ordres monastiques,
 - les palais des empereurs, rois, papes, de l'Antiquité au 19ème siècle, et jusqu'aux temps modernes, reflètent les pouvoirs terrestres,
 - les événements intellectuels, culturels et politiques ont toujours influencé la production architecturale d'un pays, tant en bien qu'en mal, de façon déterminante. Exemple : le départ, en 1933, des architectes allemands du Bauhaus vers l'Angleterre d'abord, puis les USA, a eu un fort impact sur l'architecture et l'enseignement à Chicago et Harvard,
 - à l'époque moderne, où les droits de l'individu et les systèmes sociaux et politiques vont vers plus de démocratie et de liberté individuelle, l'architecture a reflété naturellement ces tendances, en bien comme en mal.
 - on peut lire l'influence du pouvoir économique sur le visage de la ville; on peut lire comment les institutions sociales, et les idéologies, s'inscrivent dans le destin de la ville.

En Finlande, l'architecture moderne - s'agissant des bons exemples - s'est bien adaptée aux conditions sociales, économiques et culturelles du pays.

Kaisa Broner-Bauer pense que ça a été le résultat de la capacité, du pouvoir personnel et du talent particulièrement de certains architectes, comme A.Aalto, R.Pietila, J.Leiviska, A.Ruusuvuori, entre bien d'autres, qui ont su montrer la voie du développement de l'architecture moderne dans ce pays. Un des facteurs qui a favorisé de façon significative les conditions de la création de l'architecture moderne, en Finlande, est le système des concours grâce auquel les commandes les plus importantes ont été attribuées.

Cette constatation est valable pour le passé et jusqu'aujourd'hui, avec cette restriction qu'aujourd'hui on ne construit pas beaucoup. C'est grâce aux concours que même les très jeunes architectes ont pu et peuvent encore construire.

"Chez nous, il est inconcevable qu'un Président de la République, ou tout autre pouvoir, non lié à la cons-

truction puisse se mêler du choix de l'architecte, ou du choix du style architectural, dans le cadre d'une construction publique", dit Kaisa Broner-Bauer. Evidemment, on trouve dans le passé des exemples de bonne coopération entre des rois et des évêques qui ont choisi un architecte, ce qui a pu aboutir à un bon résultat. Mais la résidence du Président de la République de Finlande, dernière oeuvre de Reima Pietila, est le résultat d'un concours que celui-ci a gagné, non du choix du président.

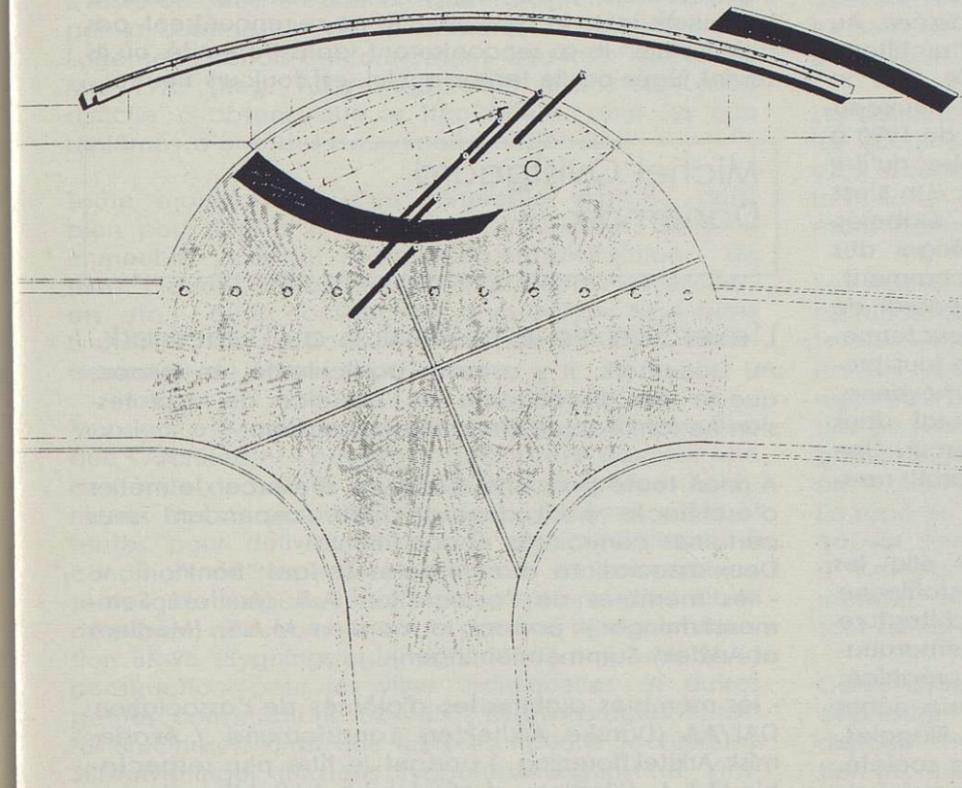
Kaisa Broner-Bauer se dirige vers une conclusion en soulignant le rôle de la culture, dans toutes les significations du terme, en tant qu'activité et langage symbolique. Elle considère qu'une bonne architecture est toujours la manifestation des archétypes culturels d'un peuple ou d'un pays. Quant à la culture, en tant que mode d'action, elle doit être ouverte, juste, et accessible pour permettre aux vrais talents de s'exprimer. Elle nous entretient ensuite de la culture, en tant que "bonne coutume", au sens ou Claude Perrault, architecte de la Colonnade du Louvre, la considérait avec grand respect, comme une condition de la beauté :
 - la beauté "positive", fruit de l'exécution et de la mesure exacte, et
 - la beauté "due au hasard", due au talent de l'architecte.

Et Kaisa Broner-Bauer nous fait part de son inquiétude : nous entrons aujourd'hui dans une période de grands changements en Europe et en Finlande, dans une période de crise. Résultat : la culture d'action change, la coutume change. On peut avoir peur que la "bonne coutume" se perde dans tout cela, et l'éthique avec la "bonne coutume". On n'a pas aujourd'hui beaucoup d'éthique. Quant au manque de "bonne coutume", il se reflète dans l'enseignement, dans la pratique architecturale et dans la commande architecturale. Dans la vie, on cherche la bonne balance entre les groupes qui revendiquent le droit à l'existence. Nous aussi nous devons revendiquer la bonne architecture et la "bonne coutume".

Texte reconstitué par la Rédaction du Carré Bleu (Ph.F.) à partir de l'enregistrement du Colloque de Novembre 1994.

Juhani Pallasmaa Finlande

Lors de notre colloque, Juhani Pallasmaa, membre de notre Observatoire, mettait en place son exposition commune avec Leonhard Lapin "L'architecture du silence" à l'Institut Finlandais de Paris. Grâce à lui, nous avons accueilli Leonhard Lapin au sein du groupe.



Leonhard Lapin Estonie

L'architecture et le pouvoir ou deux pouvoirs pour une architecture
 Ma vie et mon travail d'architecte se sont déroulés entièrement sous la domination de deux pouvoirs. En 1940, la République d'Estonie fut occupée par l'Union Soviétique. En 1941, elle fut occupée par l'Allemagne hitlérienne, en 1944 à nouveau par les Russes rouges. L'occupation soviétique de notre pays a pris fin officiellement en 1991, mais les troupes russes ne se sont retirées qu'en août 1994. Jusque là mon pays vivait encore sous le régime de la seconde guerre mondiale - avec tout ce que cela implique. J'ai passé la plus grande partie de ma vie dans un pays occupé, sous la loi d'une dictature par laquelle un pays et une civilisation imposaient aux autres leur mode de vie et leur idéologie. Pouvoir soviétique ne signifiait pas "dictature" pour les Estoniens seulement, mais aussi pour d'autres peuples soumis, et pour les Russes eux-mêmes. Pourtant l'exercice de ce pouvoir passait par la langue russe, et il impliquait la mise en oeuvre des dogmes culturels russes : dans cette entreprise, l'empreinte slave était nette. Rien d'étonnant en conséquence à ce que les Estoniens aient identifié le pouvoir soviétique à la culture russe, bien que la culture russe ait été sous la domination du même Satan.

La génération d'architectes qui avait été formée en Estonie à l'époque soviétique abordait l'architecture dans un esprit nouveau : l'architecture était désormais considérée comme activité humaine plus proche du métier d'ingénieur que de la création. Les questions éthiques furent éliminées du programme. Jusqu'en 1930, l'architecture avait été le grand patron de la construction, dans les années 60, il n'était plus qu'un petit

employé au service du grand système étatique : sa fonction se résumait à la fabrication d'un produit qui, facile à réaliser devait être le moins cher possible et répondre aux normes d'un édifice provisoire. On mettait aussi en oeuvre de vastes "projets-types", destinées à insérer tout ce qui devrait être construit dans ce pays - des toilettes jusqu'à l'aéroport - dans le cadre d'un petit nombre de projets. Cet "encadrement" devait permettre de réaliser une économie importante, mais aussi d'exercer un contrôle sur tout ce qui se faisait dans le pays.

Pour les meilleurs architectes, l'unique possibilité d'expression, en dehors des commandes privées, passait par la participation aux concours internationaux et aux expositions à l'étranger - lorsque les annonces parvenaient jusqu'en Estonie.

On avait attendu avec impatience l'indépendance et la libération pour commencer à créer une nouvelle architecture dans une Estonie redevenue démocratique. La liberté est effectivement arrivée en 1991. Mais les espérances ne se sont pas réalisées. Au pouvoir politique qui avait jusque là dirigé l'architecture se sont substitués d'abord l'anarchie puis le pouvoir de l'Argent, ce qui était tout-à-fait nouveau pour nous. Pendant la période d'anarchie, de 1990 à 1992, on n'a pratiquement rien construit, bien qu'il y ait eu un certain nombre de bons projets. On s'est contenté de mener à terme des projets élaborés durant l'ère soviétique : on a achevé d'ériger des édifices qui symbolisaient le passé. Tout récemment, on s'est mis à faire du neuf. Il s'agit en général de kiosques, de boutiques ou de bars qui, par leur forme, traduisent à l'envi le niveau esthétique de leur propriétaires ... quelque part au-dessous de la moyenne. On y trouve une sorte de kitsch architectural dans lequel le rôle de l'architecte est assez obscur. Une véritable ambition architecturale y transparait rarement.

L'architecture des villas qui portait en elle les meilleures aspirations de l'architecture estonienne dans les années 60, 70 et même 80, une architecture qui, même à l'échelle européenne, était remarquable par sa diversité et par son imagination créatrice, est entrée en crise. Les parvenus, les nouveaux riches dont la fortune provient souvent d'affaires illégales, sont culturellement proches de la lie de la société. Leur goût en architecture ne dépasse pas celui du kitsch, et c'est ce genre d'architecture qui prédomine actuellement en Estonie dans la construction

des villas. Qui plus est, ces nouveaux riches achètent des maisons de construction soignée déjà prêtes ou à moitié terminées et entreprennent de les "décorer" selon leur goût comme des gâteaux de mariage ... Ainsi voit-on, en Estonie, fleurir une architecture occidentale déjà périmée, ou pour ainsi dire une architecture vernaculaire de commerce. Il ne s'agit plus, pour ce qui est des bâtiments neufs, d'architecture au sens artistique, mais plutôt de volumes technologiques de construction que la publicité permet de classer parmi les hôtels, les garages ou les usines. On assiste à l'étalage incontrôlé du pouvoir de l'argent. Ainsi donc, les Estoniens jouissent de la liberté, ils détiennent le pouvoir, mais l'architecture, si elle n'est plus aux mains des politiciens, est prise dans les filets du grand capital. La politique avait été importée en Estonie de l'extérieur et par la violence ; l'argent aussi est d'origine étrangère, souvent d'origine criminelle - parfois même son usage est lié à la violence.

L'architecture reste toujours l'architecture, comme le pouvoir reste le pouvoir. S'ils ne se rencontrent pas aujourd'hui, ils se rencontreront dans l'éternité où ils seront jugés par le temps qui lui, est toujours neutre.

Michel Qvistgaard Danemark

L'exercice de la profession au Danemark.
Au Danemark, il y a cette particularité en Europe, que le titre d'architecte et l'exercice de la profession ne font l'objet d'aucune protection.

A priori toute personne désireuse d'exercer le métier d'architecte peut donc le faire, cependant sous certaines contraintes et conditions.

Deux associations d'architectes se font "front":
- les membres de l'association A.S. (Arkitekt Sammenslutningen) portant la mention M.A.S. (Medlem af Arkitekt Sammenslutningen)

- les membres architectes diplômés de l'association DAL/AA (Danske Arkitekters Landsforbund / Akademisk Arkitektforening) portant le titre plus respectable M.A.A. (Medlem af Akademisk Arkitektforening)
Les porteurs de la mention M.A.S. ne sont pas détenteurs de diplômes (assimilés à des agrées en archi-

teature), mais ont fait l'objet d'un agrément par une commission compétente certifiant que l'intéressé satisfait aux critères de l'adhésion à l'Association.

Les porteurs du titre M.A.A sont pour la plupart diplômés (cand. arch.) sortant d'une des deux écoles Architectures nationales agrées, soit :
- L'Ecole d'Architecture des beaux-arts de Copenhague (Kunstakademiets Arkitektskole)
- L'Ecole d'Architecture de Aarhus (Aarhus Arkitektskole)
toutes deux sous seing du Ministère de la Culture.
Si l'on est non diplômé et désireux d'adhérer à l'association DAL/AA, il faut en faire la demande, après acceptation du dossier considérant que le candidat a fait preuve d'avoir satisfait à une connaissance et un savoir faire très poussé en Architecture, puis enfin passer un oral devant une commission de sélection très sévère avec soutenance du dossier de demande.

Il reste en outre un dernier mode d'agrément délivré par la commission des architectes du Ministère du Logement danois conformément à la loi n° 202 du 28 Mai 1975 (Reg. Ark./ Registreret Arkitekter), aussi difficile à obtenir que le titre M.A.A. pour les non diplômés d'une des deux Ecoles nationales.

Toute modification d'un immeuble existant, aussi bien pour toutes modifications intérieures dans un immeuble existant (déplacement/réalisation de murs, cloisons, installations/déplacement de sanitaires, etc.) , ou la construction d'un édifice neuf (sans limitation de surface) doivent faire l'objet d'une demande de permis de construire.

Monsieur et Madame "tout le monde" - au même titre que l'Architecte - peuvent à priori aussi déposer une demande de permis de construire aux services techniques des municipalités (seules institutions compétentes pour délivrer un permis de construire) , à condition de respecter les normes et prescriptions techniques exigées aussi bien sur le formulaire de la demande que dans le code général de la construction BR-95 (Bygningsreglement 1995), le code de la construction pour les villas individuelles et autres petites constructions BR-S-85 (Bygningsreglementet for Smørhuse), ainsi que les prescriptions techniques SBI-Anvisninger (Statens Byggeforskningsinstitut / Institut d'Etat de Recherches Techniques de la Construction).
Toutes modifications (raccords aux réseaux publics

ou autres), sont strictement répertoriés et classés aux services techniques des Municipalités, dossiers accessibles pour tout le monde sur simple demande préalable.

L'obtention du permis de construire, une fois accepté par la commission technique municipale (traitement du dossier env. 2 mois), est payant.
L'exercice de la profession "Conseiller Technique" à titre professionnel dans le cadre d'un cabinet, reste cependant strictement réglementées dans le cadre de l'ABR-89 (Almindelige Bestemmelser for Teknisk Rødgivning og Bistand).

Les primes d'assurances professionnelles sont assez élevées, et environ 25% plus élevées pour les non diplômés d'une des deux Ecoles nationales.
Environ 50% des architectes exercent en tant que salariées (d'un cabinet, d'un service technique public ou autre institution publique ou privée intégrant un concepteur architecte). Les honoraires de ces derniers sont strictement réglementés avec un plafonnement minimum syndical (plus élevé pour les porteurs de diplômes).

Les derniers 50 % forment des structures professionnelles (cabinets en associations : S.a.r.l., E.u.r.l., S.A. etc.) accueillant ou non des salariés en fonction de la taille de la structure. L'exercice libéral reste quasiment inconnu.

Les honoraires d'architectes font aussi l'objet d'un plafonnement minimum réglementé, sinon ils restent totalement libres.
Il est à noter que très peu d'Architectes porteurs de diplômes Etrangers sont inscrit à DAL et ont réalisés des projets sur le territoire danois. Est-ce dû à l'éloignement, l'étroitesse de marché ou encore à un protectionnisme caché ?
La réponse est très probablement essentiellement à trouver dans le sérieux barrage de la langue (même si l'anglais reste pratiqué par presque tout le monde), et naturellement le chômage comme partout ailleurs en Europe.

Cette absence de protection du titre ne convient cependant plus guère aux membres de DAL, car ces derniers revendiquent aujourd'hui la réelle protection du titre avec une organisation obligatoire.

A quand donc ce pouvoir de monopole au Danemark pourtant si démocratique ?

Georg Varhely
Suède

The developers responsibility

Supplementary to the Act corrections and new amendments came into being adherent to strengthening the responsibility of the developer.

As already mentioned the tentative approval and the control by municipalities shall decrease and the developer makes oneself responsible for the final product, for the environment under and after the construction phase, for the adaptation for handicapped persons and for the security as well. The developer is free and entitled to engage a superior pre-qualified answerable - eventually but not necessarily an architect - but the total final answer for the product remains by the developer.

Pre-qualifications

The consultants for the different specialized branches must have pre-qualification for the requisit confidence by the authorities.

To obtain possession be entitled to central precept for the country as a whole is an accomplishment (training-course) of need for license.

Until today have 20 consultants obtained an equivalent authorization (in a few number are architects).

Architects denomination and authorization

Architects have a self evident sector in a long file of answerable trustees for adopted functional, artistic and environmental missions. Special certified consulting is required for the construction work of course, for statics, fire regulation, handicap accessibility, air processing, radon precaution, garbage maintaining et cetera, all of them having the responsibility vis-à-vis the developer.

The matter and the architects right as originator has been controversial in Sweden, let's say since about forty years. Rising up into existing big building-tender and consulting-engineering units in full force, architects have been losing pronounced desirability in the planning process.

Now faced the economic situation and Swedens association to the European Community and harmonizing into the EC regulation system, has the National

Association of Swedish Architects SAR transmitted observation to the ministry's acting in question. Requirements for an authorization or certification has been drawn up by the SAR itself, proposing great demands on its performer.

Although the ministerial administration into contact with the aim has shown a slight interest towards those aspirations, more detailed statements has been trashed out.

Expectations to sum up

We anticipate in tense expectancy that provided everything worked out perfectly the architects profession in Sweden in consequence of these actual regulations as indicator now will regain a powerful mission in the primary duty.

In the very end

I will keep up my earlier persuasion that no regulation system but only the architects personality, competency, his engagement and ability to cooperate can give the guarantee for an optimal result.

But, I'd like to emphasize, this is another story !

Manfredi Nicoletti
Italie

Le rapport actuel entre la maîtrise d'ouvrage publique et l'architecture n'a plus les caractères de l'empathie qu'il avait au moyen âge ; il a perdu aussi la netteté culturelle et hiérarchique tranchée qui l'a caractérisé de la Renaissance au début du 20e siècle.

D'où une chute de qualité de l'architecture. Pour deux raisons.

L'une est due à la maîtrise d'ouvrage. Sauf dans quelques épisodes bien connus - en France surtout - la maîtrise d'ouvrage publique est aujourd'hui dépersonnalisée : l'interlocuteur n'est pas un personnage cultivé, capable de jouer le rôle du prince-patron, de prendre des décisions, d'accueillir et d'imposer des concepts novateurs. Ce qui domine, au contraire, c'est un souci de garantie, un conformisme : en l'absence d'une ligne culturelle personnalisée, on s'abstient de demander une qualité ar-

chitecturale précise (en se bornant à contrôler la qualité des matériaux de construction), ou bien on se laisse attirer par les fulgurances d'un "star system" issu des académies ou de la propagande.

La deuxième raison est inhérente aux architectes eux-mêmes, et, plus généralement, à un état de la culture architecturale, caractérisé par la perte du sens spécifique de la forme, par l'incapacité de la forme d'exprimer des contenus concrets, spécifiques et reconnaissables.

Massimo Pica Ciamarra
Luciana di Rosa Italie

Avant propos

L'étude comparée de la situation dans dix pays différents, européens et non européens, a pour but de susciter un effort en vue de modifier le rapport existant actuellement entre l'architecte et la pouvoir.

L'étude se concentre pour l'instant sur le point A. Toutefois, quoique restreintes, nous croyons nécessaires quelques considérations sur l'ensemble de la recherche.

Dans la réalité, l'architecture et la ville reflètent l'organisation sociale, et l'oeuvre des architectes est fortement conditionnée par les règles qui gouvernent leur activité.

Les huit points qui suivent montrent l'enchevêtrement des liens dans lesquels sont produits les projets d'architecture et l'urbanisme, et soulignent en même temps les obstacles à supprimer pour que l'Architecture soit reconnue comme une valeur réelle de la communauté.

1. Les lois et les règles

Chaque projet doit tenir compte des lois général et aux règlements spécifiques. La loi italienne d'urbanisme et de construction est aujourd'hui très riche, contradictoire, non appropriée, souvent obsolète. Remettre en ordre la matière de cette loi est indispensable, par une déclaration d'abolition de toutes les règles existantes (plusieurs datent du siècle dernier) et par la formation d'un texte unique comportant les principes essentiels et les recommandations à prendre en compte dans le développement des projets.

Afin que la possibilité de prévoir, réaliser et produire des composants au niveau international ou au moins européen, devienne une réalité des normes unifiées sont indispensables, définies en terme de prestations et adaptations à toute condition environnementale.

2. Les ressources économiques

Les financements des oeuvres d'architecture sont en Italie, très limités, et non cohérents avec les standards des autres secteurs civils. Pour ne prendre qu'un exemple, il suffit de confronter, au niveau européen, le coût par mètre carré des logements sociaux. Les différences ne correspondent pas à la valeur du P.I.L. de chaque pays et n'ont pas de justification. Les coûts unitaires plus réduits montrent qu'en Italie, on donne peu d'importance à la construction et à la qualité urbaine, malgré les déclarations académique et officielles. La comparaison des différences de coûts entre le domaine du bâtiments et celui des infrastructures prouve qu'il ne s'agit pas d'un niveau différent de richesse dans chaque pays, mais de l'importance du rôle de la valeur donnée aux différentes questions et prouve la valeur modeste accordée à la construction et à la qualité de la ville.

3. L'organisation de la profession d'architecte

Les règles concernant la profession montrent plusieurs différences. En Italie (si on ne prend pas en compte les problèmes de la formation), les professionnels autorisés à travailler comme architecte (ingénieurs, géomètres etc.) et inscrits aux différents tableaux de l'Ordre sont à peu près 200 000 : en France presque 27 000. En Italie, un projet peut être séparé en différentes phases, confiée chacune à un architecte différent. La direction des travaux publics est normalement confiée à un ingénieur ou un architecte qui n'est pas l'auteur du projet. Le résultat est que chaque oeuvre n'a pas un seul responsable : il est urgent de retourner au projet en tant qu'action unitaire.

4. La rétribution du projet

En Italie, les honoraires sont sensiblement plus modestes que dans les autres pays. Les coûts de construction, comme les pourcentages sont réduits. L'incidence sur les frais, rapportés à un mètre carré de construction, atteint des rapports insoupçonnables (deux, trois, quatre fois). L'incidence sur l'organisation du travail de l'architecte, sur le

niveau de définition, et, partant sur la qualité du projet est considérable.

5. Le temps du projet

Le temps mis à la disposition des architectes dans les différentes phases de travail est dérisoire. Souvent, il ne leur permet pas de développer des études réelles et approfondies. Par contre le temps bureaucratique est énorme et sans justification.

6. Le programme du projet

Le programme des interventions, ou pour mieux dire le programme du projet et la définition de ses contenus, des quantités et des qualités requises sont tout à fait inconnus. Le Maître d'Ouvrage privé ne remplit pas son rôle ; le Maître d'Ouvrage public non plus. D'autre part, où est aujourd'hui la Maître d'Ouvrage qui, en tant qu'individu, suit réellement les choix de l'architecte en intervenant dans les différentes phases du projet ? Le plus souvent, la présence du Maître d'Ouvrage se réduit à un programme, plus ou moins précis pour ce qui concerne la prestation et le budget, ou à un rapport bureaucratique inutilement coercitif.

7. Les concours

Les concours d'architecture, la pratique de la confrontation, ne sont pas de la règle, alors qu'ils sont une des conditions pour atteindre la qualité des projets et de l'architecture.

8. Système de qualité

La qualité en architecture présente différents aspects,

- la qualité dans la conception du projet, atteinte entre autre, grâce à la confrontation de solutions alternatives et, partant, grâce au concours d'architecture,

- la qualité dans le développement et la gestion du projet, qui doit pouvoir être mesurée.

Cela demande des critères méthodologiques qui concernent à la fois l'organisation du projet (en Italie, norme ISO/EN 29001) et le contrôle technique des dessins et des pièces écrites.

En Italie, le contrôle de qualité en est à ses premiers pas et l'assurance pour toute faute de projet n'est pas encore obligatoire.

Faire de l'architecture est donc, en Italie, une affaire complexe et pas facile.

Depuis des dizaines d'années, il apparaît que le

problème n'existe pas ou qu'il n'est pas reconnu.

La forme de la ville, la qualité l'environnement et des immeubles ne sont pas réellement un des problèmes collectifs les plus importants.

Les colloques et la confrontation sur le thème l'Architecture et le pouvoir doivent par conséquent prendre en compte beaucoup de thèmes, doivent aller jusqu'au fond dans l'analyse des conditions dans lesquelles se produit "l'alchimie de la production d'architecture, et, plus généralement, de la transformation de l'environnement".

De la confrontation pourraient sortir des solutions raisonnables qui devraient être soumises à l'attention des pouvoirs de décisions les plus importantes des différents pays.

Attila Batar
USA

Le problème du permis de construire aux Etats-Unis

Mes connaissances concernant les rapports de l'architecture et du pouvoir aux Etats-Unis, sont limitées aux expériences des deux côtes. Bien que les méthodes appliquées à l'Est et à l'Ouest soient partiellement différentes, il semble que ces différences sont négligeables par rapport à celles qui existent entre les Etat-Unis et la France.

En approchant le problème du rapport de l'architecture et du pouvoir il nous faut envisager deux aspects: quel est le caractère de ce pouvoir administratif (en quoi ce pouvoir consiste-t-il) et, d'autre part, quel est le pouvoir de l'architecte. Je pense qu'en examinant le rôle administratif du pouvoir, - comme il donne des permis de construire -, cela nous permet de mieux comprendre les rapports de forces entre les deux parties, en général.

Le rôle du pouvoir de la ville dans l'activité de construction est apparemment seulement administratif : l'attribution des permis de construire.

Mais ce n'est qu'une apparence. Parce qu'indirectement, par des impôts, ou par faveur fiscale, ou en séduisant des contribuables riches, il influence l'activité de construction sur son terrain.

Une autre différence entre les côtes : à l'ouest il arrive souvent que le contrôle des projets soit confié à des bureaux spécialisés privés, qui vont signer eux-mêmes les permis; de plus, même l'élaboration

des prescriptions de construction leur est confiée. Par contre, à New York, non seulement c'est l'autorité qui assume le contrôle des projets, mais dans les cas litigieux ce n'est pas l'architecte qui défend le projet mais un "expeditor" qui, bien qu'il soit le représentant de l'architecte, se trouve tout de même, pratiquement entre les deux parties. Cette personne autorisée, nommée "expeditor" est quelqu'un qui connaît bien tout le monde; il a de très bons contacts; c'est lui qui s'occupe de l'acceptation des projets auprès du département de construction de la ville. C'est une faveur si l'architecte lui même peut participer aux discussions. Mais finalement, partout, que ce soit sur la côte ouest ou est, il y a soit une personne soit un bureau spécialisé qui s'interpose entre l'architecte et autorité.

Comme déjà dit : dans les cas de constructions de petit volume le pouvoir administratif force les demandeurs à respecter les procédures. Si nécessaire, on peut exiger une juridiction d'appel, et on peut obtenir des modifications: cela dépend de l'habileté de l'"expeditor" : comment il peut convaincre le pouvoir administratif. Mais s'il s'agit de constructions de plus grand volume, le marchandage commence. Le "zoning code" est tellement flexible qu'il rend possible les négociations. Si par exemple à New York quelqu'un offre une partie de son site pour utilisation du terrain public (pour un mini-parc ou une plaza) il peut gagner le droit à un plus grand nombre d'étages ou le droit d'utiliser une plus grande surface pour construire à l'intérieur du lot. Et on profite souvent de cette chance.

Cependant dans un autre cas, la ville a été forcée de modifier le "zoning code". C'était à San Francisco, dans le quartier de South of Market (vieux port de la ville). Ce quartier est devenu très à la mode et quand la ville a voulu y construire des bâtiments de grande hauteur, les habitants se sont révoltés. Le San Francisco Chronicle est intervenu, mobilisant les architectes, qui ont développé un contre projet, soutenant le désir des gens.

Finalement, c'est eux qui ont gagné, y compris le maire, à l'élection suivante, qui lui même était du même avis.

Un autre exemple de New York : Le plus grand investisseur, M. Trump a voulu s'occuper de la construction du "Water Front", à côté du Hudson. Les projets proposaient des gratte-ciel qui auraient empêché la vue sur le fleuve. Un groupe d'architectes NewYorkais a élaboré un autre contre-projet

forçant ainsi la ville et M. Trump à la négociation. Finalement un compromis est né, et comme souvent, ni l'un ni l'autre côté n'était trop satisfait. Mais tout de même : la voix du peuple pouvait se manifester.

Il serait faux de dire que l'opinion de la population peut toujours prévaloir. La puissance des organisations de voisinage est limitée. Mais, d'un autre côté, le pouvoir administratif n'est jamais figé, non plus, il n'est pas abstrait. Son rôle actuel est changeant en fonction de l'équilibre des forces.

La question se pose : quelle est la place de l'architecte dans cet état des forces, en quelle mesure il est dépendent du pouvoir ou dispose-t-il, lui même, du pouvoir.

Il nous semble que l'architecte détient du pouvoir dans le cas où il devient le représentant d'un certain groupe local, s'il se présente comme le défenseur de leurs intérêts. Mais ça n'arrive que trop rarement; dans la grande majorité des cas il travaille pour un maître d'ouvrage privé et le pouvoir est concentré dans les mains de celui-ci. Sa position défavorisée est due au fait qu'il a perdu son rapport direct et avec l'investisseur et avec le client bénéficiaire. Par conséquent dans la distribution des tâches, son ancien rôle est repassé au "developer" (aménageur). C'est lui qui sert comme médiateur entre le propriétaire du site et l'investisseur, en fin de compte. C'est lui qui entre en relation même avec le client quand il vend les appartements et les bureaux. Le rôle de l'architecte est devenu indirect et ainsi il a aussi perdu son influence.

Qu'est-ce que l'architecture peut offrir ? Bien sûr, ses talents individuels, son savoir professionnel, ses connaissances des règles du jeu. Il offre un service mais il reste exclu des décisions essentielles quant-aux projets. Si tout de même il souhaite acquérir un statut social significatif cela découle habituellement de circonstances autres que liées à l'architecture : il peut participer au développement de sites, devenir aménageur ou businessman. Mais c'est en vain que certains peuvent devenir des propriétaires de grandes boîtes, car, dans la hiérarchie actuelle, même une grande boîte passe pour modeste. Même si certains architectes peuvent se féliciter d'une position de vedette, grâce à leur interpénétration avec le pouvoir, ça ne change rien dans la situation globale des architectes.

Les architectes sont "dissatisfaits", déçus, parce qu'ils ont nourri de grands espoirs concernant leurs devoirs dans ce siècle. Au lieu de projets de bâtiments de logement et bureaux, ils rêvaient d'aménagement

des villes, de construire des villes nouvelles à partir du néant, de détenir un grand pouvoir. La réalité a prouvé que ce n'étaient que des illusions, ou des HLMs inhumains; la place des architectes quant aux grands projets est devenue marginale.

Qu'est-ce que nous raconte le passé ? Quand l'architecte pouvait-il être le maître des projets ? Quelques exemples nous montrent que la décision ne lui était cédée qu'au cas où il pouvait joindre ses talents avec des positions de pouvoir. Imhotep, par exemple, le maître architecte du pharaon Zoser, auteur du pyramide à Saqqara, était en même temps le chancelier du pharaon, et le grand prêtre d'Héliopolis. Son cas est exceptionnel, il était un innovateur, ayant appliqué la pierre dans la construction de la pyramide la plus haute connue à l'époque, mais aussi, son devoir était le devoir le plus important de son temps : proclamer la puissance éternelle du pharaon. Comme il s'agissait de son immortalité, le pharaon lui-même était assujéti à son architecte. En même temps que la commande était remise par un pouvoir absolu.

A l'époque de la Renaissance, l'architecte a cessé d'être dépendant d'une seule personne, il y avait un certain choix parmi les mécènes. Alberti, le théoricien, suggère que les architectes doivent accepter seulement des commissions des gens les plus puissants. Car leur arme est la plus importante : le savoir humaniste. Selon lui c'est la sécurité, l'autorité et la noblesse de l'état qui sont assurées par le travail de l'architecte.

Sans doute, au cours des temps révolus, le rôle de l'architecte a changé, sa vocation n'est devenue une profession indépendante que plus tard, et essentiellement en terme des constructions publiques. La majorité des bâtiments était réalisée sans l'assistance d'un architecte. La construction de masse, sous la direction de l'architecte, est un problème nouveau, et par conséquent, la situation de l'architecte a changé. Il va sans dire qu'en même temps le pouvoir administratif lui-même a changé son caractère : il a commencé à intervenir davantage dans les projets de construction.

Selon des exemples mentionnés, l'architecte n'a gagné d'influence qu'au moment où il a été capable de lier ses talents à un certain pouvoir ou quand il a réuni en lui-même talent et pouvoir. Et quelle est la situation aujourd'hui ? Quel pouvoir peut-il acquérir fondé sur sa compétence sans s'éloigner de sa profession, c'est-à-dire : de faire les projets ? Serait-il

possible d'avoir une dépendance bilatérale, que son influence puisse durer au-delà de la grâce arbitraire ? Le pouvoir aurait-il besoin de s'appuyer sur sa compétence dans la mesure où il lui donne des droits de décision dans des questions professionnelles ?

La grande question : est-ce que la société a besoin d'apprécier les connaissances de l'architecte ? Est-ce qu'on va respecter son savoir ? Est-ce qu'on aura besoin d'avoir des solutions plus individuelles ? Si l'équilibre concernant la dépendance mutuelle peut être rétablie, ce sera à condition qu'existe de nouveau un rapport direct entre l'architecte et son client. Est-il possible que le devoir de l'architecte soit, au lieu d'être le servent de la production de masse, de réunir d'une façon individuelle les éléments illimités offert par l'industrie ? Est-ce imaginable que la mobilité géographique diminue et qu'ainsi une certaine relation permanente, une certaine confiance puissent naître entre l'architecte et les communautés locales ? Comme représentant de ces communautés locales il pourrait bien acquérir un nouveau rôle. L'informatisation donnant la possibilité d'un travail plus artisanal pourrait offrir plus de chances à des cercles plus vastes d'architectes ? Ainsi peut-être, à côté des privilégiés, une couche de professionnels plus importante pourra faire entendre

Prof. G. Gutenschwager
USA

Planning permission/building permits

I. WHEN IS IT REQUIRED ?

a. zoning

1. If project fits zoning ordinance go to architectural review

2. If not - seek a variance or change in zoning for the specific property for that use

3. Or seek a conditional use - where change cannot be transferred through sale to a subsequent owner
Basis for variance or conditional use is degree to which a nuisance is created or the original interest of zoning is being violated

4. Or actually change zoning designation

a. Rezoning requires legislative approval and a public hearing

b. The basis for a change could/would be if the land were not in its highest/best use
- thus change could raise tax revenues
- or improve conditions for society
- and/or conform to others who are in variance and exploiting property
Why not this property as well ?

B. Architectural Review Board (visual)

1. Part of zoning document

2. Restrictions or prescriptions based on design standards

a. Historic district

b. Or general design standards depending on jurisdiction

C. Building Department

1. Submit working drawings

2. Informally - check on code in advance with someone in building department

a. Building Officials and Code Administrators International, Inc (BOCA)

- Republished every three years or so

- Municipalities and/or counties formally adopt code

- Basis of inspection & code enforcement

- Unifortunality, rate of adoption varies

b. "Uniform Code", Denver

c. Separate code, California

d. Department of housing and Urban Development (HUD) has a minimum standards code

e. Americans for Disability Act (ADA) sets standards for accessibility

f. Each large city has its own code often designed to protect specific union or trade interest in those cities, a very political document.

3. Drawings must be sealed & stamped with the architect's signature

a. Building Department officials check the location and any special restrictions

b. Cost of the projects is submitted

4. Part of the fee is paid in advance

a. Drawings go for:

- Architectural Review (includes energy review)

- Heritage Board (historic district)

- Zoning review

- Plumbing & electrical review (separate permits)

- Air quality review

b. Permit posted at the job site

- Inspectors visit at each stage

- Amendments require approval and an additional fee

5. Changes requiring permits

a. Plumbing and electrical

b. Structural changes

c. Historic district visual changes

II. WHO MUST STUDY AND APPROVE THE PERMIT ?

A. Planners - zoning

B. Building department officials - building permit

III. WHO MUST APPLY ?

Architect or engineer who must seal drawings

IV. TO WHOM ARE DOCUMENTS SUBMITTED ?

A. Zoning Board, unless there is no zoning change

B. Building Department

V. WHAT IS REQUIRED ? CONTENTS ?

A. Working drawings

B. Specifications - written description of the project

Often ignored on smaller projects

C. Independent studies in special circumstances, e.g., shadow study in city centers

VI. WHAT IS NOT REQUIRED ?

A. Varies according to circumstance

B. In historic districts the context is required, otherwise not

VII. WHAT IS SUPPLIED IN REALITY ?

A. As above

B. Letter of the law is followed because of the legalist nature of American society

VIII. HOW IS THE ENVIRONMENT GUARANTEED ?

A. Standards embodied in the building code

B. Larger projects require environmental impact assessment

IX. WHO IS AUTHORIZED TO PASS JUDGMENT ON AN APPLICATION FOR PLANNING PERMISSION AND TO AWARD IT ? (legally and in practice)

A. If there are no major disagreements - Planning and/or Building Department officials

B. If there are major disagreements, the projects goes to the appeals board, which then recommends back to Planning or building Department officials

X. INFORMAL

A. Getting to be known and trusted because of past records is very important

B. Variation according to the willingness of any official to work with the spirit versus the letter of the law.
FROM WU ARCHITECTURE

Vasile Toch
Scotland

Architecture, time and power

There is a crisis in architecture today.

Physical shape of human dreams and aspirations, architecture has a natural tendency to reach peaks of achievement and then get wrapped in it's own excellence, periodically collapsing under the weight of self sufficiency, losing the strength of the initial motivation.

Periodical collapse lifted to the surface trendy "Neos", offering well compiled, safe justifications of past glory as support for ephemeral, obscure power games of the time.

The weakening patern forming in such time was always broken by a major change, an irreversible historic build up.

Is the current crisis brought about by the marginal, servicing role architecture has within the power game ?

Architecture in our post-industrial society is still the result of industrial age inertia, a confused response to the major change of our time : DEVELOPMENT OF A GLOBAL ECONOMY.

COMMUNICATION is the name of our age and enabling communication at all levels is where the power of architecture will rest.

It is not about playing on Internet but using and developing the universal language of architectural principles in order to facilitate the creation of a sustainable habitat and contribute to aligning the world socio-politico-economic puzzle.

Architecture, like all other arts, gathers its energy from life itself; the impact of socio-politico-economic phenomenon on to the ludic character of humankind produces the ideas and the urge to crystallise ideas into a physical reality.

Theory and practice are generated and their interplay is architecture itself.

Failure to perceive the delay between ideas forming and changes in socio-politico-economic reality leads to crisis.

There are no instant solutions but one can reflect upon :

- preserving and enriching the definition of architecture and architectural principles.

- sustain motivation by closely observing the present world development.

- committment to political life; visionary contemplation is almost a natural architectural act, necessary in a political world where politicians are at least ten years behind their time.

- carefull assessment of existing conventional power structures, critical analysis of architecture.

- practise flexibility and oversight in a world governed by uniformity and specialisation in order to assume a coordinating position.

- teach architecture as a global art part of the multidisciplinary fiels, covering as much as possible the wide spectrum of human life.

C.K.Polonyi
Hongrie

Ce rapport (dont le Carré Bleu donne ici un extrait), a été préparé à l'intention des pays "adhérents" à l'Europe de Bruxelles. Il concerne la situation en Hongrie, cette région de l'autre côté du Rideau de fer (inventé par l'empereur romain Trajan, restauré dernièrement à Ialta et confirmé par Maastricht). Il reflète assez bien la situation de l'architecture dans notre pays après l'arrivée du post-industrialisme et du néo-libéralisme, accompagnés par la menace que les systèmes de représentation ne soient pas démocratiques et par des tendances démographiques alarmantes.

La clientèle de l'architecte pour les missions complètes ou partielles, c'est le domaine public et une partie du domaine privé. Le domaine public est constitué par l'Etat et les entités autonomes ("autonomies" : il y a plus de 3 000 villes et villages dans un pays d'une population de 10 millions); le domaine privé est représenté plutôt par des entreprises mixtes et les entreprises internationales enregistrées en Hongrie. Pour la construction de maisons individuelles ou bâtiments de 2, 4 ou 6 logements, le rôle des architectes est limité plus souvent aux dessins nécessaires pour le permis, les procédures liées aux autorisations de construire (les constructions de logements sociaux n'existent plus). Le bureau des contributions (tax system) ne favorise pas les procédures légales :

pour chaque travail de construction d'une valeur d'un million, il faut payer deux millions. Mais pour être capable de payer deux millions, il faut gagner 4 millions. Les impôts, la sécurité sociale provoquent le travail au noir: bien des travaux sont réalisés par des ouvriers qui sont des immigrants illégaux venus de Roumanie et d'Ukraine. Contracter un emprunt est pratiquement impossible : le taux d'intérêt approche 30 %.

Pendant l'époque du développement étatiste, la construction des grands ensembles, des villes nouvelles, la réalisation des programmes des Welfare Societies, avant l'écroulement du bloc soviétique et l'arrivée du néolibéralisme les bureaux d'architecture géants étaient organisés selon le modèle de GLCC, dans sa période de gloire. Les contrats étaient signés par les bureaucrates anonymes des organisations spécialisées dans les problèmes de traitement de la clientèle et ceux du bureau d'étude. Mais en réalité les contrats étaient décidés par les personnalités dominantes des deux parties. Les grandes organisations employant 800 à 1 200 personnes étaient divisées en 5 à 8 bureaux complexes, dans lesquels les BET étaient subordonnés à la personnalité de l'architecte. Comme architecte, j'ai pu publier mes travaux : le nom de l'organisation était indiqué seulement entre parenthèses après mon nom. Mais quand j'ai été responsable des programmes du développement étatiste de Budapest j'ai signé les lettres écrites par mes subordonnés et les lettres écrites par moi étaient signées par le vice-maire ou le maire.

Après le changement de système, à cause de la concurrence éffrénée et des coûts insupportables pour les grands bureaux, les architectes plus malins utilisant leur relations avec la clientèle ont quitté ces grands bureaux avec leurs meilleurs collaborateurs. D'autres architectes de ces mêmes grands bureaux, à 60 ans sont menacés d'être mis à la retraite ou sont mis à la retraite forcée. D'autres ont acheté des actions quand les bureaux se sont transformés en sociétés anonymes. Le nombre des employés des anciens grands bureaux est tombé à 120 ou 180. Aucun nouveau bureau n'a plus de 25 personnes. En réalité, la plupart des nouveaux bureaux sont constitués de 2 à 5 propriétaires et 3 à 10 employés. Le nombre des employés dans les Bureaux d'Etudes Techniques est encore plus petit. Le système des impôts, la sécurité sociale sont extrêmement discriminatoires contre celui qui emploie quelqu'un. Une

grande partie des architectes, ingénieurs, techniciens travaillent donc à la maison, en passant un contrat pour chaque travail.

Les organisations des représentations des intérêts ne sont pas du tout efficaces. La Chambre des Architectes existe, mais sans base légale. Des jurys sont organisés dans le cadre de la procédure du Permis de Construire. Les concours sont remplacés par un système dans lequel le client invite un assortiment d'architectes pour les différentes phases des travaux ou "nilfee-bid" base. Comme seulement des entreprises enregistrées en Hongrie sont admises, les étrangers doivent former des entreprises mixtes ou payer un jeune architecte local pour signer les documents. L'argument que les entreprises sont forcées d'importer leurs spécialistes est justifié par le prétexte que notre système d'enseignement ne prépare pas nos architectes à la partie "business" de la profession. Et finalement : pour le gouvernement c'est beaucoup plus important d'attirer les investissements internationaux que de protéger les intérêts des architectes locaux.

Bruno Vellut
Belgique

Patchwork

Document : Ordre des Architectes, Conseil National La profession d'architecte en Belgique

Lois et normes

Sous la pression des associations de consommateurs ou des organismes professionnels, la jurisprudence évolue en faveur du consommateur. Etant donné que l'architecte est le seul, dans le cadre du processus de construction, à être obligé de faire assurer sa responsabilité professionnelle, il se voit souvent, par le biais de condamnations "in solidum", désigné comme responsable des erreurs d'autrui.

Situation conjoncturelle de la construction en Belgique

Les investissements dans la construction se sont élevés en 1991 à un total de 686 milliards de FB. La part du secteur privé dans ce montant est de 79 %, celle du secteur public de 21 %.

Sur la base des données ci-dessus, on peut estimer à 615 milliards de francs belges le montant atteint par les activités développées dans le secteur de la construction, pour lesquelles l'intervention d'un architecte a été requise en 1991.

Domaine d'activité des architectes

Ces données révèlent que ce sont les bureaux privés, au sein desquels collaborent des architectes associés, qui disposent de la plus grande part du marché. Ils représentent 15 % du nombre de bureaux d'architectes et prennent pour leur compte 56 % du marché total de la construction, alors que les autres bureaux d'une personne (85 % du nombre des bureaux) doivent s'en tenir à 44 % du marché.

Durée des prestations

L'enquête au sujet du temps que les architectes mettent à accomplir les différentes tâches qui composent leur missions a fait ressortir que la phase préparatoire à la construction, généralement appelée "élaboration des plans", représente 59 % de leur temps, la phase d'exécution exigeant le reste, soit 41 %.

Pourcentages d'honoraires

Les architectes fixent leurs honoraires traditionnellement en fonction du prix de revient de la totalité de la construction. Ils sont déontologiquement tenus d'appliquer la barème minimum arrêté par l'Ordre des Architectes connu sous la dénomination de Norme déontologique n°2.

Conclusion

En résumé, le profil économique des architectes belges se présente comme suit :
88 % des architectes belges exercent leur activité dans les bureaux privés,
85 % de ces bureaux sont de bureaux d'une personne, qui emploient 65 % des architectes. Ceux-ci prennent en charge 44 % des missions, qui ne leur procurent que 36 % de l'ensemble des honoraires.
Les associations d'architectes, agissant en groupe ou sous forme de société, constituent 15 % des bureaux d'architectes et représentent 35 % des architectes. Elles prennent en charge 56 % des missions et perçoivent 64 % des honoraires.

Si l'on sait que les architectes-propriétaires de bureaux d'une personne gagnent souvent moins que

leurs collaborateurs (free-lance), on comprend que, tôt ou tard, cette situation ne manquera pas de susciter des problèmes.

Les ambitions de l'Ordre

Nouveau Président d'un Ordre des Architectes qui fête ses 30 ans cette année, Bert Robaye.

"Par contre je suis convaincu que nous devons diversifier les possibilités professionnelles au niveau de l'enseignement afin d'éviter la saturation que nous connaissons actuellement.

Ainsi, si après 4 années d'études nous permettons aux étudiants de s'orienter qui vers les entreprises, qui vers les études de matériaux, qui vers le droit et la jurisprudence professionnelle, qui encore vers le journalisme, etc., nous ouvrirons l'éventail des possibilités professionnelles et valoriserons le métier.

..
Un autre rapport économique estime que le revenu moyen net des architectes est de 700 000 BEF/an alors que celui des notaires lui est supérieur de 380 % !!! Si la société veut une architecture et un environnement de qualité il faut une profession indépendante et un revenu minimum. Il ne s'agit pas de faire du syndicalisme mais de respecter la déontologie. C'est un raisonnement logique, si la profession d'architecte perd son indépendance elle perd sa dignité et sa raison d'être ; c'est dangereux pour la société et son environnement.

..
Notre architecture publique n'est pas une architecture de qualité pour deux raisons. D'une part il n'y a pas de volonté politique et d'autre part il n'y a pas de "culture" architecturale.

A l'exemple de la Hollande qui connaît un "Rijksbouwmeester" chargé de défendre la qualité architecturale des bâtiments publics, nous devrions avoir un responsable (personne ou instance) chargé de cette mission parce que l'impact de l'architecture publique sur le tissu urbain est souvent déterminant."

L'enseignement de l'architecture et la profession d'architecte, par Jean-Marie Fauconnier :

L'enseignement de l'architecte doit être de la plus haute qualité de la plus grande exigence et doit être donné au plus haut niveau en vue de répondre valablement au rôle d'intérêt public de l'architecture.

Pierre Puttemans Belgique

Le cas de la Belgique

On le voit, l'obtention d'un permis d'urbanisme ou de bâtir peut avoir l'allure d'un véritable parcours du combattant. Cette situation peut créer entre l'architecte et l'administration (ou plutôt, les administrations) un véritable malaise ou une tension assez proche de ce que Claude Parent, il y a quelques années, a décrit dans son livre "L'architecte, bouffon social".

En particulier, ce sont les observations de nature esthétique que les architectes supportent le plus mal. Cette situation n'est pas neuve. En effet, si je me suis contenté de décrire la situation actuelle en matière de délivrance de permis, la sollicitation de ce permis est bien plus ancienne, et remonte à un temps où l'intervention de l'architecte n'était pas obligatoire. Toutefois, ce n'est qu'à partir de 1939 que le permis est devenu obligatoirement une tâche de l'architecte. Avant 1939, on délivrait le permis aux maîtres d'ouvrage ou aux entrepreneurs, sur production de plans plus ou moins élaborés.

La saga de l'architecture moderne est peuplée de combats livrés entre les architectes et l'administration : on cite notamment le cas de Louis de Koninck, pionnier du béton armé et du fonctionnalisme, qui dut pour tel projet fournir les calculs de stabilité, pour tel autre ajouter une ornementation qu'il n'avait nullement l'intention de faire exécuter, etc.

Henry Van de Velde, qui présida dans l'immédiat avant-guerre un organisme de contrôle esthétique pour tout bâtiment public et, pendant la guerre, un organisme semblable pour toutes espèces de bâtiments, tenta souvent de convaincre les architectes d'obéir aux règles qu'il avait édictées. Cela alla si loin que ses collaborateurs redessinèrent les façades qui leur déplaisaient ; on raconte que certains architectes en étaient venus à faire dresser les façades de leurs projets par l'administration elle-même.

Cette pratique se prolongea après la guerre, et pousse encore souvent l'administration à influencer, parfois très profondément, l'esthétique des bâtiments. Certains permis sont ainsi l'objet d'une véritable guerre d'usure, ou d'un marchandage où l'architecture ne trouve pas toujours son compte.

Mais on peut se demander quelle serait la situation si aucun contrôle n'était exercé dans un pays où l'individualisme est roi et la spéculation reine ... A mon propre niveau (je suis membre de la Commission des Monuments et Sites) je suis parfois effaré de voir quelles monstruosité de prétention et d'inculture on ose parfois présenter au permis ... Il reste que les critères de jugement sont très mal définis et que, loin de chercher une solution positive au malaise, beaucoup d'architectes se limitent au repli corporatiste. Le malaise provient aussi, on le devine, du rôle que l'architecte exerce entre son client et l'administration. Entre autres choses, son client le charge d'obtenir les permis. Peu importe comment ; mais dans des cas de plus en plus nombreux, l'architecte négociera ce permis avec l'aide d'un avocat et d'un homme d'affaires, auprès desquels sa position peut apparaître comme tout à fait subordonnée. Ne disait-on pas, en mai 68, que l'architecte se choisissait comme une paire de bretelles : pour sa souplesse ...

Le monopole de l'exercice de la profession d'architecte en Belgique paraît ainsi être contrebalancé par une absence de débat sur l'architecture qui pourrait aboutir à la définition d'une pratique satisfaisante. Il est évident que cette pratique dépend, avant tout, d'une définition précise et correcte du rôle de l'architecte dans l'ensemble du processus de production du domaine bâti, et notamment dans la définition des règles relatives à l'urbanisme et à l'art urbain.

Les dispositions réglementaires et politiques relatives à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire ne chargent en effet l'architecte d'aucune responsabilité particulière en dehors de ce qui est relatif aux permis de construire, pas plus qu'elles n'en chargent l'architecture elle-même.

L'urbanisme et l'aménagement du territoire n'ont jusqu'à présent accordé que peu d'importance à l'architecture, se contentant le plus souvent de définir des affectations, des gabarits et des matériaux ; l'ensemble du domaine public (espaces libres, espaces verts) étant le plus souvent abandonné aux régies et à l'administration, et les ouvrages d'art échappant de façon générale à toute idée de composition. Les désastres provoqués par les zonages schématiques issus des plans d'aménagement, par la spéculation et la "bruxellisation" dans les zones urbaines et périurbaines, poussent depuis quelques années une partie des architectes à revendiquer pour eux seuls la confection des documents d'urbanisme et à remettre l'accent sur la nécessité de l'art

urbain.

Je pense qu'il s'agit là d'une dérive regrettable, conduisant à abandonner les décisions majeures en aménagement du territoire entre les mains des administrations (elles-mêmes exécutant parfois aveuglément les décisions politiques) et à se contenter de fournir un décor acceptable à n'importe quelle fonction. Il faut toutefois signaler, dans la planification belge une exception remarquable, dont il faudra cependant attendre les effets quelques années encore : c'est celle des plans généraux de développement de la région de Bruxelles-Capitale, qui tentent d'accorder planification physique et planification économique et accordent une place importante aux axes structurants de l'espace urbain, le long desquels une composition architecturale de qualité devra être développée.

A cette exception près, les rapports de l'architecte et du pouvoir politique, au travers du permis de bâtir ou d'urbanisme sont strictement limités à leur aspect réglementaire. Rien ne permet de déceler les prémises d'une politique de l'architecture fondée par exemple sur le développement de la recherche ou des concours publics. Simple exécutant ou couturier des grandes fonctions publiques, l'architecte intervient peu dans la conception générale de l'espace. Le paysagiste encore moins ...

Indépendamment de ces considérations, une des principales revendications, émises à la fois par le monde des architectes, celui de la promotion privée et celui des entreprises en général, consiste à demander la simplification et l'accélération des procédures ; il est évident que la durée des procédures (notamment et surtout en région bruxelloise) tend à décourager les investisseurs. Cependant, on dira que la multiplication des contrôles tend à renforcer les aspects démocratiques de la décision ; mais il suffirait que les contrôles soient simultanés et coordonnés (ce qui n'est que rarement le cas) et que les fonctionnaires chargés d'instruire les dossiers soient assez nombreux (ce qui est exceptionnel). Les Commissions de Concertation, créées en 1979 à l'occasion de l'adoption du plan de secteur bruxellois (actuellement en passe d'être remplacé par un plan régional d'affectation du sol qui complétera le plan régional de développement) tendent à coordonner l'action des principales administrations ; mais elles ne constituent qu'une étape parmi d'autres. En région wallonne, l'autonomie de certaines communes

tend également à concentrer une partie de la décision ; mais une partie seulement. On le voit, le monde de l'architecture est, en Belgique, partagé entre une intervention très lourde de l'administration (au niveau des permis) et une absence générale de politique de l'architecture et de l'urbanisme. La qualité résultante du domaine bâti est souvent médiocre ; mais il faut aussi chercher la cause de cette médiocrité dans des considérations plus générales, qui englobent l'ensemble de ce qui constitue la culture et la formation.

Jean-Claude Deshons
France

Sur un plan légal, la mission de l'architecte consiste :
- à seconder le maître d'ouvrage dans la conception du programme,
- à conférer une forme matérielle au programme élaboré.

Cet aspect conceptuel et créatif qui a trait à la formulation des besoins essentiels des futurs usagers et à la prise en compte des données de l'environnement tend à être abandonné en faveur de considérations dictées par le souci d'une rentabilité immédiate dans le cas de projets "courants", logements, bureaux, parcs d'affaires, zones industrielles ou de loisirs, tracé d'infrastructures, etc. D'autre part, certains maîtres d'ouvrage publics, encouragés par la décentralisation, optent pour des réalisations de prestige, susceptibles d'être diffusées sous forme d'images par les mass-media.

Dans tous ces cas, nous assistons à la dissociation de la forme et du contenu de l'ouvrage et à l'émergence d'un formalisme se manifestant dans des modes passablement aléatoires....

Si certains "créateurs" optent délibérément pour cette voie qu'ils estiment en accord avec l'évolution des goûts, quelle position peuvent prendre dans ce contexte les architectes en général par rapport à ce phénomène ?

Trois options nous apparaissent comme possibles :

- s'exécuter,
- refuser la tâche,
- proposer une nouvelle approche aux principaux intéressés : les usagers.

3 Sursaut de lucidité chez les étudiants en architecture

Vincent Pfrunner

Le mouvement, né dans les écoles d'architecture fin 1995 à la suite du transfert de l'architecture à la Culture, a mis à jour la malaise de toute une profession. L'obtention d'une direction autonome de l'architecture ne doit pas masquer le besoin urgent d'une réforme de l'enseignement. Retour sur les événements.

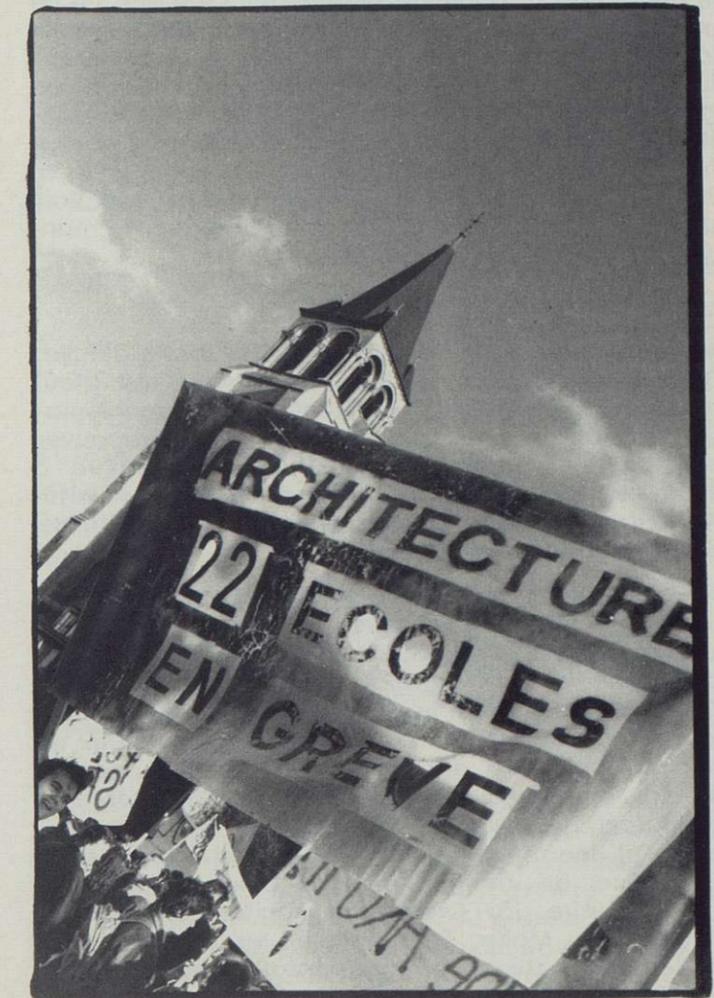
Qui s'est aventuré du côté de la tour Saint-Jacques à Paris au début du mois de décembre 1995 aura eu la surprise de découvrir qu'une bonne centaine d'étudiants en architecture avaient décidé de coucher là, pour protester contre le rattachement de l'enseignement de l'architecture au Patrimoine. En signe de détermination, ils ont bravé le froid pour se faire entendre auprès de leur nouveau représentant: le ministre de la Culture M. Douste-Blazy.

Transfert

Durant l'été, un décret transfère *de facto* l'architecture de l'Équipement à la Culture avec réduction de budget et perte de son autonomie: elle doit dépendre, au 1er janvier 1996, de la direction du Patrimoine. Le projet de ce retour à la Culture - que l'architecture avait quitté en 1977 pour l'Aménagement et le Cadre de Vie, devenu plus tard ministère de l'Équipement - mijotait depuis longtemps pourtant au fond des marmites gouvernementales de ces dernières années - avec de sérieuses avancées sous les ministères Lang et Toubon. Mais les termes de son application sous l'autorité de M. Juppé ont relevé de l'épreuve de force.

Le déménagement de l'architecture, il faut bien l'avouer, pouvait apporter une lueur d'espoir dans un milieu quelque peu malmené à l'Équipement. Là, l'architecture devait en particulier endurer un affrontement quasi permanent avec l'Urbanisme - les ingénieurs des Ponts et Chaussées - dont elle partageait la direction. Elle restait néanmoins en contact étroit avec la ville, terrain du grand enjeu architectural contemporain. En outre, le mélange architecture/patrimoine - pire même, la dépendance de l'une par

tement quasi permanent avec l'Urbanisme - les ingénieurs des Ponts et Chaussées - dont elle partageait la direction. Elle restait néanmoins en contact étroit avec la ville, terrain du grand enjeu architectural contemporain. En outre, le mélange architecture/patrimoine - pire même, la dépendance de l'une par



rapport à l'autre - révoltait tous les esprits. Et celui de François Chaslin affirmant: "le patrimoine ne se décrète pas", seules les générations à venir "jugeront, selon leurs critères et en leur temps," de ce qu'elles conserveront.

En octobre, les assemblées générales véhiculent la nouvelle. A Paris-Belleville où l'enseignement insiste sur le logement social, le mot "régression" est lancé. On met en avant la chute de 16 % des crédits, là où le logement représente "50% du travail de l'Equipement". Sans oublier de fustiger au passage l'ancien mariage avec l'Equipement, Henri Ciriani dénonce la nouvelle union et se considère "humilié" par un système où l'architecte serait relégué au rang de pharmacien (sic) - "et attention, nous ne faisons pas le même fric !". Un jeune enseignant s'insurge: "si on met l'architecture à la Culture, il faut y faire suivre le logement, partie intégrante du patrimoine architectural". Antoine Grumbach en profite pour mettre en garde contre la réforme qui s'annonce: "il faut maintenir le diplôme unique et éviter un système d'écoles à deux vitesses, avec des disparités entre Paris et Province". Déjà pourtant, un murmure de résignation souffle sur l'assemblée et l'on fait remarquer le manque de solidarité de la profession.

Envol du mouvement

Manifestation, le mot est lancé et fait tache d'huile. Dans le milieu étudiant, la réaction s'engage d'autant plus vive que l'on se sent trahi par une manipulation politique n'ayant d'autre objet que de retrouver le 1 % Culture de Jack Lang. Le 16 novembre à Belleville, au cours d'une assemblée générale étudiante comme on n'avait pas souvenir de mémoire d'étudiant, la grève est votée.

Même si ce mode d'expression n'est pas choisi par tous les établissements, le mouvement se généralise et mi-novembre, la quasi-totalité des 22 écoles participent à l'action. Reste alors à mobiliser la profession pour faire pression sur le gouvernement. Les manifestations sont nombreuses à Paris et en Province, on occupe les locaux des écoles, on s'affiche dans les médias, on participe à des émissions de télévision. En plein Paris, le square Saint-Jacques est "squatté" pendant une semaine. Au cours des expositions d'architecture, des délégations d'étudiants interpellent ici le ministre, là l'Ordre des architectes, plus loin l'adjoint au Maire. En parallèle, les étudiants travaillent aux bases d'une représentation nationale qui leur fait défaut, et se dotent dans l'immédiat d'une

coordination élue qui engage dès décembre le dialogue avec le ministère.

Les grandes revendications visent à rendre à l'architecture les moyens d'assurer son avenir: 1 - création à la Culture d'une direction autonome de l'architecture avec le rejet de la tutelle du Patrimoine, 2 - mise en place en son sein d'un comité interministériel regroupant Ville, Equipement et Education Nationale, 3 - participation étudiante à la réforme de l'enseignement de l'architecture, 4 - attribution d'un budget plus ambitieux, en rapport avec le démarrage de cette réforme.

L'école comme laboratoire de réflexion

Les étudiants entrent de plain-pied dans le débat. A l'intérieur des écoles où l'organisation étudiante se substitue au système existant, des groupes de réflexion sur la profession et l'enseignement se mettent en place.

Quelques-uns se plongent dans les écrits qui gouvernent le monde de l'architecture. Le groupe "enseignement" s'emploie à préparer la participation étudiante à la réforme en prenant comme bases les orientations du rapport Frémont. Le groupe "profession" étudie la commande publique, le rôle de l'Ordre des architectes, et les luttes de pouvoir entre architectes et professions concernées par la construction.

A Paris-Belleville, les enseignants sont invités à participer à quatre jours de débat qui tournent autour des thèmes: *architecture, politique et pouvoir, architecture et société, architecture et ville, et enseignement de l'architecture.*

Confrontations

La nouvelle génération d'architectes est hésitante et rechigne à prendre part au débat en cette période d'inquiétude profonde. Les enseignants, catalyseurs du soulèvement, commencent à plaider pour l'architecture avec leurs étudiants, puis leur passent le relais en semblant leur souffler: "continuez, nous sommes derrière". Un arrière-goût *soixante-huit* plane, mâtiné d'un amer désenchantement: sentiment confus qu'ils sont aussi devant.

Il faut surtout répondre aux apostrophes de l'homme de la rue. Lui s'intéresse à l'architecture, mais en pointant du doigt ces "verrues" déposées par nos aînés dans nos chères banlieues. Et d'apprendre les errances de l'architecte court-circuité, pris de vitesse par des esprits minés de rentabilité, dans une

période où il pouvait se contenter de signer...Architecture absente. Mauvais exemple à méditer.

Une victoire

Dans la rue, les manifestations regroupent rarement mille personnes. Certes, la carence de la culture de revendication dans le monde très introverti des écoles d'architecture et la dispersion territoriale de l'enseignement - 18500 étudiants répartis en 22 écoles - n'ont pas joué en faveur des étudiants. Pourtant, un communiqué de presse du ministère tombe mi-décembre et annonce des mesures qui satisfont à certaines revendications. Mais la déception est grande: architecture et patrimoine restent associés. Il faut attendre le 17 janvier, alors que les écoles ont repris le travail, non sans une certaine amertume, pour que le ministre annonce la création d'une direction autonome.

L'effet de surprise vient appuyer la nomination du personnage "éclairé" de François Barré, président du centre Georges Pompidou, que le ministre est venu substituer à Maryvonne de Saint-Pulgent, actuelle directrice du Patrimoine, qui avait déclaré que l'architecture relevait du patrimoine.

La réussite de cette fine orchestration politique ne doit pas faire oublier que la nouvelle direction doit maintenant formuler un "grand projet", rassemblant toute la profession.

Du côté des étudiants, une représentation a été créée en février 1996: l'U.N.E.A (Union Nationale des Etudiants en Architecture), premier trait d'union entre les écoles. Pour l'heure, les contacts entre les établissements d'une part et les rencontres avec le ministère d'autre part, se poursuivent dans le cadre d'une participation aux Assises Nationales de l'Architecture promises par le ministre. L'élaboration d'une plateforme d'orientation commune pour la réforme de l'enseignement débouche sur des mesures d'ouverture vers l'Université: harmonisation du cursus (désormais en trois cycles), initiation à la recherche et production d'un mémoire en deuxième cycle (équivalence "maîtrise"), généralisation de la filière doctorante avec choix, entre DPLG (architecte-constructeur ?) et DESS ou DEA (architecte-chercheur et architecte-décideur?). Ainsi, la priorité va vers une reconnaissance bilatérale avec l'Université, sans pour autant remettre en cause l'autonomie des écoles d'architecture. L'ouverture sur la profession et l'harmonisation européenne décident également de

l'aménagement d'au moins deux périodes de stage dans la formation. Enfin, la plateforme refuse toute "limite d'entrée" en première année.

Encore reste-t-il à coordonner la réforme avec les enseignants qui ouvrent également un débat. A Belleville, le changement de génération qui s'annonce est prétexte à fixer de nouvelles orientations sur les enseignements et les métiers de l'architecture.

La fièvre revendicative tombée, les étudiants doivent maintenant lutter contre la démobilisation qui gratte à la porte, et profiter des "victoires" durement acquises, pour assurer leur avenir au travers d'un enseignement formant à des métiers de l'architecture.

Vers des métiers de l'architecture

Marie Chabrol

A l'heure du passage de l'architecture à la Culture, le mouvement des étudiants en architecture a mis en évidence leur incertitude et leur malaise face à l'avenir de la profession. Et là où il est question d'avenir de l'architecte, il est question d'enseignement de l'architecture. Le métier d'architecte dépend plus que jamais de la rénovation de sa formation, qui en se diversifiant pourrait mener à multiplier ses domaines d'intervention. Alors, doit-on parler d'architectures ou d'Architecture ?

Etat de l'architecture en France

L'architecture sort aujourd'hui de l'ère méditerranéenne qui a su lui donner un certain dynamisme et lui apporter une nouvelle reconnaissance chez le grand public. Mais en mettant au premier plan l'architecture prestigieuse des grands travaux, elle a éclipsé de façon fallacieuse des domaines comme le logement social. Et puis, une pyramide de verre ne

peut cacher la situation préoccupante des architectes aujourd'hui. En effet très peu vivent de leur métier: les grosses commandes se partagent entre les quelques architectes médiatisés tandis que le système des concours laisse très peu de possibilité pour les jeunes architectes d'accéder à la commande.

On constate aussi qu'en regard du nombre d'architectes sur le marché et des chiffres de la construction annuelles, il faudra que les architectes deviennent autre chose qu'architecte-constructeur s'ils veulent gagner leur vie. Il faut donc que la profession d'architecte se transforme en réinvestissant des champs de la discipline architecturale pour ainsi répondre au nombre d'architectes sur le marché.

La chance des architectes réside certainement dans l'enseignement qui doit évoluer pour créer une nouvelle réalité de la profession.

Enfin, quand on voit l'article d'un journal qui titre: "A-t-on besoin d'un architecte ?" et développe en expliquant toutes les ruses pour éviter de faire appel à lui, on constate qu'il est grand temps de redéfinir la raison d'être du personnage architecte !

Des métiers de l'architecture ?

Les études d'architecture, à la différence de beaucoup d'enseignements universitaires, forment à un métier régi par des règles et qui a une histoire: le métier d'architecte.

Ce métier a pendant longtemps recouvert une seule réalité celle de l'architecte-constructeur, concepteur unique et travaillant pour son propre compte. Ce modèle est devenu obsolète avec la complexification du processus de production de l'objet bâti, la nécessité d'un travail nouveau sur la ville, l'apparition de besoins et de demandes nouvelles ... En effet l'architecture est aujourd'hui en relation avec d'autres champs de connaissance qui interviennent en amont ou en aval de la production du bâti et sans lesquels elle ne peut se faire. L'architecture ne peut donc plus être le fait d'un seul concepteur mais le résultat de plusieurs activités et de plusieurs intervenants. Ainsi que deviennent le rôle et l'identité de l'architecte ? Doit-il être un chef d'orchestre (et au pire un homme-orchestre) capable de coordonner différentes compétences ou doit-il au contraire se spécialiser ?

Si l'architecte veut investir certains domaines d'activité comme l'urbanisme, la promotion immobilière, la législation, la programmation, ... et retrouver une

place dans les services des collectivités locales, il faut, comme l'a énoncé Bernard Huet durant la grève, que ses compétences soient garanties par:

- un savoir qui correspond à l'enseignement d'une discipline autonome: l'architecture,

- un diplôme ayant une valeur qui ne puisse être contestés et pouvant se monnayer (comme celui des ingénieurs !).

En effet la vision monolithe de l'architecte, capable de tout concevoir de la petite cuillère au territoire, a fini par lui ôter toute crédibilité. La profession d'architecte ne pourra se diversifier qu'à partir du moment où elle se déclinera en différentes spécialisations. On parlerait à ce moment là d'un "architecte plus quelque chose".

Quel enseignement pour quel architecte ?

L'idée d'une spécialisation de l'architecte implique deux temps dans sa formation.

Les études d'architecture sont aujourd'hui un entonnoir menant au bout de 6 ans à un diplôme unique D.P.L.G (Diplômé Par Le Gouvernement) donnant le droit de construire et avec la petite possibilité d'entreprendre un troisième cycle (plusieurs CEAA -Certificats d'Etudes Approfondies en Architecture - et un seul DEA sur toute la France !). L'enseignement de l'architecture en France a toujours balancé entre former à un métier (enseignement professionnel ou technique) et dispenser un savoir théorique (enseignement supérieur ou universitaire). Pour résoudre cette contradiction il faut peut-être penser ces deux formations séparément dans le temps :

- formation théorique : Il faut que l'architecture soit reconnue comme une discipline à part entière, c'est à dire faisant l'objet d'un savoir spécifique et transmissible et donc comme un enseignement supérieur pouvant ouvrir sur la recherche. Il y a donc un enseignement fondamental en architecture qui s'articule autour de la notion de projet, et qui s'enrichit d'autres matières. Il pourrait faire l'objet d'une première formation (niveau maîtrise ?). Dans ce cas l'instauration de DEA et d'un doctorat en architecture semble indispensable.

- formation professionnelle : Enseignement de matières qui n'ont que vocation à préparer le mieux possible à un métier (législation, informatique, construction...) avec une formation pratique (les stages). Il pourrait y avoir différentes spécialisations sanction-

nées par un diplôme (DESS ?)

Cette distinction entre enseignement de l'architecture et formation à un métier implique peut-être l'instauration d'une licence d'exercice (comme dans la plupart des pays européens, lorsque les études sont rattachées à l'université) qui donnerait le droit de construire à ceux qui le souhaitent et permettraient aux autres de se spécialiser dans d'autres domaines. Mais il reste la question de savoir qui attribuerait cette licence (l'Ordre des architectes ? En tout cas sûrement pas dans sa formation actuelle).

Les lieux de l'enseignement de l'architecture en France sont les écoles (Unités Pédagogiques), aujourd'hui sous la tutelle du ministère de la culture. Les diplômes qu'elles délivrent (DEFA, DPLG, CEAA) ne sont que très peu échangeables. Etudiants et enseignants sont tous d'accord sur la nécessité de créer des passerelles avec l'université, mais toutefois en préservant l'autonomie pédagogique des écoles. Ces passerelles pourraient permettre des réorientations à échéances fixes (tous les deux ans par exemple). Néanmoins les modalités apparaissent vite compliquées : mise en place d'équivalences, accords entre une université et une école ou encore au cas par cas. Mais l'Université en France est très exigeante et avare quand il s'agit d'équivalences, alors peut-être est-il temps de se demander si un rattachement des Unités Pédagogiques à l'université n'est pas souhaitable ? Cette question apparaît comme tabou dans des écoles qui clament haut et fort leur autonomie et leur spécificité par rapport aux autres formations. Les écoles font figure d'enclaves protégées pour les étudiants face à une Université qui fait peur, mais aussi d'enclaves pour des pédagogues figés qui s'enrichiraient beaucoup d'une confrontation avec les disciplines universitaires.

Une discipline, des métiers

Le mouvement national de décembre 95 a permis aux étudiants de prendre une certaine distance critique avec leur enseignement et de se poser la question de leur avenir professionnel. On a constaté que la formation d'aujourd'hui véhicule une vision unique du métier d'architecte : celui de l'architecte libéral qui cherche à imposer une écriture particulière. Or on sait bien que seulement quelques uns pratiqueront ce beau métier ! Mais pour les autres des voies inexplorées les attendent : pourquoi

ne mettraient-ils pas leur compétence de projet au service des collectivités locales si elle est enfin reconnue par un diplôme solide ? Certains domaines comme la réglementation ou l'urbanisme s'enrichiraient beaucoup d'une approche plus architecturale!

Il faut donc tendre vers un enseignement de l'Architecture qui forme à des métiers de l'architecture. Encore restera-t-il à trouver un nom à ces architectes qui ne construiront pas mais qui auront des compétences de spécialistes dans des domaines en contact avec la production du bâti.



Burst of Lucidity Among Architecture Students

Vincent Pfrunner

In the last months of 1995, a protest movement took root in the French architecture schools in response to the transfer of administrative supervision to the Ministry of Culture. The movement brought to light a general malaise afflicting the entire profession. Though an independent office of architectural affairs was obtained, this should not mask the urgent need for educational reform.

The Transfer

A decree issued during the summer transferred architecture from the Ministry of Public Works to that of Culture (with a budget reduction and loss of autonomy). For teachers, the move aroused fears of a supervisory role being given to National Heritage and a separation from Urban Affairs which has been the main battleground of contemporary architecture. An impoverished architecture raises fears of a marginalisation of the architect's role. One is also wary of a reform that puts the general diploma back into question and could lead to a two-tier school system (with disparities between Paris and the provinces).

The movement takes off

By mid-November, the quasi-totality of the 22 schools had joined the movement (though not all chose to strike). To put pressure on the government, students demonstrated in Paris and in the provinces, occupying schools, speaking with the press, on television, and entering into a dialogue with the Paris Mayor's Office, the Order of Architects, etc.. They also worked on creating the basis for a national student representation which was lacking. The major demands were directed at recovering for architecture the means to secure its future :

- 1 - The creation, within the Culture Ministry, of an independent office of architectural affairs and the refusal of National Heritage tutelage,
- 2 - The formation of an interministerial committee within this office which would group Urban Affairs, Public Works and National Education,
- 3 - Student participation in the reform of architecture teaching,

4 - The voting of a sufficient budget especially aimed at setting the reform in motion.

The School as thinking lab

Students formed groups to reflect on the profession and on teaching. Taking the directives of the previous government as a basis, the group on teaching is now outlining the nature of student participation in the reform. The group on the profession is studying public commissions, the role of the Order of Architects, and power struggles between architects and other construction-related professionals. The student-teacher debates are broken into four major themes : architecture, politics and power, architecture and society, architecture and urban affairs, and the teaching of architecture.

A Victory

On January 17, though the schools had ended their strike, an independent office on architectural affairs was created to everyone's general surprise. The news of this announcement added to highlight the nomination of an "enlightened" figure, François Barré, president of the Georges Pompidou Center for Contemporary Art, replacing Maryvonne de Saint-Pulgent, the current director of National Heritage whose activities appeared removed from the issues presently concerning urban affairs. It still remains to be seen how the new director will formulate a "grand project" uniting the whole profession.

On the student side, a representative body was created in February 1996 - the National Union of Architecture Students, a first bridge between schools. At the present time, contacts between establishments and meetings with the minister have led to closer ties with the universities without putting into question the autonomy of architecture schools : the setting-up of switch-over possibilities, generalisation of the doctoral program with a choice of a degree in construction (creation of an exercising license) or in research, creation of two internship periods and the refusal of all limitation to first year admission.

With the protest fever now calmed, students have to keep the movement going and also profit from hard-won "victories". They must assure their future through a reformed teaching model, preparing them for a plurality of architectural occupations.

Towards a Plurality of Architectural Occupations

Marie Chabrol

Architecture in France today is saying its adieu to the Mitterrand era which had lent it a dynamic character and brought renewed acknowledgement from the general public. A glass pyramid, however, cannot hide the worrisome situation of architects today. Indeed, few live from their profession : the large commissions are divided between a handful of media-vaunted architects while the competition system leaves few chances for young architects to gain access to commissions.

In view of the number of architects on the market and the annual number of constructions, one also concludes that architects must become something other than constructors if they want to earn their living. They must move into other fields within the architectural discipline.

The fate of architects no doubt resides in the evolution of teaching which should create a new professional reality.

For a long time, this reality was encompassed under the sole profession of architect, the architect-constructor as unique and financially independent conceiver. This model has become obsolete through the growing complexity of the process of producing built objects, the need for a new approach to urban affairs, the development of new needs and demands ... Indeed, today architecture exists in relation to other fields of knowledge which intervene either prior to or after the construction process and without which it cannot proceed. Architecture can therefore no longer be the deed of a single conceiver rather the result of several activities and several actors. But what then becomes of the role and identity of architects ? Should they be chief conductors, capable of integrating diverse skills or, to the contrary, should they specialize ?

If architects want to move into certain areas of activity like urban planning, real estate speculation, legislation, programming, etc., these skills must be legitimated, as Bernard Huet stated during the strike,

by a discipline and a diploma. For in effect, the monolithic image of the architect, capable of conceiving everything from a teaspoon to a departmental plan, has ended up robbing him or her of all credibility. A diversification of the profession of architect is contingent on first mapping out the various specializations.

Architecture studies today funnel down at the end of six years to a single degree giving the right to construct. In France, the teaching of architecture has always swung between occupational training and theory. Perhaps it is necessary to mark a separation between these two forms of training:

- Training in theory : The teaching of project conception and other independent subjects. Architecture should be recognised as a discipline in its own right with opportunities in research.

- Professional training : The teaching of subjects which are geared towards preparing the student as well as possible for a specific occupation (in legislation, computer technologies, construction ...), with practical training included (internships).

If we follow this reasoning through, a link-up with the university system should perhaps be considered, including the restoration of an exercising license.

To conclude, the December 95 movement allowed students to take a critical distance from their studies and pose questions about their professional futures. We concluded that the current teaching of architecture promotes a single image of the profession : that of the independent architect who tries to impose his or her own style. We know very well though that only a few will actually practice this great profession ! Yet for the others, unexplored paths do await them : if finally recognised by a solid degree, why not put their conceptual skills to work in the service of local communities ? Certain domains, like code regulation and town planning, could gain enormously from a more architectural approach !

We must therefore aim towards teaching Architecture as a discipline, one training students for a plurality of architectural occupations.

Un avenir obscur

Claire Duplay

Notre réflexion collective sur l'architecture et le pouvoir traduit une anxiété profonde quant au rôle de l'architecte dans notre société, aux moyens dont il dispose pour l'exercer, mais aussi, peut-être aux capacités qu'il peut y déployer.

Les mêmes interrogations ont traversé les Ecoles d'Architecture au cours de leur mobilisation de novembre et décembre 1995, autour de trois thèmes - la changement de tutelle de la profession et de l'enseignement, la "refonte" de l'enseignement de l'architecture, le contenu de la formation - qui sont autant de sources d'inquiétude, dans un contexte de crise économique absolue de la profession d'architecte, profession "sinistrée" (Michel Guerrin et Emmanuel de Roux, Le Monde du 20/02/96) et même en "situation tragique" (Henri Gaudin, même source).

Le retour à la Culture

Alors qu'elle était passée en 1978 de la tutelle du ministère de la Culture à celle de l'Équipement, l'architecture est revenue à la Culture lors de la définition des attributions du ministre de la Culture M. Douste-Blazy dans le premier gouvernement Juppé, en Mai 1995.

Cela concerne directement 26 500 professionnels et 18 500 étudiants, mais aussi tout le monde, dans la mesure où l'architecture est d'intérêt général.

Les arguments avancés par le ministre (Interview donné à la Revue "D'Architectures", revue de l'Ordre des Architectes, numéro d'octobre 1995) sont très simples : "Comme le dit justement la grande loi de 1977 sur l'architecture, à laquelle je sais que les architectes sont très attachés, "l'architecture est une expression de la culture". Il a même ajouté : "Rassembler aménagement et architecture au sein d'un même ministère était sans doute une idée séduisante. Mais, dans les faits, le résultat, c'est

qu'on a laissé se mettre en place un système dont la logique est d'éliminer l'architecture ... C'est pour cela que je crois qu'il est beaucoup plus sain d'avoir deux ministères clairement identifiés, l'un qui défend la logique de l'aménagement, l'autre qui défend celle de l'architecture".

Bien entendu les choses ne sont pas si simples. Il s'agissait pour le nouveau ministre de la Culture, décidément habile ou choyé, d'obtenir un budget qui atteigne 1 % du Budget de l'État. En période de restrictions budgétaires, un moyen possible était de gonfler ses attributions. Mais il faut reconnaître que ce transfert était préparé de longue date et avait été évoqué lors de chaque remaniement ministériel précédent.

Dès que les conditions du transfert ont été connues, les aspects négatifs en sont apparus :

- Il s'effectuait avec réduction du budget. Par exemple, le budget de fonctionnement des Ecoles d'architecture était réduit de 16 %, le financement de la poursuite de la titularisation des enseignants n'était pas prévu au budget de la culture, les crédits de l'Institut Français d'Architecture continuaient de diminuer.

(Notons qu'au cours du débat budgétaire, puis, par miracle, lors de la table ronde du 11 Décembre - voir plus loin - 43 MF ont été réinjectés dans le budget de l'enseignement de l'architecture, qui demeure indigent.)

Les chiffres

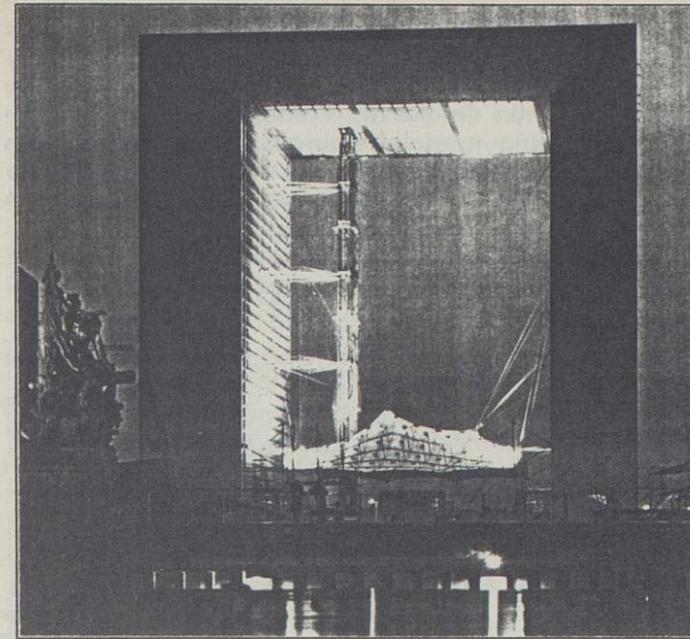
● **L'inflation** : 26 500 architectes sont inscrits à l'ordre en 1995, contre 10 300 en 1975 et 8 300 en 1960. 34 % ont moins de quarante ans, contre 7,6 % en 1983.

● **La concentration** : 70,5 % des architectes sont regroupés dans six régions. 37,1 % exercent en Ile-de-France, 10,1 % en Provence Alpes-Côte-d'Azur, et 9,8 % en Rhône-Alpes.

● **La fragilité** : 85 % des architectes exercent à titre libéral ou comme associés. Il existait, en

1993, 13 344 agences contre 9 590 en 1984. Mais 64 % de ces agences ne comptent aucun salarié et 85 % moins de deux salariés. Elles dégagent un chiffre d'affaires moyen de 1 million de francs. Les agences sans salariés réalisent 25 % du chiffre d'affaires, tout en regroupant les deux tiers des agences.

● **Les revenus** : les revenus moyens des architectes ont chuté de 20 % entre 1990 et 1994. 50 % d'entre eux ont un revenu annuel inférieur à 100 000 francs, contre 43 % en 1991.



- L'architecture était rattachée à la Direction du Patrimoine, avec maintien en place de la Directrice du Patrimoine, Mme Maryvonne de Saint-Pulgent, très colorée Patrimoine.

Après tergiversations, la Direction s'appellerait "de l'Architecture et du Patrimoine", elle serait chargée de :

- la création architecturale contemporaine (entre autres, la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques)

- de la formation des architectes

- de la sauvegarde et de l'étude de l'architecture ancienne et des espaces protégés en milieu urbain.

L'architecture serait identifiée au sein d'une "délégation à l'architecture et à l'art urbain", confiée à un délégué ... Les services départementaux d'architecture sont également rattachés à la Culture.

Cette question du rattachement ministériel, qui peut sembler formelle, n'est pas indifférente.

L'avis de Joseph Belmont, qui avait été responsable, en tant que Directeur de l'Architecture, du passage de l'Architecture au ministère de l'Environnement et du Cadre de vie (et non pas de l'Équipement) est éclairant : "Je continue de penser qu'il était bon de rapprocher enfin l'Architecture de la Ville ... par contre je n'ai jamais soutenu la fusion ultérieure de l'Architecture et de l'Urbanisme et encore moins la



dilution de ces deux disciplines à l'intérieur de l'énorme ministère de l'Équipement : l'Architecture n'a rien à voir avec les transports...

Je défends la création d'un ministère de l'aménagement urbain, incluant l'architecture, l'urbanisme, le logement, une partie de la protection et une partie de l'environnement".

Il faut prendre conscience, en effet, que dans la nouvelle situation, l'architecture ne relève plus du même ministère que le logement. Cela signifie que le Plan Construction, qui gère par exemple l'Européen, ne relève plus du même ministère que l'architecture.

Les réactions ont donc été assez vives.

Le personnel administratif, y compris celui des Ecoles, semble avoir beaucoup à perdre dans le transfert, du côté des primes et avantages divers. Leur réaction est très négative. Tous les syndicats sont vigoureusement intervenus.

L'Ordre des Architectes demandait ce transfert depuis longtemps mais le rattachement au Patrimoine l'inquiétait. De toute façon la profession est tellement désespérée par la situation du secteur du bâtiment que ce n'est pas un changement de tutelle qui suffira à la réjouir.

Enfin, le transfert s'effectuait alors qu'une réforme de l'enseignement de l'architecture était en cours de mise au point. Dans un premier temps, le Ministre avait été assez flou dans ses déclarations, n'évo-

quant que les grandes idées du Rapport Frémont "Ecoles d'Architecture 2000" qui avaient été à l'origine de cette réforme, mais pas son contenu précis. Une petite phrase avait fortement inquiété : *"L'enseignement de l'architecture, je le trouve dans une situation sinistrée : on consacre aujourd'hui à un étudiant en architecture le tiers des moyens qui sont consacrés à un étudiant en arts plastiques du Ministère de la Culture"*. On pouvait craindre que lui vint l'idée d'appliquer la méthode d'Yves Michaud à l'Ecole des Beaux-Arts : à budget constant, si l'on divise le nombre d'étudiants par trois, les crédits par étudiants sont multipliés par trois.

Lors de la mobilisation de Novembre 1995, une coordination nationale des enseignants et étudiants a été constituée pour élaborer les revendications à traiter par le Comité de pilotage, chargé de gérer le transfert.

Le 11 Décembre 1995 s'est tenue sous la présidence du Ministre, une table ronde réunissant des représentants de la conférence des présidents des Ecoles d'Architecture et du collège des directeurs ainsi que des représentants élus des étudiants.

Le Ministre en indiquait, dans une note du 13 Décembre, les principales conclusions : la direction de l'architecture et du patrimoine aura à ses côtés un délégué à l'architecture, avec rang de directeur-adjoint, qui aura sous son autorité directe l'ensemble des services de l'architecture, tandis qu'un directeur-adjoint pour le patrimoine se verra rattacher les services compétents en ce domaine. D'autre part, il est proposé au Premier ministre la création d'un conseil interministériel permanent de l'architecture, afin de *"répondre au caractère nécessairement très interministériel de la politique de l'architecture, qui doit donc créer un ensemble très riche de liens avec les autres ministères, aux premiers rangs desquels ceux en charge de la ville, du logement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'enseignement supérieur, etc."*

Il reste que les liens étaient plus simplement assurés à l'intérieur d'un même département ministériel que par un conseil interministériel.

Enfin, le 18 Janvier, une dernière décision, et différente : la création d'une direction ministérielle à part entière, chargée de l'architecture, qui serait confiée à François Barré, actuel président du Centre Pompidou. Le Haut Conseil interministériel devrait coiffer dès cette année des Assises nationales de l'architecture, centrées sur la réactualisation de la

loi de 1977.

Voilà un nouveau souci : élargissement ou réduction du recours obligatoire à l'architecte ? réduction de fait derrière un simulacre d'élargissement ? Les enjeux sont majeurs et les couteaux s'aiguisent. Dans l'ambiance générale de libéralisme à l'européenne, les protectionnismes professionnels sont rarement renforcés.

Une refonte suspendue

La même table ronde du 11 Décembre a retenu, sur la réforme de l'enseignement, le principe du moratoire demandé par la coordination étudiante : *"Mais j'entends également vous dire que, dans mon esprit, le rapport Frémont est un rapport d'orientation dont les modalités d'application restent à définir. La direction de l'architecture et de l'urbanisme (existant antérieurement au ministère de l'Equipement - NDLR) a entrepris un travail de réflexion sur ces modalités d'application. Il ne s'agit pas, bien entendu, de perdre le bénéfice de ce travail de réflexion. Mais il faut, avant de l'approfondir, l'expertiser."*

Pour cela, une concertation est indispensable. J'ai donc décidé de geler le travail technique de préparation des modalités d'application de la réforme jusqu'à ce que l'ensemble du travail déjà effectué ait été examiné en concertation avec les étudiants, les enseignants et les personnels. Je souhaite que nous nous donnions deux mois pour, ensemble, mener à bien ce travail."

Le délai est évidemment intenable si "l'expertise" doit remonter jusqu'au rapport Frémont et peut remettre en cause les conclusions qui en ont été tirées. Comment en est-on arrivé là ? Quelle est cette réforme qui succède à d'autres ? Comment a-t-elle été élaborée et quelles sont ses principales dispositions ? Quelles remarques appelle-t-elle et pourquoi a-t-elle été accueillie avec un enthousiasme très mesuré ?

Une très brève histoire de 3 siècles d'enseignement de l'architecture est un préalable indispensable.

1671 : Création de l'Académie Royale d'architecture. Son objectif principal est de préparer de jeunes artistes au grand prix de Rome.

En 1806, les 3 Ecoles académiques de l'ancien régime sont réunies dans une institution qui prend le

nom d'Ecole impériale des Beaux-Arts.

La forme de l'enseignement, qui a duré jusqu'en 1968 est pratiquement définie dès 1820 : organisation de l'enseignement en deux classes et concours d'admission. Les élèves admis pouvaient prendre le titre d'élève de l'Ecole des Beaux-Arts, s'inscrire dans un atelier, participer aux concours mensuels, suivre les cours théoriques et acquérir ainsi la formation architecturale la plus complète possible.

Dans la 2ème partie du 19ème siècle, le nombre d'élèves admis chaque année s'élève à une cinquantaine.

Dans les ateliers de la section architecture étaient réunis autour d'un professeur chef d'atelier, des élèves de l'Ecole de tous niveaux et les admissionnistes préparant le concours d'entrée.

L'enseignement d'atelier combine un enseignement mutuel entre étudiants anciens et nouveaux, avec l'enseignement magistral du chef d'atelier. L'activité de projet traverse toute la scolarité depuis le concours d'admission jusqu'au grand prix de Rome. Beaucoup d'auto-formation et de reproduction de modèles.

1941 : Le régime de Vichy crée l'Ordre des architectes. Le diplôme d'Etat devient obligatoire pour exercer la profession.

Lors de la reconstruction, la formation des architectes manifeste son insuffisance. L'Ecole des beaux-arts n'est plus, comme cela avait été le cas au 19ème siècle, une école intellectuelle; mais elle ne devient pas pour autant une école technique.

1950-60 : Les années 50 voient le début de la contestation des enseignements.

1968 : Réforme Malraux : l'école est remplacée par des unités pédagogiques d'architecture (UPA), 9 puis 8 à Paris, 14 en province.

Années 1970 : Fort développement de l'enseignement de l'architecture. L'Etat recrute massivement. Les sciences humaines entrent dans le cursus. Les premières formations à la recherche font leur apparition.

1978 : L'enseignement de l'architecture est rattaché au ministère du Cadre de vie, conçu par Michel d'Ornano. Les UPA deviennent progressivement des établissements publics. Réforme des études.

1984 : Nouvelle réforme, qui établit le régime actuel des études (et dont les principales dispositions sont rappelées plus loin).

Janvier 1992 : publication du statut des enseignants, dont l'application permettra la titularisation de 616 contractuels et le recrutement par concours de 103 nouveaux professeurs et maîtres assistants. Les prati-

ciens recrutés juste après 1968 et partant à la retraite doivent être progressivement remplacés par de brillants jeunes docteurs en autre chose qu'en architecture (puisque ce doctorat n'existe pas).

Octobre 1992 : publication du rapport Frémont "Ecoles d'architecture 2000" qui préconise le rapprochement avec l'Enseignement supérieur et le recentrage de la pédagogie sur le projet (ce qui d'ailleurs est légèrement contradictoire).

1993-94 : Projet de nouvelles écoles

- rentrée 1996 à Tours

- rentrée 1997 à Compiègne

- date non fixée pour Dijon

- travaux de la 1ère tranche de Marne-la-Vallée (concours gagné par Tschumi)

et élaboration de la Réforme des programmes

1995 : Groupe de travail entre le ministère de l'Enseignement supérieur et le ministère de l'Equipement, conclu par un échange de lettres entre ministres. Un protocole de coopération doit être signé avant la fin de l'année. Rédaction des textes portant réforme du cursus et du statut des établissements.

Les principales dispositions de la réforme de 1984, régime sous lequel les écoles vivent actuellement.

- Les unités pédagogiques d'architecture s'appellent désormais "Ecoles d'architecture".

- La durée des études est réduite de six à cinq années par le passage d'un cursus jusque-là structuré en trois cycles de deux ans, à un régime d'études en deux cycles :

- un premier cycle devant conduire au DEFA (diplôme d'études fondamentales en architecture) en deux ans. L'examen de fin de 1ère année de la réforme d'Ornano précédente est supprimé.

- un deuxième cycle, sanctionné par le diplôme d'architecte DPLG (diplômé par le gouvernement) en trois ans.

- La pédagogie, jusque-là organisée en unités de valeur, est désormais restructurée en certificats (8 pour le cycle DEFA, 12 pour le DPLG) regroupant obligatoirement plusieurs enseignements de disciplines différentes et qui ne peuvent être obtenus que globalement.

- Les certificats sont organisés sur la base d'une grille des enseignements obligatoires, édictée par le ministère, en 17 postes pour le DEFA et 21 pour le DPLG.

- En plus de cette formation initiale et commune,

permettant l'accès à la profession d'architecte, les écoles ont la possibilité de mettre en place des formations "post-diplôme de haut niveau", les certificats d'études approfondies en architecture (CEAA). Cette réforme s'inspirait de deux modèles qui avaient fait leurs preuves, les grandes écoles et l'Université. Des grandes écoles, on retient le cursus (2 années préparatoires + 3). De l'Université, on retient plutôt le modèle pédagogique fondé sur une sérieuse acquisition de connaissances. De ce point de vue, le passage de 3 à 2 cycles levait l'ambiguïté d'un troisième cycle qui n'était pas reconnu comme tel à l'extérieur.

"Cette réforme intervenant au plus fort de la crise consécutive à celle du pétrole, son second objectif était de répondre au risque cyclique de chômage des architectes, en structurant l'enseignement de manière à l'ouvrir sur des débouchés divers. "Face aux difficultés économiques actuelles, et qui touchent la profession des architectes comme beaucoup d'autres la stratégie adoptée par le gouvernement a été en effet d'opter, plutôt que sur un repli frileux d'une profession sur elle-même, pour une diffusion des architectes dans le corps social" écrivait encore Jean-Pierre Dupont. Pour diversifier les débouchés, il fallait penser-on, diversifier les enseignements.

Les nouveaux certificats étaient chargés de reproduire une certaine cohérence pédagogique à une échelle plus modeste. Cette mesure faisait de la pluridisciplinarité une règle, en forçant au regroupement d'enseignants et d'enseignements différents et en faisant sanctionner chaque certificat par un jury commun."(Rapport Frémont).

Critique de la réforme de 1984

A. Frémont a été stupéfait de constater à quel point la réforme de 1984 avait échoué.

"... Le fait est que la réforme n'a pas atteint ses objectifs, en se heurtant très rapidement à l'incompréhension et aux critiques de la plupart des partenaires. Ni les architectes, ni les enseignants en architecture, ni les enseignants des autres disciplines, ni les autres professionnels associés aux architectes ne se reconnaissent satisfaits par l'enseignement actuel de l'architecture en France, à tort ou à raison. Au cours de nos entretiens, des formules très dures ont jailli pour condamner l'évolution la plus récente ... Comme les passions sont à la mesure d'engagements personnels très forts et d'intérêts réels, le tout

se combine en un vaste psychodrame d'où n'émerge clairement que la condamnation sans appel d'une administration de tutelle, dont les pouvoirs sont ressentis comme excessifs, et des solutions aussi radicales que parfaitement utopistes de la part des plus audacieux ou des plus lointainement concernés, ou bien, et au pire, un constat désespéré se résumant dans une formule sans perspective : "L'enseignement de l'architecture est mort en France." Cette phrase plusieurs fois entendue, donne la mesure extrême de l'insatisfaction ..."

Alors que les certificats visaient à imposer la pluridisciplinarité, elle s'est au contraire détériorée : "un certain désinvestissement au sein des écoles des enseignants architectes les plus dynamiques, qui se sont mis à construire... ; certains effets de la réforme de 1984 accordant plus de place aux disciplines autres que l'architecture et induisant la diversification des enseignements, ce qui a pu provoquer un éclatement des enseignements les uns par rapport aux autres ; un vieillissement synchrone de l'ensemble des enseignants, architectes et non architectes, tendant à effacer les multiples liens d'une combinaison dynamique à ses débuts pour n'en plus laisser parfois que les éléments distincts ...

Tout cela a conduit à une mauvaise querelle que l'on peut caricaturer. Les enseignants architectes, estiment souvent avoir perdu le pouvoir au sein des écoles d'architecture, celui-ci étant laissé à une administration éloignée à leur sens des véritables enjeux de cet enseignement et prenant désormais appui sur certains enseignants non architectes plus prêts à adhérer à leurs objectifs.

A contrario, l'administration se méfie des architectes qui acceptent mal de se plier à ses contraintes et qu'elle juge parfois peu sérieux à l'aune de ses propres critères. Les enseignants non architectes se plaignent les uns des autres au sein d'un univers éclaté. Toute proposition est ainsi suspecte et les nostalgies se réfèrent à des passés contradictoires..."

M. Frémont découvre avec étonnement qu'un nouveau statut des enseignements a été mis en place sans budget correspondant.

" Cette procédure de recrutements sans création de postes s'est traduite, de la part de l'administration, par une incitation à la démission ...

Si l'application de cette mesure devait être poursuivie, on aboutirait dans les écoles à un corps enseignant tout à fait paradoxal, où les seuls titulaires seraient désormais les non-professionnels et donc, en très grande majorité, des non-architectes. Cela serait tout à fait unique par rapport aux autres pays et

on risquerait de voir l'enseignement de l'architecture détourné, une fois de plus, de ses objectifs comme de sa culture ...

On peut ainsi comprendre la lassitude d'un corps enseignant qui estime que, depuis vingt ans, on exige de lui performances et sacrifices, sans aucune contrepartie acceptable. Cette lassitude, parfois transformée en brusque révolte, constitue la toile de fond de la crise actuelle des écoles d'architecture. Elle est le vivier de toutes les aigreurs et récriminations."

L'élaboration de la réforme actuelle

Que faut-il pour bâtir un projet de réforme ? Un brillant rapport d'universitaire ingénu, une orientation d'ambiance créée par les recommandations européennes, pas un sou supplémentaire, et une précédente réforme calamiteuse.

Toutes les Ecoles ont constaté les défauts de la réforme de 1984, mais leurs protestations concordantes ne suffisaient pas. Il était nécessaire qu'une personnalité externe les prenne à son compte. Alors les "gémissements protestataires des Ecoles jamais contentes et juste capables d'attribuer au régime des études leurs incapacités pédagogiques" deviennent une "analyse critique judicieuse de dispositions ayant prouvé leurs inconvénients."

Prenons l'exemple des certificats, innovation majeure de la réforme de 1984. Jusqu'au rapport Frémont, les certificats étaient sacrés. Toute disposition visant à les contourner était bannie, ou devait demeurer confidentielle et verbale. Le principe était : un certificat dont la moyenne des notes aux différents composants est inférieure à 10 doit être recommencé dans tous ses composants, même ceux où la note a été brillante. La "mise au frigo" des bonnes notes obtenues par les étudiants à un composant de certificat, afin de leur éviter de suivre une deuxième fois un enseignement où ils ont brillé ne pouvait s'effectuer que dans la mémoire des enseignants.

Or, en 1993 ou 94, afin de justifier les crédits comme nouveau mode de validation, la DAU affirme que plusieurs écoles n'appliquent plus, et depuis longtemps, les règles des certificats.

Il ne s'agit que d'un exemple, mais qui n'est pas secondaire : si certains étudiants passent 3 ans en cycle DEFA, ou même 4 par dérogation, c'est souvent une conséquence de l'organisation en certifi-

cats. Ces années supplémentaires sont, dans la plupart des cas, pour ces étudiants, des années sans projet d'architecture.

Vient ensuite l'intervention du "groupe de travail" chargé d'établir des dispositions à partir des "grandes orientations" du rapport initial. Un groupe de travail est composé de "personnalités" estimées par l'administration de tutelle des Ecoles d'Architecture. Appréciables pour quelles raisons ? Réseau intellectuel-mondain, vedettes vantées par les médias (qui participent surtout à la première réunion), petits chefs ou gourous des Ecoles d'Architecture qui ont su les faire rester ou rentrer dans le rang, parfois affinités politiques, mais parfois seulement, car le pouvoir politique passe trop vite. Ce sont les mêmes qui bénéficient des contrats de recherche, d'études, ou des publications officielles. Le travail du groupe consiste, en grande partie, à donner une crédibilité pédagogique à des structures imaginées par l'administration.

Pour la réforme en cours, naïvement, on aurait pu imaginer que la Direction de l'architecture et de l'urbanisme réunirait, pour débattre tranquillement de ses projets de réforme, des représentants des enseignants, étudiants et personnels administratifs des Ecoles, leur demanderait leur analyse des défauts de la réforme précédente, les obstacles structurels à une saine pédagogie, leurs suggestions, leurs priorités, leur point de vue sur quelques questions cruciales comme la sélection, les débouchés, la diversification des formations (Voir "Questions ouvertes" N° spécial "Formes et formation" Le Carré Bleu 1/92).

On aurait pu aussi concevoir une forme de concertation écrite, peut-être plus démocratique, car avec un meilleur contrôle des mandats par les mandants ... car, le sait-on ?, les représentants ont une fâcheuse tendance à se pétrifier devant leurs supérieurs hiérarchiques.

Au lieu de cela, fut réuni 3 ou 4 fois le groupe de travail précédemment évoqué. Après chaque réunion fut établie et diffusée une note d'étape qui fait état de l'interprétation des discussions par la Direction de l'architecture et de l'urbanisme et de ce qu'elle souhaitait en retenir.

Pour éviter le contact direct avec les Ecoles, on nomma des sortes de médiateurs ("coordinateur pédagogique chargé de mission par la DAU pour la réforme de l'enseignement de l'architecture") chargés tels des missi dominici en TGV, de porter vers 3

Ecoles l'évolutive parole ministérielle et de rapporter sur leur ordinateur portable les réactions des Ecoles. En me reportant, deux ans après, à mes CR de ces réunions avec le coordinateur, j'y constate qu'il nous apportait, à petites doses, les derniers choix effectués au cours de la dernière réunion et envisageait les évolutions probables du travail sur la réforme.

Nous lui disions ce que nous en pensions, d'une façon assez informelle. L'ambiance de ces débats informels a probablement fait l'objet de rapport oraux aussi précieux pour l'administration de tutelle que les rapports de synthèse écrits, regroupant les interrogations et remarques des 3 Ecoles affectées au coordinateur. L'effet comique de ces regroupements fonctionnait sur le modèle suivant : "L'EA de X souhaite une sélection des étudiants en fin de 1ère année sur tests d'aptitude à la conception architecturale. Quant à l'EA de Y, elle est opposée à toute sélection. Enfin, l'EA de Z souhaite éliminer à la fin du DEFA tous les étudiants dont la moyenne des notes de certificat s'établit entre 10 et 12. D'une façon générale, on peut donc estimer que les Ecoles ne sont pas opposées à toute sélection et qu'un filtrage initial sur dossier pourrait constituer la norme implicite de la réforme" (implicite car cette sélection est illégale). Les coordinateurs comme assourdisseurs ou éteignoirs, ce pouvait être une bonne idée stratégique afin d'éviter les vagues que suscite toute réforme annoncée. C'était surtout un moyen terriblement efficace pour réduire à néant le reste de confiance que les Ecoles pouvaient avoir en la capacité d'écouter et de dialoguer de leur administration de tutelle. Chaque Ecole se sent parfaitement capable de s'exprimer directement.

A titre d'exemple, encore, les Ecoles signalaient qu'il était étrange de mener simultanément deux opérations sans relation l'une avec l'autre :

- définir 5 grands domaines d'enseignement en fixant des heures encadrées par cycle, donc une répartition par domaine du total des heures encadrées ,
- recruter des enseignants titulaires par concours interne et externe dans 6 domaines (et non 5) avec une répartition par domaine sans rapport avec la première.

Pendant ces diversions, faux-semblants et amusements pour la galerie, les plus brillants énarques des services rédigeaient les décrets et arrêtés portant réforme.

Ils ont même eu, dans ce cas précis, l'idée de produire un décret et ses arrêtés permettant aux Ecoles d'anticiper, au cours de l'année 1995-96, sur une réforme qui n'était pas mûre du tout, avec une

sorte de programme "intermédiaire", comme si les contraintes de la réforme de 1984 étaient tout d'un coup devenues insupportables.

Evidemment, le texte anticipatoire fut rejeté par le Conseil d'Etat, s'appuyant sur l'argument d'égalité devant le service public.

Contenu de la réforme en cours d'élaboration

Les principales dispositions de la réforme en cours d'élaboration sont les suivantes :

- le retour aux trois cycles
- la réduction des heures encadrées
- les nouveaux intitulés et l'allègement de la précision du cadre commun
- le remplacement de la validation par certificat par le système des crédits.
- l'instauration d'un stage long obligatoire de six mois.

Retour aux trois cycles et durée des études

La réforme prévoit 3 cycles : le cycle DEFA, le cycle de Maîtrise, le cycle DPLG, chacun durant 2 ans.

L'idée est de proposer, à la fin de chaque cycle, des orientations professionnelles ou universitaires, permettant aux étudiants de se prévaloir, à Bac + 2 ou à Bac + 4, d'un diplôme effectivement reconnu.

Il s'agit de "casser définitivement l'entonnoir" que constituent cinq années d'études d'architecture sanctionnées par un seul diplôme.

Le premier cycle est un cycle d'orientation et de sélection.

Il se clôt par le Diplôme d'études fondamentales en Architecture, peu différent, semble-t-il, du DEFA actuel.

Le second cycle est un cycle de "maîtrise" des outils, méthodes et concepts du projet architectural.

La maîtrise est une étape nouvelle qui ne peut prendre un sens que grâce à une équivalence universitaire.

C'est selon le projet, "une solution pour ceux des étudiants qui s'intéressent à l'architecture mais qui ne se sentent pas devenir des concepteurs".

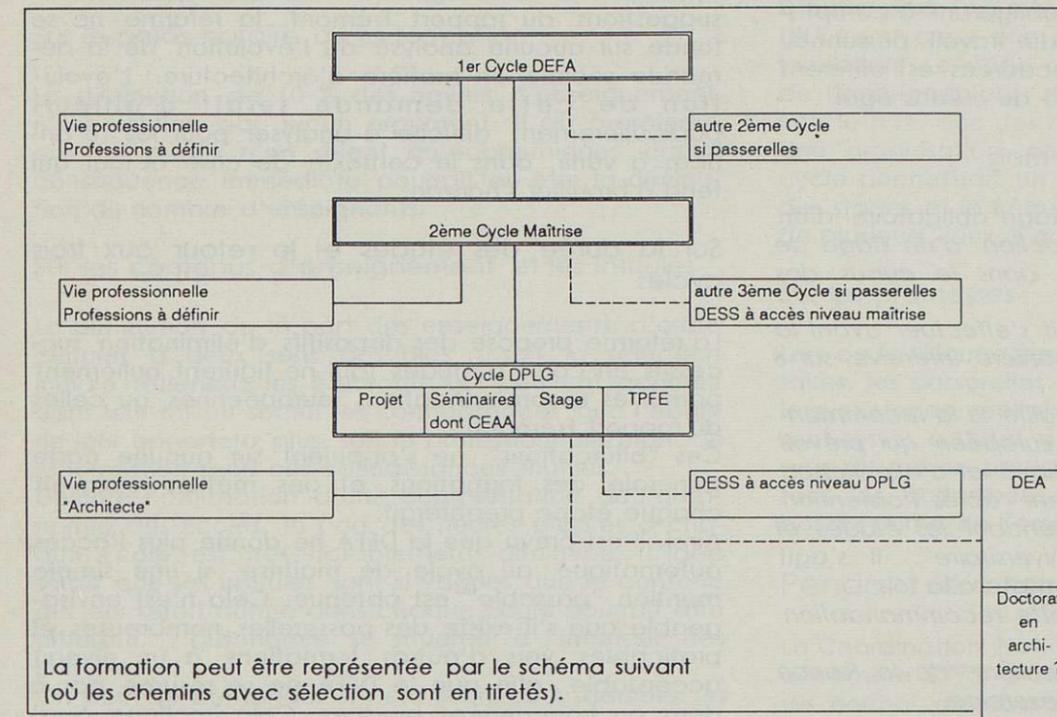
Le troisième cycle, sanctionné par le DPLG est un cycle d'approfondissement au terme duquel l'étudiant doit, à la fois, "atteindre au niveau de maîtrise du projet architectural et urbain qui permette une insertion autonome dans un processus concret de transformation de l'espace, témoigner de sa capa-

cité à un approfondissement théorique et pouvoir expliciter son positionnement personnel en termes de doctrine et d'engagement social, dans la perspective de son engagement professionnel."

Les trois étapes de la formation devraient déboucher sur une sortie soit vers la vie professionnelle, soit vers l'Université, au sens large, soit vers l'étape suivante des études d'architecture.

Cet édifice présente diverses incertitudes.

Une commission interministérielle travaillait sur "les



passerelles et équivalences entre enseignement de l'architecture et enseignements universitaires". Il semble que faute d'accords nationaux, l'initiative sera laissée à chaque Ecole de négocier avec l'université de son choix des dispositifs d'échanges, de complémentarité, ou même d'habilitation conjointes qui pourraient déboucher sur la mise en place d'un doctorat. Dans cette hypothèse, il ne s'agirait toujours pas d'un doctorat en architecture. Quant aux niveaux professionnels intermédiaires, la réforme se limite à évoquer, après la maîtrise, l'orientation vers des "métiers diversifiés du bâtiment et de la maîtrise d'ouvrage".

Réduction des heures encadrées

Le total des heures encadrées est réduit de 10 %, puisqu'il passe de 4 000 h actuellement à moins de 3 600 h, sur les trois cycles. Dans les deux cas, ces heures ne comprennent ni le TPFE, ni le travail personnel des étudiants, ni les stages et les voyages d'étude.

Le retour aux trois cycles ne correspond donc pas à un alourdissement du programme total, mais à un

allègement, ni à un allongement de la durée des études, mais à une durée théorique inchangée, car l'élaboration du TPFE est inclus dans les deux années du cycle DPLG.

La réduction de l'autonomie des Ecoles est flagrante, puisqu'en cycle DEFA les heures propres à l'Ecole passent de 25 à 15 % et en cycle de Maîtrise de 42 à 20 %.

Intitulés et contenus d'enseignement

La réforme utilise cinq intitulés fondamentaux pour regrouper les contenus du cadre commun, à la place de 17 thèmes en DEFA et 21 en DPLG dans les textes de 1984, intitulés qui sont les suivants :

- 1 - Projet et théorie du projet (architectural et urbain)
 - 2 - Histoire et théorie de l'architecture (édifice, ville, territoire)
 - 3 - Construction (et sciences exactes)
 - 4 - Arts et représentation.
 - 5 - Sciences de l'homme et de la société
- Le cadre commun se contente de fixer un nombre minimum d'heures encadrées pour chacun de ces grands intitulés dans chaque cycle.

La comparaison du programme réformé avec le programme actuel des Ecoles fait apparaître des différences souvent importantes. Dans certains cas, les horaires de certaines disciplines peuvent être

réduits de 50 % (par exemple, dans mon EA, la construction en cycle DEFA).

Unité de validation

La réforme prévoit de dissocier unité de validation et unité d'enseignement. Les unités d'enseignement sont à définir par les Ecoles. La validation se fera en crédits, système qui "présente l'avantage d'être partagé par d'autres pays européens". Chaque cycle sera validé par 72 crédits, donc un certificat actuel vaut 9 crédits. Mais les crédits obligeront à comptabiliser une quantité variable de travail personnel, puisque le nombre d'heures encadrées est différent dans chaque cycle et le nombre de crédits égal.

Stage long obligatoire de six mois

Après qu'ait été envisagé un stage obligatoire d'un an, la réforme prévoit "l'introduction d'un stage de 900 h de formation pratique dans le cursus des études".

"Placé en 3ème Cycle, il devrait s'effectuer avant la soutenance du TPFE, soit de manière intensive sur 6 mois, soit sur un an à mi-temps.

Ce stage ne répond pas en totalité à la recommandation du Comité Consultatif Européen qui prévoit deux années de formation pratique et d'expérience professionnelle soit intégralement après l'obtention du diplôme soit pour moitié pendant les études et pour moitié post-diplôme universitaire". Il s'agit d'une demi-mesure qui tient compte à la fois

- *"du suivi quasi général de cette recommandation en Europe,*

- *de la spécificité toute particulière de la France avec le DPLG valant licence d'exercice,*

- *et du contexte économique difficile de la profession ... Dans la perspective d'une révision de la loi de 1977 sur l'architecture, elle situerait la France dans l'optique de l'instauration d'une licence d'exercice professionnelle."*

"L'objectif pédagogique d'un stage de six mois est d'initier à la vie professionnelle en mettant les étudiants au contact des contextes, acteurs et partenaires de la production architecturale et urbaine, à travers le suivi d'opérations....

Le stage sera accompagné d'une centaine d'heures d'enseignement regroupée sous l'intitulé "approfondissement des contextes de la production architecturale et urbaine", comprise dans le total des heures encadrées du cycle DPLG (632 h).

Les Ecoles peuvent prévoir en plus, dans leur programme d'études, des stages courts (un mois) "d'immersion" en cours d'études.

Les inquiétudes suscitées par cette réforme

Sur l'esprit de la réforme

Appuyée sur des arguments européens et sur les suggestions du rapport Frémont, la réforme ne se fonde sur aucune analyse de l'évolution de la demande sociale en matière d'architecture. L'évolution de cette demande serait d'ailleurs particulièrement difficile à analyser pour les 10 années à venir, dans le contexte de crise actuel qui tend à brouiller l'horizon.

Sur la durée des études et le retour aux trois cycles

La réforme propose des dispositifs d'élimination successifs en cours d'études (qui ne figurent nullement parmi les recommandations européennes ou celles du rapport Frémont).

Ces "bifurcations" ne s'appuient sur aucune carte générale des formations et des métiers auxquels chaque étape préparerait.

Ainsi, il est prévu que le DEFA ne donne plus l'accès automatique au cycle de maîtrise, si une simple mention "passable" est obtenue. Cela n'est envisageable que s'il existe des passerelles nombreuses et praticables vers d'autres formations à un niveau acceptable, afin que le DEFA ne se résume pas à deux ou trois années perdues. Cela implique aussi que le programme du DEFA perde sa spécificité de "propédeutique architecturale" et que les études vraiment spécialisées en architecture se trouvent réduites de ces deux années.

Il en est de même pour la maîtrise. Certes le projet souligne la nécessité d'équivalences universitaires, mais tout conduit à penser que la réforme, comme la précédente, sera mise en oeuvre sans que les équivalences soient garanties et les passerelles effectives. Le sens même du terme de maîtrise implique une élimination d'une partie des étudiants avant le début du troisième cycle, qui par définition ne concerne qu'une partie des étudiants de 2ème cycle. Même pour les étudiants qui accompliront les trois cycles, la durée de fait des études s'allongera. De la

même façon qu'actuellement, de nombreux étudiants consacrent 3 (ou même 4 ans, grâce à une dérogation) au cycle DEFA, parce qu'après les deux années "normales" il leur manque un seul certificat, ils pourront passer 3 ou 4 ans en cycle de maîtrise pour un certificat (ou un ensemble de crédits) manquant. Le projet remplace le tunnel par un schéma en arbre, avec élimination des branches faibles à chaque étape. Un tel schéma est susceptible d'entraîner, par sa propre logique, des attitudes pédagogiques sélectives à chaque embranchement.

Sur le poids horaire de la formation

La diminution de 10 % des heures d'enseignement n'est justifiée par aucun argument. Il est à craindre que les motifs n'en soient qu'économiques car la conséquence immédiate pourrait en être la diminution du nombre d'enseignants.

Sur les contenus d'enseignement et les intitulés

La diminution de la part des enseignements d'ordre culturel a deux sens possibles : soit la sélection initiale retiendra les étudiants qui peuvent acquérir dans leur milieu social les connaissances que l'école ne leur apportera plus, soit la professionnalisation de la formation rend ces connaissances inutiles. Derrière l'affirmation d'une augmentation de l'autonomie des Ecoles, la part des heures propres à chaque Ecole est très notablement diminuée. L'idée serait que les intitulés sont si vagues que le contenu qui leur serait donné dans chaque Ecole pourrait être différent. L'autonomie se situerait à l'intérieur des intitulés.

On peut se demander si cela suffit pour identifier la coloration de chaque Ecole et à l'inverse, pour garantir l'équivalence des diplômes délivrés.

Sur les unités de validation

Il semble que chaque Ecole considérerait comme positif que le mode de validation relève de son autonomie et que certaines souhaiteraient s'orienter vers des modes diversifiés selon le niveau, le domaine, le mode d'enseignement, le caractère obligatoire ou optionnel des enseignements.

Il conviendrait que cet ajustement des unités de validation à la pédagogie fasse l'objet d'un accord explicite de l'administration afin de garantir la reconnaissance des diplômes attribués.

Sur le stage de six mois

Les stagiaires entrèrent en concurrence, sur le marché du travail et du stage, avec les titulaires de la maîtrise en architecture refusés en cycle DPLG, et les jeunes diplômés, dont l'exercice libéral n'est jamais la première activité. Et cela pendant la pire crise que le secteur de la construction ait connue ! Pour compliquer la concurrence, les stagiaires sont indemnisés, tandis que les autres sont rémunérés.

D'autre part, une interruption d'un semestre avant le TPFE peut créer une discontinuité excessive dans la formation. Le stage détruit en fait toute la structure de l'enseignement du 3ème cycle, en ne laissant, hors le TPFE, que des miettes d'enseignement.

Une organisation comportant un stage court par cycle permettrait un meilleur contrôle pédagogique des stages et la fréquentation, par chaque étudiant, de plusieurs lieux d'accueil différents.

Sur les promesses

Lors de la réforme de 1984, les équivalences universitaires, les passerelles avec réciprocity (condition de leur existence réelle) et le doctorat en architecture sont restés à l'état de promesses. Il semble qu'il en sera de même pour la réforme en cours, dont pourtant les échappées universitaires constituent une bonne partie de l'ossature.

Pendant le moratoire ...

La Coordination Nationale des Enseignants, créée en décembre 1995, a décidé de reconstituer le processus normal d'élaboration d'une refonte de l'enseignement. "Profitant d'une période, limitée dans le temps, de moratoire de la réforme de l'enseignement de l'architecture, la Coordination Nationale des Enseignants tente d'établir clairement ce qui nous est commun et ce qui nous distingue (entre les Ecoles - NDLR), pour élaborer une position commune que l'on puisse faire valoir au Ministère". "Les Ecoles d'architecture de France existent depuis bientôt 30 ans. Elles portent un projet qui est le fruit de trois décennies d'expériences et de pratiques pédagogiques, appréciées par leurs partenaires européens et par les étudiants étrangers. De jeunes architectes (praticiens, chercheurs ...) témoignent de la qualité de leur formation ; néanmoins l'évolution de notre société nécessite une adaptation permanente, des

compétences nouvelles et des moyens à la hauteur des ambitions des Ecoles".

Chaque Ecole répond à un questionnaire dont la Coordination effectuera la synthèse "afin de faire valoir et imposer les idées des enseignants lors des prochaines échéances".

Tel est l'état des choses à la fin de Février 1996.

Le degré de compétence espéré

Le contenu proprement dit de la formation tend à relever de chaque Ecole, malgré le caractère national du diplôme. Jusqu'à quel degré de compétence veut-on former les étudiants, quelles est l'ampleur de la mission à laquelle on les prépare, à quel niveau d'aboutissement dans le maniement des outils d'expression et de représentation se propose-t-on de les mener ?

L'évolution constatée des missions de l'architecte

On observe, en France comme dans plusieurs pays de la CEE, une diminution importante de l'étendue de la mission couramment confiée à l'architecte.

On a commencé par lui retirer souvent la direction des travaux, avec sa conduite financière, puis l'analyse des offres et la passation des marchés, puis les pièces écrites du dossier de consultation des entreprises.

Finalement, il arrive de plus en plus fréquemment que l'architecte ne soit chargé que de l'établissement de l'avant-projet sommaire (ou permis de construire) et que toutes les phases suivantes de la mission complète soient confiées à d'autres personnes physiques ou morales.

Selon les termes de la loi sur l'ingénierie, l'APS, ou le dossier de demande de PC, constitue environ de 13 à 22 % (selon la taille de l'opération) d'une mission m2, ou mission traditionnelle.

C'est à cette portion congrue que la part des architectes tend à se réduire.

Ce phénomène est l'un des aspects les plus évidents de la réduction du pouvoir de l'architecte et, sans que l'ensemble de la démonstration puisse en être faite ici, faute de place, un des facteurs de l'abaisse-

ment de la qualité architecturale.

Ce sont, dans la plupart des cas, les maîtres d'ouvrage qui exercent une très forte pression pour limiter le rôle des architectes.

Mais il apparaît que, de la part des jeunes architectes, la renonciation aux phases de mises au point techniques et d'exécution est souvent volontaire.

C'est un phénomène cumulatif qui s'accroît de génération en génération. Tandis que les architectes accomplissent des missions toujours plus partielles, l'enseignement entérine cette évolution et se limite de plus en plus, pour le projet, au concept. Nous y reviendrons.

En conséquence, les jeunes architectes ont une formation incomplète, en sont conscients et acceptent facilement une mission partielle.

Ils expriment souvent l'idée qu'ils peuvent se cantonner au coeur même de la fonction architecturale, à sa partie noble, valorisée, publiée. Les autres tâches seraient subalternes et sont méprisées. On lance "l'idée" et advienne que pourra ! Tant pis si les détails et le chantier sont ratés, les coûts débordés ! C'est la politique de la terre brûlée.

L'allègement observé de l'enseignement du projet

De façon parallèle, le contenu du projet d'architecture enseigné dans les Ecoles tend à s'alléger.

La réforme en cours place le projet d'architecture au coeur de la formation. Or les enseignants architectes praticiens qui ont été à l'origine, entre 1968 et 72, des unités pédagogiques devenues écoles d'architecture, partent progressivement à la retraite.

Ils sont remplacés par les enseignants recrutés au concours extérieur. Les jurys de recrutement, composés en grande partie d'universitaires ou d'enseignants-chercheurs, c'est à dire de non-praticiens, retiennent délibérément les candidats sur-diplômés et sans expérience pratique.

Suivant le modèle universitaire, le corps enseignant sera à terme constitué de docteurs n'ayant jamais quitté le sérail : mains propres et grande culture, mais aucune connaissance concrète de l'architecture ou de la construction.

Si l'évolution se prolonge, dans 5 ans, la formation sera devenue si académique et superficielle qu'elle débouchera inexorablement sur la création d'une licence d'exercice, qui sera, elle, encadrée par des vrais praticiens, "bêtes et méchants", désignés par l'Ordre.

Dès à présent, on peut observer une évolution dans le contenu des projets d'architecture. Même en 5ème année, la plupart des structures d'enseignement proposent 3 ou 4 petits projets courts qui, dans le temps qui leur est consacré, restent nécessairement à l'état d'esquisse.

Pour ces esquisses, les maîtres historiques ou les petits maîtres contemporains constituent la source d'inspiration. La reproduction de modèles fonctionne à plein régime. Même l'apport des sciences sociales est oublié : l'habitant et l'utilisateur contrarieraient la pureté de l'imagination créatrice.

D'ailleurs, en ce qui concerne la construction, ce sont les règles de non-cumul qui ont les conséquences les plus brutales : les professeurs de construction sont, pour la plupart, des ingénieurs salariés de leur BET. Dans ces conditions, ils ne peuvent être recrutés sur des postes fixes d'enseignants mais seulement comme vacataires, statut qui ne permet pas d'éla-

Pour une réactivation draconienne des programmes

Au contraire de l'évolution constatée la formation doit préparer à l'ensemble des missions de l'architecte.

La CEE recommande que les praticiens jouent un rôle important dans l'enseignement : "Ce constat apporte, si besoin était, une confirmation sur l'indispensable présence des architectes praticiens dans l'enseignement de l'architecture et tout particulièrement dans l'enseignement du projet".

Mais il ne faut pas que, simultanément, l'institution pédagogique ait le but quasi explicite de les museler dans la communication de leur expérience.

Le recrutement "national" empêche la constitution

Ecole d'architecture de BORDEAUX (1 poste)

Le candidat devra :

- être apte à enseigner les sciences exactes en 1er cycle DEFA, avoir une pratique de l'enseignement des mathématiques (jusqu'au niveau Math Spé) et avoir déjà fait de l'enseignement à des architectes (formation initiale, DESS, CEAA),
 - être apte à s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires d'enseignement par le projet en architecture,
 - avoir une connaissance des langages informatiques en vue du développement de logiciels à caractère pédagogique (aide à l'enseignement),
 - avoir reçu une formation à la physique appliquée au bâtiment (construction),
 - avoir un doctorat nouvelle norme ou être en mesure de soutenir un doctorat avant fin septembre 1996, dans une spécialité touchant l'acoustique du bâtiment,
 - savoir utiliser dans les domaines de la recherche tous les outils informatiques (connaissance de la programmation pour être à même de développer des logiciels propres à l'équipe de recherche interdisciplinaire sur l'acoustique et le confort en architecture et urbanisme (érial) à laquelle il sera intégré. Il est indispensable que le temps autre que pédagogique soit disponible pour l'équipe de recherche érial.
- En particulier, il est souhaité une résidence principale à Bordeaux ou à proximité.

Ecole d'architecture de SAINT-ETIENNE (1 poste)

Un maître-assistant pour enseigner l'informatique en 1er cycle sous la responsabilité de Monsieur HANROT qui enseigne en 2ème cycle.
Les candidats pourront obtenir toutes précisions sur l'organisation de cette discipline en consultant le programme des enseignements de la présente année universitaire.

borer des enseignements sérieux et demande trop d'efforts au regard de la rémunération offerte. Toujours renouvelés et dans l'impossibilité de comparer, les étudiants s'habituent aisément à ce statut confortable et intellectuellement valorisant de pseudo architecturologues. Mais, comme pour les enseignants, il ne suffit pas de ne pas être praticien pour être théoricien ou pédagogue.

d'équipes pédagogiques. Une solution mixte combinant la cooptation antérieure et l'anonymat actuel des demandes formulées par les Ecoles pourrait être trouvée. Le rapport Frémont la suggérait déjà.

A titre d'exemple, vous pouvez lire ci-contre le texte du profil de poste établi par deux EA différentes, pour recruter un maître-assistant en "Sciences et techniques pour l'architecture" (ex-Construction) au même niveau indiciaire. Une franche cooptation ne serait-

elle pas moins hypocrite ? On peut supposer que le "profil" détaillé permet de rejeter tout candidat qui ne satisferait pas à tous les critères, et que le "profil" à caractère hiérarchique vise un seul candidat possible.

Quant à la réactivation des programmes et des méthodes, il faut agir vite, pas seulement vers la formation professionnelle, mais aussi vers la culture et les moyens d'expression.

Quand le diplôme vaut licence d'exercice, on ne peut concevoir que les programmes n'incluent pas, par exemple, l'information sur les rôles, les enjeux, l'organisation des opérations de construction, l'analyse de bâtiments existants complexes dans leurs derniers secrets, le travail sur les détails de plusieurs projets longs afin d'en acquérir le goût.

La fréquentation régulière de chantiers pour en connaître toutes les phases et tous les corps d'état, le retour au travail en équipe (c'est plus facile d'assurer toutes les tâches si l'on est plusieurs) sont des dispositifs pédagogiques à réintroduire d'urgence. L'intervention d'enseignants vraiment spécialisés dans chacun des domaines techniques, qu'on laisserait apporter leurs connaissances.

L'absence d'un secteur de pratique architecturale universitaire se fait cruellement sentir. Mais le simulateur a l'avantage de la souplesse et présente moins de contraintes externes à la pédagogie.

Quand le diplôme a une valeur universitaire (à supposer que la réforme lui en confère une) on ne peut concevoir que l'enseignement de la géométrie, de la perspective s'interrompe après le 1er cycle, que la culture artistique soit survolée, que la philosophie soit absente...

Enfin, les étudiants sortant d'un 3ème cycle de l'enseignement supérieur, à bac + 7,5 en moyenne, doivent maîtriser tous les moyens d'expression : savoir lire, écrire, construire un exposé écrit ou oral, dessiner, à la main et à l'ordinateur ...

La sur-compétence est l'un des rares arguments qui peut justifier la revalorisation du statut de l'architecte, l'extension de son rôle et de son champ d'intervention.

A Dim Future

Summary

Our collective reflection on architecture and power responds to a deep anxiety concerning the role of the architect in our society, the means available to him or her in the exercise of this profession and perhaps also the capacities or skills employed.

*The same preoccupations were voiced in Architecture Schools during the mobilisation in November and December of 1995 where three themes were posed: the transfer of administrative supervision of the profession and education, the "overhaul" of architecture teaching, and the contents of the training program. In the context of a general economic crisis of the profession of architect, one "destroyed" (Michel Guerrin et Emmanuel de Roux, *Le Monde* du 20/02/96), or in a "tragic situation" (Henri Gaudin, same source), these preoccupations are all the more worrisome.*

The Return to Cultural Ministry

After having passed in 1978 from the supervision of the Culture Ministry to that of the Ministry of Public Works and Transportation, architecture was returned to cultural affairs as part of the redefinition of responsibilities of the new Culture Minister, Mr. Douste-Blazy, named to his post in the first Juppé government of May 1995.

That directly concerns 26,500 professionals and 18,500 students, if not everybody, in so far as architecture is a matter of general interest.

The arguments advanced by the Minister (interview given to the "Revue d'Architectures", review of the Order of Architects, N° October 1995) are very simple: "As stated in the major Architecture Act of 1977, to which I am well aware architects attach special meaning, "Architecture is an expression of culture". He even added: "It was certainly a seductive idea to group urban planning and architecture under the same ministerial roof, but the concrete result is that we've let a system take root whose logic is to eliminate architecture... This is why I believe it is much healthier to have two ministries with clearly defined roles, one which defends the goals of urban planning and the other which defends those of architecture."

Of course things are not so simple. For the new Minister of Culture, decidedly clever or pampered,

the goal was to obtain a budget representing 1% of the State budget. In a time of restrictions, one method of doing this was to accumulate responsibilities. It must however be acknowledged that this transfer had been prepared long in advance and had been mentioned at each preceding ministerial reorganisation.

Initially, architecture should have been placed under the National Heritage Services, to be supervised by the Director of National Heritage, Ms Maryvonne de Saint-Pulgent.

The issue of ministerial attachment, which could seem merely formal, is not insignificant. The opinion of Joseph Belmont, who as Director of Architecture was responsible for the passage of this domaine to the Ministry of Natural and Human Environment (i.e. not that of Transportation) is illuminating: "I continue to think it is good to finally bring Architecture closer to Urban Affairs... on the other hand I never supported the ultimate fusion of Architecture and Urbanism and even less the dilution of these two disciplines within the enormous Ministry of Public Works: Architecture doesn't have anything to do with transportation... I am for the creation of a Ministry of Urban Development which would include architecture, urbanism, housing, as well as part of Conservation and part of Environment."

One must realize that, in the new situation, architecture, in effect, no longer comes under the same ministry as housing. This means that the Construction Plan, which manages European for example, no longer comes under the same ministry as that of architecture.

Reactions have therefore been quite strong from the part of architecture schools, especially considering that the administrative transfer occurred in the midst of the definition phase of a new reform of architectural teaching.

During the mobilisation of November 1995, a national committee of professors and students was constituted to elaborate demands to be addressed to the steering committee charged with managing the transfer.

A round table panel met on December 11 1995, presided over by the Minister, of which a note dated December 13 outlined the principal conclusions: The Services for Architecture and National Heritage will be delegated an architecture representative with the status of deputy-director who will have under his or her direct authority the whole of architecture services; parallel to this a deputy-director for National Heritage will be given charge of services in that

domaine. It is also proposed to the Prime Minister that a permanent interministerial council on architecture be created so as to "respond to the specifically interministerial character of architectural policy, which should thus create a very rich network of ties with other ministries, with special emphasis placed on those which have charge of urban affairs, housing, urbanism, national and regional development and higher education, etc"

Of course these ties remained easier to create within one and the same ministry than through an interministerial council.

In the end, a last and different decision was taken on January 18: the creation of an independent ministerial department in charge of architecture whose responsibility will be conferred to François Barré, the present president of the Pompidou Center. This year, the High Interministerial Council should head the National Conference of Architecture, focused on the renewed pertinency of the Act of 1977.

And there is a new worry: Are we going towards an enlargement or a reduction of obligatory recourse to architect? Real reduction behind a guise of enlargement? The stakes are high and the knives are being sharpened. In the general atmosphere of "liberalism à l'européenne" protective measures for a profession are rarely reinforced.

A Suspended Overhaul

The same December 11th round table panel, as for the educational reform, decided to follow the principle of a moratorium, which happened to be that demanded by the student committee.

The Elaboration of the Reform

What is needed to develop a reform project? The brilliant report of an ingenuous academic, an general orientation created through European Union recommendations, not a single cent more and a calamitous precedent reform.

All of the Schools noted defaults in the reform of 1984, but their corroborating protests were not enough. It was necessary that someone external to the issue take them up. The "whining protests of chronically discontent schools which are only able to blame the educational system for their own pedagogical incapacities" then became "a judiciously critical analysis of measures which have proven to be inappropriate."

Next comes the intervention of a "work group" char-

ged with establishing measures along the "large orientation lines" set down in the initial report. A work group is composed of well-known "personalities" esteemed by the supervising administration of Architecture Schools. But esteemed for which reasons? Fashionable intellectual circle, media-vaunted star-lettes (who especially choose the first meeting to participate in), Architecture Schools mid-level bosses or gurus who knew how to keep their schools or make them tow the line, sometimes people who have political ties, but sometimes only, because the political power changes hand too quickly; the same people who benefit from research, study or government publication contracts. The work of the group consists in large part of lending pedagogical credibility to the framework imagined by the administration. Naively, one could have imagined in the case of the present reform that the Department of Architecture and Urbanism would call a meeting of representatives of professors, students and school administration personnel to calmly debate the reform projects, to ask for their analysis of the preceding reform's defaults, the structural obstacles to a healthy pedagogy, their suggestions, their priorities, their viewpoints on crucial questions like selection criteria, employment possibilities and the diversification of training. (See "Questions ouvertes / Open Questions", special issue "Forms et Formations / Forms and Training Reforms", Le Carré Bleu 1/92.) A kind of written consultation could also have been imagined, perhaps more democratic in nature, for with a better control of the appointees by the appointers ... As we know, representatives have a deplorable tendency to freeze before their hierarchical superiors. Instead of this, the work group mentioned above met 3 or 4 times. After each meeting a stage report was written up and distributed which stated the Architecture Department's interpretation of the discussion and what it wished to retain from it. To avoid all direct contact with the Schools, so-called mediators were named ("pedagogical coordinators representing the DAU for the reform of the teaching of architecture") charged like *missi dominici* in TGV with carrying the evolving ministerial message out to three Schools and bringing back their reactions on their laptop computers. Coordinators as mufflers or wet blankets - this could be a good strategy to counteract the waves usually caused by the announcement of a reform. In any case it was a terribly efficient means of reducing to null any confidence the Schools still might have had

in the capacity of their supervising administration to listen to their concerns and dialogue with them. Each Architecture School feels perfectly capable of expressing its opinion directly.

The Contents of the Reform in Progress

The principle measures of the reform now being elaborated are the following :

- a return to a three-level degree program
- the reduction of supervised training hours
- new subject headings and the reduced precision of the common course of study
- the replacement of certificate-based validation by a credit system
- the institution of an obligatory long-term internship of six months.

This reform raises several serious reservations.

Based on European arguments and on the suggestions of the Fremont Report, the reform does not rest on any analysis of the evolution of social demands in the matter of architecture. The evolution of these demands in the next decade is indeed particularly difficult to analyze due to the present crisis which tends to obscure the horizon.

The reform proposes a plan of eliminating students at different points during their training period (which figures neither in the European recommendations nor in the Fremont Report).

These "bifurcations" are not based on any general "map" of training Programs and professions for which each level of study would prepare.

No argument justifies the 10% reduction in teaching hours. It is to be feared that the motive for this is purely economical as the immediate consequence could be a reduction in the number of professors.

The interns engaged in their six-month internships would enter into competition in the work and training market with those graduates holding a MA in Architecture who have been refused entrance into higher-level studies (DPLG) as well as with recent graduates who never establish themselves independently until first getting experience elsewhere. And this during the worst crisis the construction sector has ever known !

During the reform of 1984, university equivalences, switch-overs with mutual recognition and the doctorate in architecture all remained at the level of promises. It appears that the reform in progress, whose framework nevertheless largely consists of academic reconversion, will know the same fate.

During the Moratorium, the National Committee of Professors, created in December 1995, decided to restore the normal process for developing an overhaul of teaching and training. That is the present state of things.

The Desired Degree of Competence

The contents of the training program tend to come under the authority of each School despite the national character of the diploma. But to what level of competence do they want to train students? For what scale of action are they preparing them for? To what degree of expertise do they propose to lead them in the use of the tools of expression and representation?

Observed Evolution of Architectural Assignments

In France as in other EU countries, one observes a serious reduction in the field of action usually accorded to architecture. It is a cumulative phenomenon, accentuated from generation to generation. While architects are accomplishing missions evermore partial in nature, teaching confirms this evolution and limits itself more and more to the conceptual aspect of projects.

In consequence, young architects have incomplete training. Conscious of this, they easily accept partial assignments. They often express the idea that they can limit themselves to the core of the architectural function, its noble, valued, public aspect.

The other tasks, viewed as subordinate, are looked down upon. One advances "the idea" and come what may! So what if the details and the construction get botched, the costs overrun! It's the scorched earth policy.

Observed Reduction in Project Training

If this evolution goes unchecked, in 5 years the training will become so academic and superficial that it will inexorably lead to the creation of an exercise license which itself will have to be supervised by real practitioners, "mean and nasty" ones, designated by the Order.

Constantly renewed and unable to compare, the students easily habituate themselves to the comfortable and intellectually valorizing status of pseudo-architecturalist. However, as in the case of teachers, to become a theoretician or pedagogue it does not suffice to not be a practitioner.

For a Draconian Revitalization of Programs

Contrary to the noted evolution, training should prepare for the whole range of architectural assignments.

The EEC recommends that practitioners play an important role in training: "This report offers confirmation, if such were necessary, that the presence of practicing architects is indispensable in the teaching of architecture and especially in that of project development."

But the educational institution must not simultaneously have the quasi-explicite goal of muzzling them when communicating their experience. Their voices must not be silenced.

As for the revitalization of programs and methods, we have to act fast, not only in the direction of professional training but also in the area of culture and the means of expression.

When the diploma gives an exercise license, programs cannot be imagined which do not include, for example, information of the roles, stakes and organization of construction operations, complex analysis of existing buildings down to their secret details, and detailed work on several long-term projects in order to acquire a taste for this.

Regular visits to construction sites to learn of each stage and physical state, and a return to teamwork (it is easier to assume all tasks when one works collectively), are pedagogical measures to be introduced immediately. Likewise, we must invite teachers who are truly specialized in each of the technical fields to offer their skills.

The absence of a sector of academic architectural practice is painfully obvious. But the simulacrum has the advantage of being supple and presents less external constraints on pedagogy.

When the diploma has academic value (supposing that the reform confers it one) we can only imagine the teaching of geometry and perspective being interrupted after the first-level degree, that artistic training would be skimmed over and philosophy absent.

In the end, students completing a third-level degree of higher education (French Baccalaureat plus 7.5 years of study on the average) would be expected to master all means of expression: to know how to read, write, construct a written or oral essay, draw, by hand or computer-assisted...

Over-competence is one of the very few arguments which can be used to justify the revalorization of the architect status, the extension of his or her role and field of intervention.

Actualités

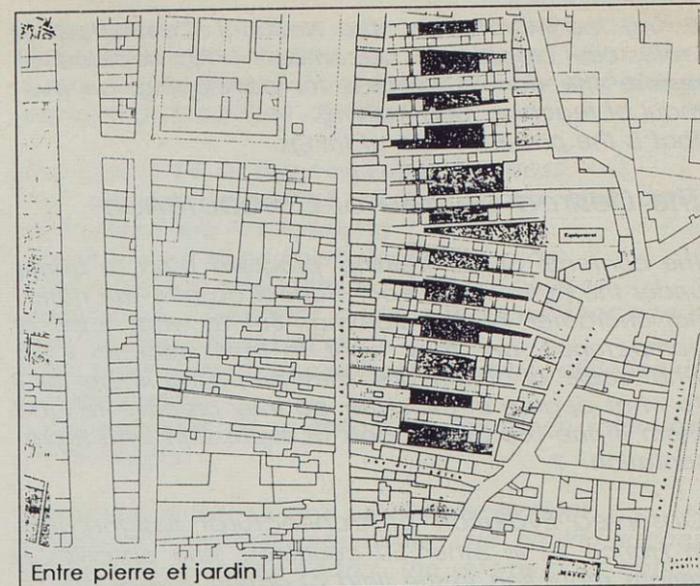
A l'attention de nos lecteurs

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur deux contributions intéressantes que nous venons de recevoir et qui relèvent de notre rubrique "Habitat social". Elles concernent d'une part un projet (en cours de réalisation) à Saintes, Charente-Maritime, développé à partir d'une proposition présentée à l'Europan 1994 par les architectes Thibaut Babled, Armand Nouvet et Marc Reynaud, d'autre part une proposition pour un habitat urbain intégré communiquée par l'architecte zurichois Andréas Hofer, qui nous paraît novatrice sous divers aspects. Nous donnons dès maintenant un rapide aperçu de ces projets, dans l'attente d'une publication détaillée dans notre numéro 2/96.

Projet urbain, entre pierre et jardin, à Saintes

Comme mentionné précédemment, ce projet est lauréat de l'Europan 3. Il a été retenu par le jury à cause de l'attention portée par les auteurs au contexte d'un site exceptionnel, faisant partie de la vieille ville, d'origine romaine, de Saintes et localisé le long de l'axe urbain historique qui relie les deux parties de la ville situées de part et d'autre de la Charente. Au lieu de proposer une rénovation plus ou moins radicale du quartier, méthode trop souvent utilisée dans le cas de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) en vue de faire du neuf, les architectes ont tenu à proposer un réseau urbain sur la base de la trame médiévale urbaine, elle-même d'origine rurale, tout en prévoyant un habitat différencié caractérisé par l'alternance de bâtiments et de jardins, le tout en communication avec le réseau de desserte de l'agglomération existante.

Il s'agit là d'une approche orientée vers la création d'un environnement urbain, varié, en opposition flagrante avec les méthodes inspirées de préoccupations de rentabilité foncière conventionnelles.



Proposition pour un habitat urbain intégré à Zurich

L'intérêt que nous portons à ce projet réside dans l'originalité d'une initiative réalisée par un groupe de jeunes architectes zurichois ayant pour objet la rénovation d'un quartier "défavorisé" du fait de l'abandon d'activités industrielles, de la fermeture d'une usine et de la disparition d'activités de toutes sortes orientées vers l'animation du quartier.

Le projet de rénovation du quartier dénommé "Sulzer Escher Wyss" a pour objectif de proposer de nouvelles formes d'activité et de vie courante au profit de ses habitants. En effet, le projet est novateur dans le sens où ses auteurs prennent leurs distances par rapport aux pratiques courantes de rénovation appliquées par les promoteurs institutionnels ou privés de la ville, qui, au cours des années écoulées, ont eu tendance à remplacer, au sein des zones d'activités abandonnées, les ensembles industriels ou résidentiels par des immeubles de bureaux, plus rentables.

Les auteurs du projet, que nous présenterons dans notre prochain numéro, envisagent de réaliser dans une première étape, sur un terrain de 2,5 ha, un ensemble résidentiel mixte (activités et habitat pour 700 personnes), avec un centre d'animation pour le quartier tout entier.

André Schimmerling

Construire la ville sur la ville Un concours d'architecture européen

Attila Batar

Au mois de Juin 1995, EUROPAN s'est adressé à la jeune génération des architectes, en vue de les inciter à prendre part à un concours portant sur le thème "Construire la ville sur la ville" (voir à ce sujet le N° 3/4 du Carré bleu). Une centaine de jeunes ont annoncé leur intention de prendre part au concours jusqu'à l'expiration du délai de candidature - en Février 1996.

Le programme à la base du concours consiste à trouver une solution à la réorganisation des territoires périphériques essentiellement dégradés d'agglomérations urbaines en Europe. Cet objectif vise également les ensembles urbains édifiés après la dernière guerre mondiale, susceptibles d'être réhabilités par l'organisation d'espaces stimulants pour la vie en collectivité. Dans ce contexte les organisateurs du concours ont également inclus les zones industrielles abandonnées à cause de la cessation des activités qui s'y déroulaient. Nous présentons ci-après 3 exemples caractéristiques de programmes concernant la revitalisation de ces aires critiques.



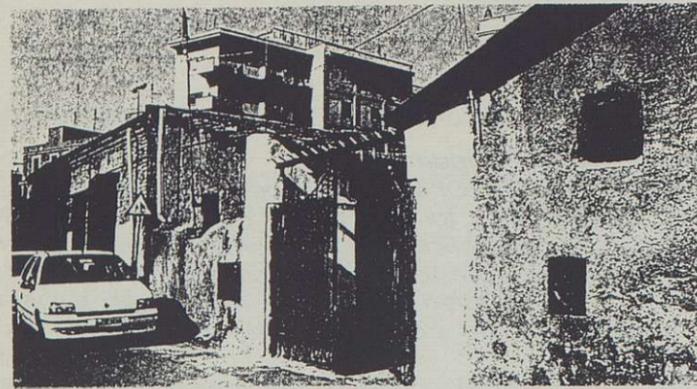
Competition European 4

In 1995 June EUROPAN announced competitions to 65 selected sites for any young architect under 40 years for a competition on the theme: "Constructing the Town Upon the Town" (see Carré Bleu 3-4/1995). About one hundred architects responded to the invitation for the competition to the selected 65 sites.

The common task, deriving the theme: to find a solution for the restructuring of the tension stricken, functionally obsolete and physically deteriorated peripheries. One part of the task consisted in calling for proposals as to the rehabilitation of the damaged, postwar built housing developments; to help defining and improving the identity of the tenants of the tenement buildings and the creation of the neglected public space. On the other hand, the program sought ideas on the revival of the old, decrepit, left over industrial territories, and/or proposals on the ways its transformation can best serve the up-to-date needs. Herewith we bring some English, French and Italian, and for the latter one, a German example.

Rome - Italie

Localisation : District de Pigneto



Le périmètre du concours est un quartier mixte d'habitat et de petites activités artisanales. Les constructions y sont de 3 à 4 étages au maximum le long de rues étroites. Les cours intérieures sont encombrées de rajouts bâtis multiples qui se sont additionnés au fil des ans.

Le site se caractérise aujourd'hui par une dégradation des bâtiments et un déclin social, qui sont en contraste avec la dynamique d'une ville moderne. La municipalité souhaite donc réinsérer ce quartier dans le tissu urbain actif du centre de l'agglomération de Rome. Pour l'esprit, il s'agit de promouvoir un processus de rénovation ou démolition / reconstruction qui permette les coopérations public-privé et puissent s'étendre dans le temps.

Dans un premier temps, le quartier doit donc être relié à son environnement. Dans un second, cet habitat actuellement dégradé, dense et de propriété morcelée, doit être réhabilité, et aéré grâce à des espaces verts utilisables par l'ensemble de la population.

Dans un troisième, la vie quotidienne doit devenir attractive. Des structures et des services publics et privés doivent être implantés dans le tissu. Les concurrents ont pour mission de redéfinir le rôle du quartier par rapport à la ville.

Dans une première couronne de faubourgs d'une vaste agglomération, à la limite du centre historique, et donc avec de nombreuses traces encore présentes, un quartier dense et mixte très dégradé est à revaloriser au travers d'un processus complexe mettant en avant une réflexion sur les espaces publics.

The competition site is a mixed zone of housing and small artisanal activities. The constructions are of 3 to 4 storeys and give onto narrow streets. The interior courtyards are cluttered with many buildings which have been added over the years.

Today, the site is characterised by a degradation of the buildings, and social decline, in contrast to the dynamics of a modern town.

The municipality wants to reinsert this district into the active urban fabric of the centre of the Rome conurbation. The esprit is that of promoting a process of renovation and demolition/reconstruction which will enable cooperation between the public and private sectors and can be spread out over a period of time. Initially, the district must be linked to its environment. Secondly, this dense, run down, area, its ownership split between many proprietors, must be rehabilitated, and opened up, by the creation of green spaces that can be used by all the population.

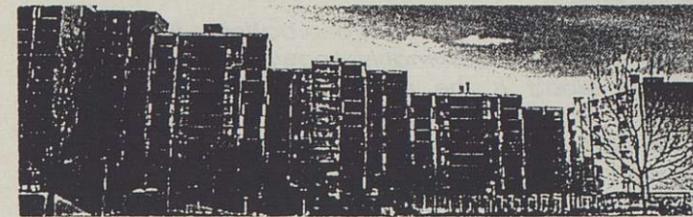
Finally, daily life must become attractive. Public and private structures and services must be established in the urban fabric.

Competitors have a mission to redefine a role for the district in terms of its relationship with the town. In the first ring of suburbs of a vast conurbation, on the edge of the historical centre, and thus with numerous traces still present, a dense mixed district, in a state of decay, must be enhanced through a complex process that gives importance to the consideration of public spaces.



Saint-Ouen-l'Aumône - France

Localisation : Chennevières



Située en bordure de l'Oise, à 30 km au nord-ouest de Paris, Saint-Ouen-l'Aumône est une des onze communes partenaires de l'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise (170 000 habitants).

En trente années, la commune est passée de l'échelle d'un bourg rural ancien, dont quelques constructions témoignent encore, à celle d'une ville de taille moyenne. Elle a subi l'urbanisation massive des années 60-70 avec des parcs de logements locatifs sociaux, des tours en lieu et place du centre ancien. Aujourd'hui, à travers l'exemple du quartier de Chennevières, la ville s'interroge sur l'avenir de ses ensembles de logements sociaux, sur une politique qui permettrait de stopper la dégradation du bâti et de redonner une dynamique aux habitants.

Le terrain est couvert d'une architecture de tours et de barres de 4 à 17 niveaux en unité de 27 à 200 logements dans un état relativement dégradé socialement et matériellement.

Le quartier est en rupture totale avec son environnement immédiat du fait de la présence d'espaces libres monostructurés (parkings, vides, voiries) et par son caractère autonome en limite d'urbanisation.

La municipalité envisage des modifications substantielles de la composition du quartier à échéance d'une quinzaine d'années, avec une intervention sur le bâti comprenant des démolitions avec diminution du nombre de logements, des reconstructions, des transformations, des ventes..., en bref une diversification du type d'occupation.

Afin d'insérer l'ensemble dans son environnement, une amélioration des liaisons urbaines et en particulier avec le centre-ville est prévue, ainsi que des actions d'accompagnement sur les espaces communs et un traitement global des espaces publics.

Un exemple de traitement est à trouver pour un héritage des années 60, un ensemble de logements sociaux à transformer radicalement et à relier à son environnement urbain.

Situated on the left bank of the river Oise, 30 kms northwest of Paris, Saint-Ouen-l'Aumône is one of eleven communes that have come together to form the new conurbation of Cergy-Pontoise (170 000 inhabitants).

In thirty years, the commune has passed from the scale of a small, old, rural market town - of which several buildings still bear witness, to that of a medium-sized urban town. In the 1960s-1970s it underwent massive urbanisation with the construction of social housing, tower blocks that have taken the place of the old centre.

Today, using the example of the Chennevières neighbourhood, the town is calling into question the future of its social housing estates, and seeking a policy that will make it possible to stop the deterioration of the buildings and give some dynamism back to its inhabitants.

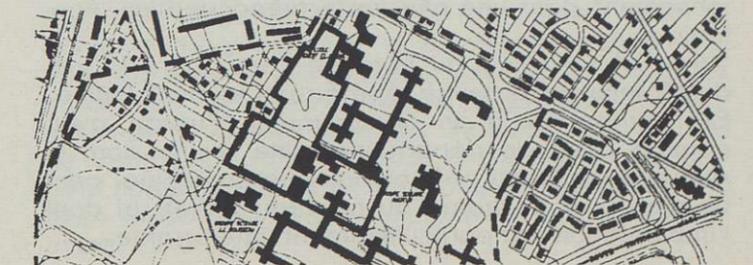
The plot of land is covered by an architecture of tower blocks and bars of between 4 and 17 storeys in units of 27 to 200 dwellings, in a relatively dilapidated state, both socially and materially.

The neighbourhood is totally cut off from its immediate surroundings, owing to the presence of monostructured open spaces (car parks, voids and roadways) and by its autonomous character on the edge of the built-up area.

The municipality envisages substantial modifications to the composition of the neighbourhood over the next fifteen years, with an intervention on the constructed elements that comprises : demolition, with a reduction in the number of dwellings, reconstruction, conversions and sales; in short, a diversification of the type of occupation.

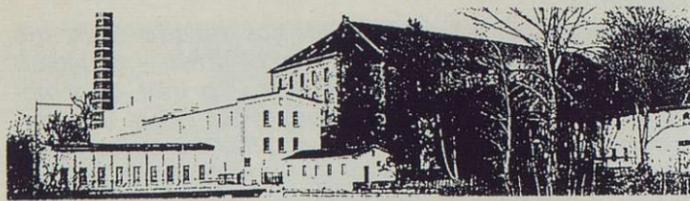
In order to insert the estate into its surroundings, an improvement of the urban liaisons, in particular with the town centre, is planned, as well as accompanying actions on the communal spaces and an overall treatment of the public spaces.

What is sought, is an exemplary way of treating a 1960s social housing estate heritage, and radically transforming it and linking it to its urban environment.



Bamberg - Allemagne

Localisation : Ancienne usine textile ERBA



Bamberg est une ville universitaire qui se trouve dans le district d'Oberfranken, au nord de la Bavière. La présence de l'eau marque la cité et la ville ancienne est si belle qu'elle vient dans sa globalité d'être ajoutée à la liste des trésors culturels mondiaux de l'UNESCO.

Au nord-est de l'agglomération, le terrain est un morceau de ce qui est communément appelé "l'île de tête". Sur cette île se trouve une importante entreprise de production de textile dont l'activité commencée en 1855 a duré jusqu'en 1992. Depuis, l'usine est arrêtée, 500 emplois ont disparu et l'aire est entièrement désaffectée.

L'attraction de Bamberg se ressent par un apport de population et des demandes importantes en habitat et commerces. L'agglomération doit donc se développer.

Le refus d'un zonage à l'échelle de l'agglomération comme à celle des sites, est clairement exprimé par la municipalité. Il s'agit de créer des aires de développement mixte avec un habitat dense, des services et des activités sans nuisances pour les logements.

Ainsi doit être transformée l'ancienne usine de textile. Sa métamorphose doit d'une part compenser la perte d'emplois et de l'autre répondre aux besoins urgents en logements.

Cette reconversion sera exemplaire d'une symbiose de plus en plus complète entre l'"habiter" et le "travailler". Des idées urbaines innovantes sont attendues ainsi qu'une attention particulière à l'environnement dans une plus vaste préoccupation écologique.

"Vivre et travailler, au bord de l'eau, dans la verdure", telle est la devise répétée par la municipalité. Elle correspond à un changement d'usage avec comme point de départ une usine textile dont la structure ancienne peut ou non être conservée, peut ou non servir de trame au nouveau projet, et dont l'implantation est particulièrement intéressante.

Bamberg is a university town in the Oberfranken district, in northern Bavaria.

The old town is so beautiful that it has, in its totality, been added to the UNESCO list of world-wide cultural treasures.

To the north-east of the conurbation, the site is a piece of what is commonly known as "Head Island". On the island is the production plant of a major textile company, dating back to 1855. In 1992 the plant was closed, 500 jobs lost and the whole area abandoned.

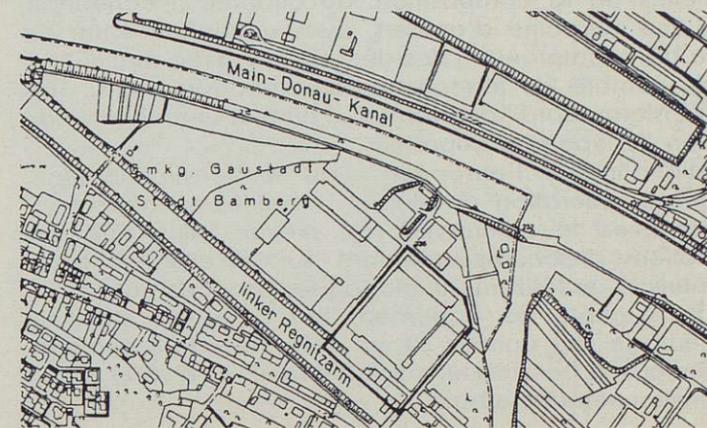
Bamberg's attraction is demonstrated by a rise in population and a heavy demand for housing and shops. The conurbation must therefore develop.

The refusal of "zoning" on both the scale of the conurbation, as well as that of individual parcels of land, is clearly expressed by the municipality. Mixed development areas are to be created with dense housing, services and business/commercial activities of a type that will not create a nuisance to the housing.

One of these concerns the transformation of a former textile factory, whose metamorphosis must both compensate the loss of jobs and respond to the urgent housing needs.

This conversion will be a model for an increasingly complete symbiosis between "home" and "work". Innovative urban ideas are called for, as well as particular attention to the environment in a much wider ecological preoccupation.

"To live and work, by water and amidst greenery", is the municipality's well rehearsed slogan. It corresponds to a change of use, starting with a textile factory, whose structure can be conserved, or not; can serve as the grid of the new project, or not; and whose location is particularly interesting.



Harbor Point Boston Massachusetts

Stephen Diamond



two interesting housing ideas in boston, u.s.a a short federal housing history

Very little mass housing has been constructed by the Federal Government in the US since the 1950s. In Boston the last development for families was in 1954, and the last for elderly persons, in 1982. Up until then a commitment made in the 1930s by President Roosevelt to provide decent housing for all Americans of low income had been met by Federally subsidized, constructed, and owned housing "projects". In Boston, more than 13,000 dwelling units for families were built representing about 6% of the total number of dwellings. Even with this supply of strictly low income housing over 20% of the total stock was classified as "substandard". Not just low, but moderate income families (below about 75% of the median family income) were in need of improvement.

In the 1950s a strong negative reaction to the large scale, institutional looking government projects was

Harbor Point is located on the Boston Harbor with excellent views of the Boston skyline. This was the first federal housing project to be transferred to a private developer for mixed-income housing.

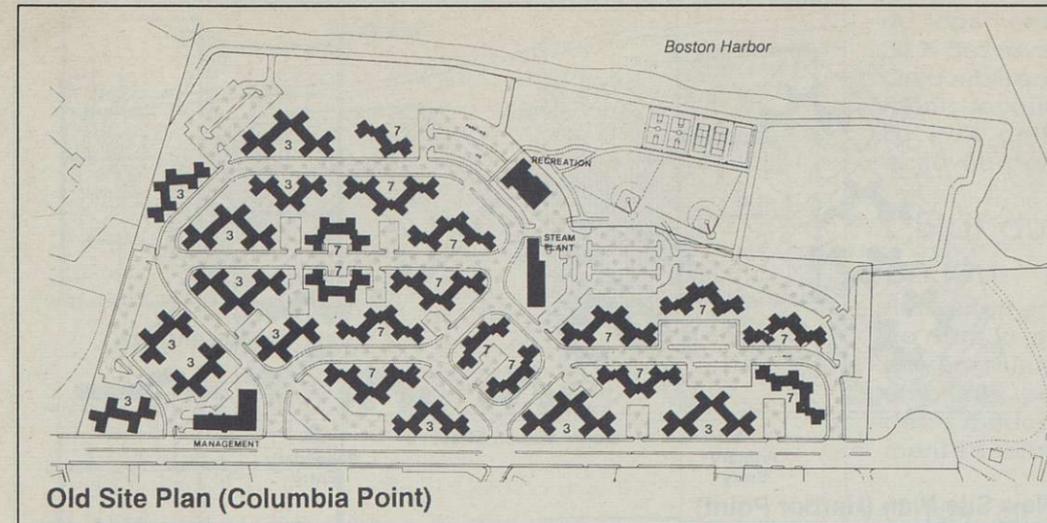
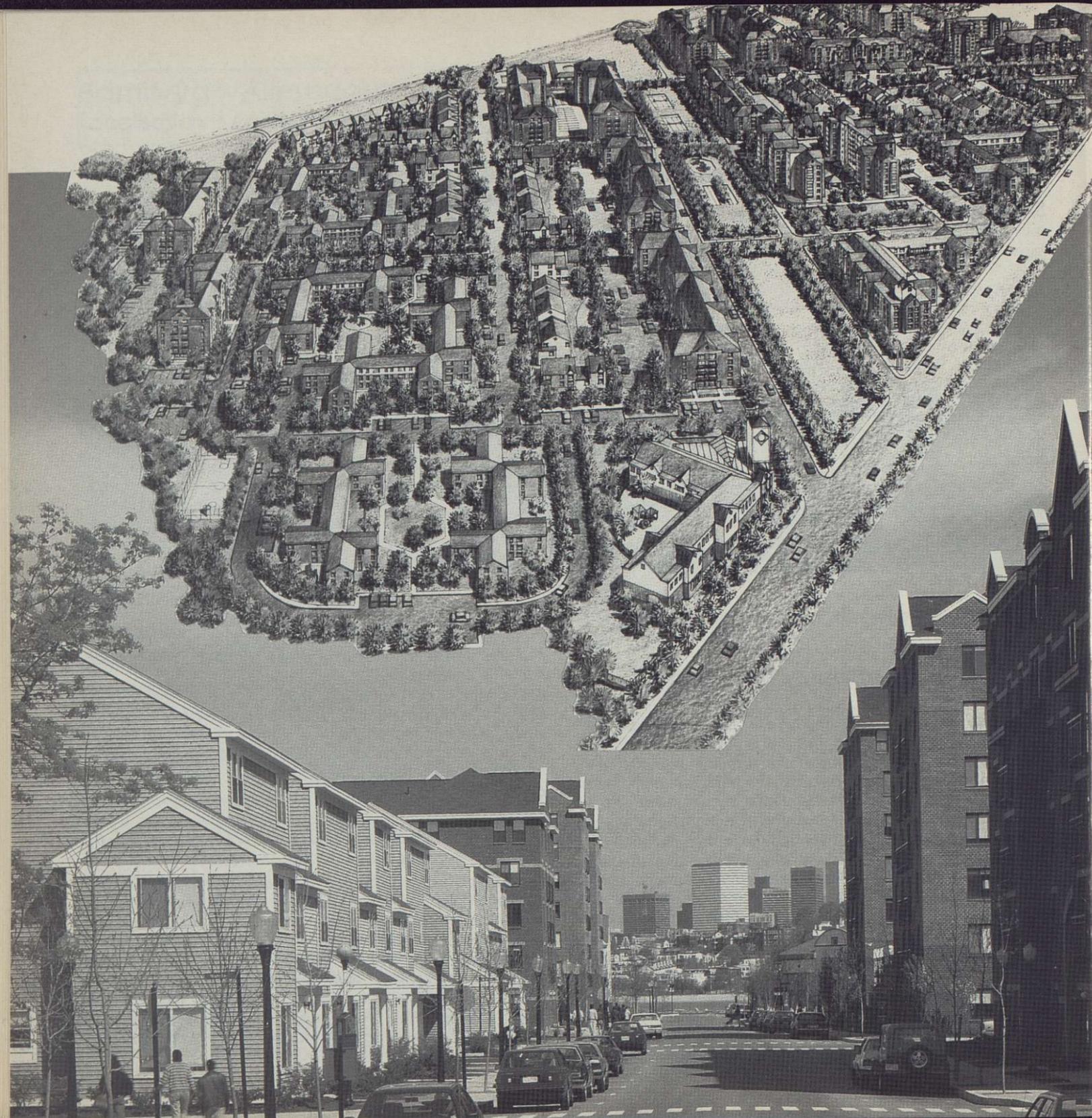
recognized. These projects, often segregated by race as well as income, became the housing site of last resort for dysfunctional families and the increasing location of crime and violence. The reaction to this was a new variety of Federally initiated housing development concepts which depended on a combination of both government and private enterprise actions. Creative combinations of government land acquisition and assembly, low interest government loans, and favorable tax incentives for

private development of mix of family types and incomes with the rental costs varying with need of the residents in the range of 25%-30% of each family's income.

More than 6,000 dwelling units of family rental housing of this type; locally sponsored privately owned, were constructed in Boston. Unfortunately in 1974 a Federal moratorium on funding of such programs put in place effectively bringing to a halt such new projects.

massachusetts state housing steps in

Fortunately, the State government of Massachusetts made available its own State low interest loans to continue the production of moderate income housing. The Federal government, now out of the direct production of housing began a program of rent subsidies to families with low incomes which could be combined with the State financing to produce new housing. The State programs encouraged and even wider mix of family incomes in each development.



new approach tried to failed federal housing

Meanwhile conditions in the Federally owned projects continued to deteriorate both physically and socially. Renovation, and new management approaches were initiated but problems continued. Some of the projects had become so intolerable that it was not possible to keep them fully occupied. Even desperate low income families would not move in. One such 1,504 unit project known as Columbia Point was by 1978 nearly three-quarters vacant. Its 45 flat roofed three to seven stories tall buildings, all of the same dull brick, presented a decidedly institutional appearance.

The rebirth of this project with the new name of "Harbor Point" is described below.

harbor point

The original "Columbia Point" Federal housing project occupied a spectacular site on the northerly side of a small peninsula in Boston Harbor, with views toward downtown Boston and the harbor islands. The peninsula now also contains a branch of the University of Massachusetts, a State Archive building and the John F.Kennedy Library. But the stigma of an isolated housing "project" with only low income residents had to be eliminated. A development team consisting of a residents organization, a local private housing developer, and the Goody, Clancy architect

tural firm was formed to create the new image. The new physical plan retains nine of the original 27 structure and, for economy, most of the original underground utilities but it reorients the street pattern toward ocean views, a new park, shopping, and recreation features. A variety of 45 new buildings are introduced with pitched roofs and a variety of colors and materials reminiscent of conventional U.S. housing communities. The large family units provide a front entry directly from

the ground avoiding the previous form of shared entry halls and elevators. A total density of 28.6 units per acre is obtained with the new total of 1,283 units. Socially, the goal of rebuilding a safe healthy community of mixed income tenants has been achieved with about 325 of the units occupied by some of the original low income families integrated at random with the balance of occupants who pay market rate rents. Since most of the original tenants were black, an important goal was set to create a racial mix in all of the units. The design and amenities of the new community have been strong enough to attract market rate renters to support these goals. To achieve all this, a remarkable complex combination of public and private funding and legal agreements had to be achieved. The original owner, the Federal Housing Authority, leased the land for 99 years to a private corporation which obtained loans from both Federal and State agencies. Sale of tax credits provided some additional funding, and both Federal and State agreements were obtained to subsidize the rents of the guaranteed 350 low income tenants.

Home ownership a desirable goal in the u.s.

A second new housing idea is in response to an ideal in the U.S. to own a home of ones own? Numerous studies and observations have shown that home ownership encourages healthier housing and neighborhoods here. The Cooperative and Condominium

form of ownership has proved to be successful in many more dense housing development forms but the goal of most families in suburban and rural settings is the single family home.

habitat for humanity provides home ownership for low income families

There an organization in the U.S. (and world-wide) known as Habitat for Humanity

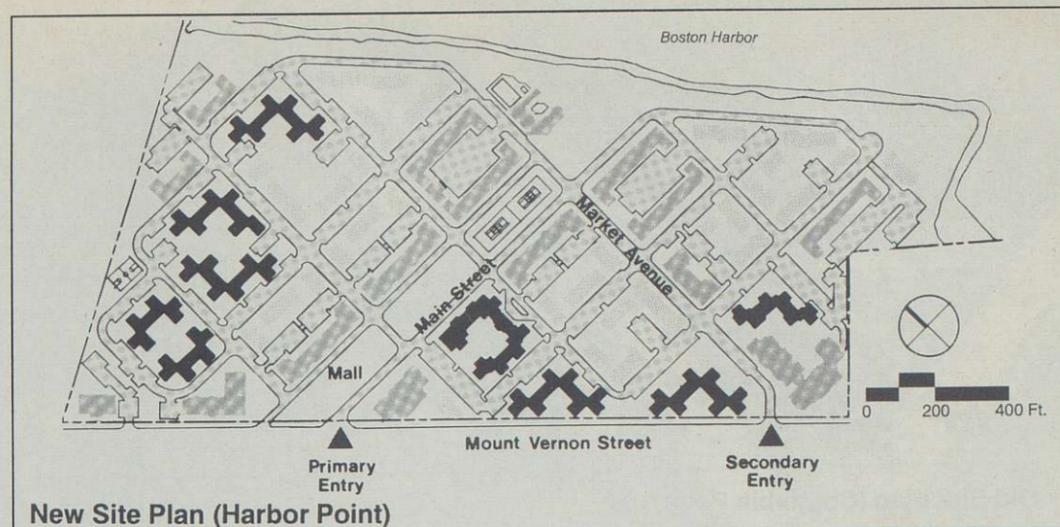
which has as its goal providing home ownership for families who would not be able to afford it by normal funding methods. Former U.S. President Jimmy Carter is the prominent name at the top of the list of sponsors. There is a strong social and religious agenda to this program which seeks to improve a families social and moral qualities along with the provision of physical housing improvements. The program energizes local groups, provides detailed instruction, forms and procedures by which a worthy low income family may be brought together with a new home.

The recipient of housing aid is evaluated on the basis of these criteria : presently living in substandard housing, low to moderate income, willingness to provide "sweat equity" (personally work on the construction) and ability to repay the no-interest loan provided to build the home.

A development fund for the housing has been created by contributions of cash solicited on a local and national basis. In addition, local groups solicit the contribution of land, building materials, labor and expertise to reduce to actual cash cost of the home. The new home owner is obligated to repay a no-interest loan from this fund for cost of the completed home and the monthly payments may be adjusted to match the owners ability to afford them.

hfh boston

In Boston there is a modest objective of producing 48 new homes by a combination of rehabilitation and new construction over a three year period. A neigh-



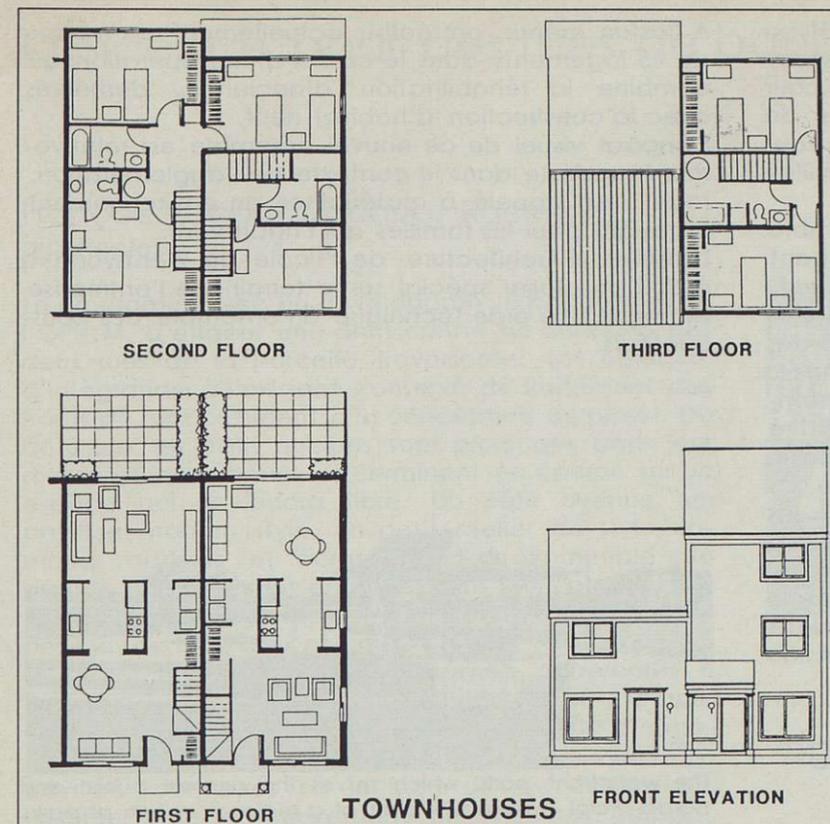
borhood church group in partnership with Wentworth Institute of Technology is working on this project; finding sites in the area available at nominal cost from abandoned and foreclosed property owned by the City of Boston.

The visual and housing impact is small when measured at a city scale, but at the local level and for the families involved this program represents a major improvement in quality of life for the families involved and their neighbors.

Wentworth provides a site office and a Professor of Architecture and his group of students are providing technical support to the project. Students have designed and prepared ingenious plans for maximum use of space. Architectural assistance is provided in obtaining the requires building permits and construction inspection.

Deux exemples intéressants d'habitat à Boston Un aperçu rapide de l'habitat social

Très peu de réalisations ont été effectuées par le Gouvernement Fédéral depuis les années 50 dans ce domaine. A Boston le dernier projet date de 1954 et celui concernant les personnes âgées de 1982. Jusqu'à ces dates, une série de réalisations de caractère social furent effectuées au moyen de projets financés par le Gouvernement Fédéral. A Boston même on a réalisé 13 000 logements de ce



bre total des unités réalisées. Malgré cet effort, 20% du total des logements réalisés s'est avéré comme inadéquat - se situant au-dessous des standards minima. Une clientèle composée non seulement de familles dites pauvres, mais également appartenant à des classes plus aisées devait être logée convenablement.

Au cours des années, on a commencé à ressentir une attitude peu satisfaisante s'agissant des projets gouvernementaux importants. Ces projets portaient l'empreinte d'une forte volonté de ségrégation et s'avèrent par la suite impropres à accueillir une population mélangée.

On assista par la suite à la conception d'une série de projets résultant de la combinaison d'aides fédérales et d'apports de caractère privé. Une série de tentatives dans cet ordre d'idées avaient comme objectif de réunir l'action des instances chargées de l'acquisition foncière par des subventions et des investisseurs privés. Ces programmes ont permis de réaliser des ensembles présentant une plus grande variété

de logements, les loyers variant entre 25 - 30 % des revenus des habitants. On a réalisé approximativement 6 000 logements locatifs de cette manière à Boston. En 1974 cette action fut suspendue, puis achevée pour des raisons financières.

L'Etat du massachusetts entre en jeu

Heureusement l'Etat du Massachusetts entra dans le jeu et rendit possible le recours à des emprunts publics à un taux réduit. Ces emprunts pouvaient être complétés par des subsides accordés par le Gouvernement Fédéral.

Crise au sein des ensembles réalisés par l'Etat fédéral

Entre-temps, les conditions dans les unités de logements réalisées par l'Etat Fédéral continuèrent à empirer et ceci malgré des tentatives de rénovation. Certains projets devinrent à tel point inefficaces qu'il ne fut guère possible d'y installer des occupants. Un de ces ensembles - dénommé "Columbia Point" comprenant 1 504 unités est devenu en 1978 presque entièrement vacant. Il s'agissait de constructions de 3 - 7

étages, avec un revêtement en briques, offrant un aspect institutionnel dégradé.

Harbor Point

L'ensemble en question - le "Columbia Point" occupait un site prestigieux sur le côté septentrional d'une péninsule - offrant des vues en direction du centre de la ville et du port maritime. Cette péninsule abrite aujourd'hui également une partie de l'Université du Massachusetts, un bâtiment des Archives de l'Etat et de la bibliothèque John Kennedy. Il devient évident que la "tache" constituée par un ensemble délabré devait être éliminée. On assista ainsi à la formation d'une équipe composée des représentants des habitants, de ceux d'un promoteur et des membres de la firme des architectes Goody, Clancy en vue d'une création nouvelle.

Le nouveau plan d'ensemble retient neuf des 27 unités existantes et pour des raisons d'économie une grande partie du réseau d'infrastructure de la cité ; par contre les architectes ont tenu à réorienter la

frame des rues en la réorientant vers la mer et en prévoyant des équipements résidentiels indispensables - un parc, un centre commercial et les lieux pour loisirs. On introduit dans l'ensemble 45 unités de logements nouveaux, avec des volumes et des couleurs variées. Les unités hébergeant plusieurs familles possèdent un accès séparé direct aux jardins.

Sur le plan social, on a réussi à créer un ensemble mixte pour plusieurs types d'occupants : englobant 325 familles qui occupaient le site précédemment, et qui appartenaient à la catégorie la moins fortunée de la population. Etant donné que la plupart des occupants antérieurs appartenaient à la race noire, on s'est donné comme objectif de créer un ensemble dit "mixte". Effectivement le nouveau site a attiré également des occupants de la classe aisée de la population de la ville.

En vue d'arriver à ce résultat il a fallu créer les conditions d'une combinaison appropriée de financement publics, associatifs et privés. Le propriétaire du terrain, l'Autorité Fédérale de l'Habitat, a cédé le terrain sur la base d'un bail de 99 ans à une société privée qui a obtenu des subventions de l'Etat du Massachusetts et de la Fédération.

La propriété individuelle du logement, un objectif désirable aux Etats-Unis

Il existe aux Etats-Unis un organisme dénommé "Habitat pour l'Humanité" dont l'objectif est de procurer des logements pour des familles qui n'ont pas la possibilité de réaliser leur projet par des systèmes de financement conventionnels. L'ancien Président Jimmy Carter figure parmi les promoteurs de cette organisation.

Le programme appuie la création d'associations, fournit des prescriptions détaillées concernant les modes de réalisation aux adhérents de ces groupes. L'organisme fournit des aides financières aux candidats à la construction prêts à participer au chantier : il aide à l'établissement des devis et des cahiers des charges, il assiste le futur occupant dans l'organisation du chantier et lui procure un prêt sans intérêts, qu'il est appelé à rembourser par des annuités, compté de ses moyens.

A Boston même, on réalise actuellement un groupe de 45 logements dans le cadre d'une opération qui combine la réhabilitation d'anciennes demeures avec la construction d'habitat neuf.

L'impact visuel de ce nouvel ensemble est relativement modeste dans le contexte de l'agglomération, mais il est appelé à matérialiser un environnement attrayant pour les familles qui l'habiteront.

L'Institut d'Architecture de l'Ecole de Wentworth a établi un atelier spécial sur le terrain de l'entreprise et fournit une aide technique à l'ensemble des constructeurs.



The waterfront park, which serves the general public and Harbor Point residents, is part of a regional system of parks bordering the Boston Harbor.

One third of the original buildings were retained and 43 buildings - ranging from two-story townhomes to seven-story apartment buildings - were constructed.



Résidence pour des rues de banlieue, à Aubervilliers

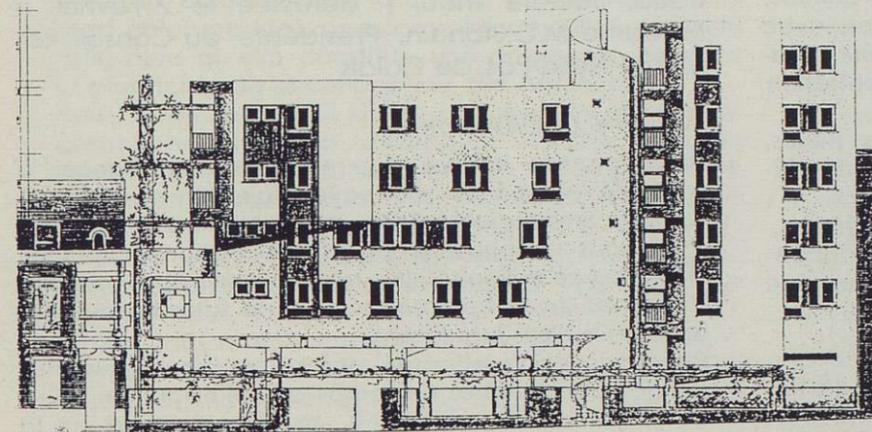
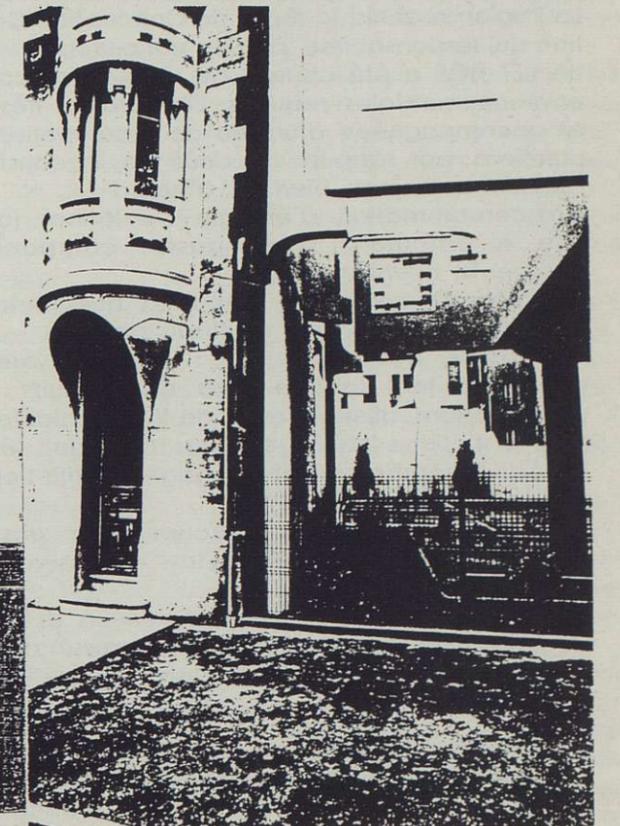
François Rabant, Jacques Rameau, architectes.

Le programme vise en développant le patrimoine de l'OPHLM, à effacer une dent creuse sur chacune des deux rues de la parcelle traversante. Les objectifs d'intégration à l'existant conservé de traitement des fronts de rues président à la conception du projet. Du côté rue, les bâtis anciens sont prolongés dans leur masse et leur gabarit, se terminent en éperon sur un espace qui deviendra libre. Du côté avenue, un pavillon modern style, un petit atelier de style flamand, adossés et écrasés par un immeuble de grande hauteur, sont articulés dans leur "plein/vide" avec, sur l'autre mitoyen, un bâtiment résidentiel projeté, de cinq à six niveaux.

Le projet utilise des registres formels apparentés à l'existant. Des éléments "plein / vide, évidé / rempli, enraciné / aérien" et des matériaux "inerte / végétal, stable / léger" tels que la béance des vides des pavillons conservés sur le front de rue deviennent matière dans le mouvement des volumes transparents en décroissance, et opaques en croissance. L'inachevé, l'interstitiel, l'hétéroclite, l'inégal, le précaire qui caractérisent le paysage dévalorisé "banlieue", deviennent continuité (acquis passé, culture commune réactivés), éléments positifs d'un vocabulaire architectural produit pour valoriser plutôt que nier le site.



Façade sur l'Avenue Victor Hugo
Détail de raccordement à l'existant



tribune libre

De Lucien Kroll:
le dossier du lycée HQE de Calais

Note historique

L'an dernier, le Conseil Régional a lancé un concours pour le Lycée Technique de Calais le long du canal de Marcq, en exigeant une Haute Qualité Environnementale. Il démontrerait ainsi qu'une politique environnementale pouvait susciter une autre architecture scolaire que les démonstrations de technique virile et brillante qui souvent ne masquent qu'une organisation usinière des espaces et des images.

La Région a choisi la règle de Conception-Construction qui responsabilise plus les concurrents.

Un BET HQE a été chargé de rédiger les conditions environnementales requises. Elles étaient très sévères et accompagnées d'un jeu de récompenses et de punitions par rapport au coût de la construction. Elles concernaient, bien sûr, d'abord

- la consommation d'énergie : isolations (assez facile à calculer), soleil passif, compacité des bâtiments, orientations puis

- l'éclairage naturel, si ambitieux que toute la surface du mur extérieur n'y suffisait pas,

- la santé des matériaux : leur consommation d'énergie, leur toxicité (pas de produits chlorés, d'émanations allergiques ni de fibres volantes, avec preuve sur fiche individuelle par matériau), leur durabilité (l'entreprise devait s'engager à offrir l'entretien pendant quinze ans),

- les économies d'eau : récupération des pluies, (l'assainissement par hélophytes, curieusement, n'était pas suggéré)

- la verdurisation des espaces extérieurs et intérieurs.

Et, enfin, une recommandation expresse de concevoir des lieux motivants en vue de pratiquer une pédagogie sensible.

Aussi admirablement organisé, ce concours est certainement une grande première en Europe : la Région espérait en obtenir un renom international sur

**Le Moniteur N°4813 du 23
Février 1996 annonce :**
Calais

**Le lycée pour Norpac
La conception-réalisation du
lycée de Calais - qui n'aura
plus le label HQE - a été confiée à Norpac, associé à l'architecte locale Isabelle Colas.
Coût estimé : 180 MF**

une architecture aussi rationnellement écologique. Puis, le jury s'est réuni le 19 décembre et, après avoir distraitement écouté les rapports des commissions techniques et après quelques habiles tours de vote, a réussi à désigner comme lauréat l'équipe architecte Colas et entreprise Norpac (filiale de Bouygues, excellente mais pas réputée très "verte") et sans BET en HQE, (détail amusant : ce même jour-là, M. Martin Bouygues était en garde à vue à Lyon ...). Beaucoup étaient atterrés : la Région a aussitôt annulé sa conférence de presse et a retardé la publication du pauvre jugement HQE jusqu'à mi-février. Tout en se proposant de retirer le label HQE, de "badigeonner un peu de vert" ou de poser du géranium aux fenêtres ...

Actuellement, les autres équipes protestent contre cette décision du jury (pourtant cinq architectes y figuraient tranquillement, désignés par l'Ordre).
Fin d'une belle HQE ...

La lettre des quatre équipes de BET HQE ayant participé au concours (S'pace Environnement, Cabinet E.T.I.C., Isabelle Hurpy et Hubert Penicaud, Société Tribu,), adressée le 2 Février à Madame M.C.Blandin, Présidente du Conseil Régional Nord-Pas de Calais.

Madame La Présidente,

Nous sommes encore peu nombreux en France, à avoir développé un réel savoir faire en matière de Qualité Environnementale des bâtiments. Bien sûr, nous nous connaissons et les informations circulent vite dans ce milieu. Celles que nous avons pu capter, les uns et les autres, concernant le futur Lycée HQE de Calais, nous inquiètent.

Devant le choix effectué par le jury, vous vous êtes donné, à juste titre, un temps de réflexion. En effet, ce projet serait, semble-t-il, plutôt médiocre sur la

plan de la qualité environnementale. Et d'ailleurs, l'équipe qui en est l'auteur, sans nier ses qualités techniques, n'a aucune compétence particulière en la matière. C'est la seule qui ne comprend pas de bureau d'études spécialisé dans le domaine de la qualité environnementale des bâtiments.

Nous nous alarmons, car nous ne pouvons pas accepter de voir galvauder le concept de bâtiment de Haute Qualité Environnementale, qui nécessite une démarche complexe et globalisante de l'acte de construire. C'est en ceci que le concept HQE est porteur d'innovation dans le secteur bâtiment.

Le futur lycée de Calais sera le premier bâtiment tertiaire en France pour lequel la maîtrise d'ouvrage a clairement exprimé sa volonté de qualité environnementale et dont la programmation et le concours ont été largement inspirés par cette préoccupation. Il se doit d'être exemplaire.

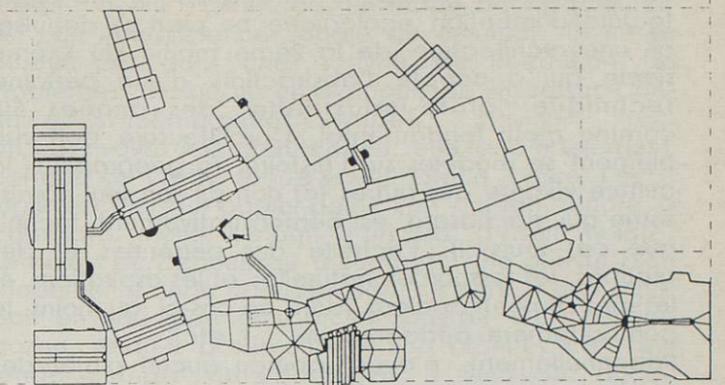
Le lycée de Calais constituera, de fait, une référence. Qu'il soit une contre-référence et le souci de la qualité environnementale, qui a déjà pris bien du retard en France dans le monde du bâtiment, en sera marqué pour des années.

Qu'une telle volonté de la Région Nord-Pas de Calais, que de tels moyens financiers, qu'un tel effort de réflexion et d'études n'aboutissent qu'à des performances aujourd'hui banalisées, cela signifierait que la recherche de la qualité environnementale n'apporte rien de plus qu'une démarche classique de conception, et ne constitue qu'un tic idéologique. Nous ne souhaitons pas que cette image colle à notre discipline, et vous ne souhaitez pas, nous en sommes convaincus, qu'elle colle à votre région.

Il serait encore plus grave de plaquer après coup, comme certaines informations semblent l'indiquer, un saupoudrage "vert" sur un bâtiment classique. Cela laisserait entendre que la qualité environnementale n'est qu'un gadget, un accessoire amovible et facultatif, alors qu'elle constitue une approche, nouvelle et plus riche, de la conception des bâtiments.

Nous savons que vous devez prendre très prochainement une décision définitive. Quatre équipes avaient fait le choix d'associer des spécialistes environnement jusqu'au bout du processus. Ces quatre spécialistes vous demandent instamment de ne pas faire un choix aux conséquences graves pour la préoccupation environnementale à laquelle, vous comme nous, sommes attachés. Madame La Présidente, laissez une chance à la qualité environnementale dans le bâtiment. Croyez, Madame La Présidente, en notre sincère considération et en notre confiance.

Concours Lycée HQE Calais - Projet de L'Atelier
L.Kroll et M-P Scheuer/B.Naudin - Plan



Lettre de Lucien Kroll adressée le 19 Février à Madame M.C.Blandin, Présidente du Conseil Régional Nord-Pas de Calais

Madame La Présidente,

Les BET HQE qui ont participé aux quatre équipes malheureuses du concours m'ont transmis copie de leur lettre collective du 96.02.02.

Je suis tout à fait d'accord avec leur texte. Pourtant l'environnemental n'est pas une propriété réservée aux Bureaux d'Etudes qui s'y adonnent, si sympathiques soient-ils. L'environnemental a quelques rapports de droits et de devoirs avec l'architecture et avec son expression. Sinon à quoi bon ? N'importe quelle architecture ne peut rendre compte d'une écologie.

L'environnemental n'impose pas à l'architecture seulement une orientation, une isolation thermique, des matériaux sains, peu de radiations électroniques, un air respirable, des économies d'énergie et quelques techniques de production d'énergie solaire ou éolienne (encore gadgets). Cela, c'est le hardware, c'est un minimum de qualité universelle.

Je voudrais donc y ajouter notre souci du rapport entre les intentions écologiques et l'image de l'architecture. Car je ne souhaite pas non plus qu'une étude "mécaniquement" environnementale même authentique puisse être plaquée (après coup ou avant ?) sur une architecture qui crie l'inverse.

Mon point de vue est celui de l'architecte et non celui du bureau d'études, dont les intentions sont forcément plus limitées que celles de l'architecture qui, par nature est "généraliste de civilisation" : elle doit réintroduire rationnellement dans son discours les effets d'une écologie contagieuse. L'écologie ne

se définit que par les relations de l'objet avec tout son contexte. Il faut donc en déduire qu'une architecture d'intention écologique ne peut se déguiser en une architecture de la 2ème moitié du XXème siècle qui a adopté l'abstraction d'une certaine technique "proto-industrielle" des années 50, comme motif fondamental. L'architecture doit visiblement se modeler sur l'histoire, la géographie, la culture vivante des autres (et non sur son seul narcissisme qui, par hasard, est démonstrativement technique ces jours-ci), l'échelle des personnes et des groupes, les ressources naturelles et les aspirations et les mouvements sociaux (dans ce cas-ci, au moins, le comportement pédagogique ...), etc. Personnellement, n'ayant aperçu aucun projet des quatre autres concurrents, je puis en parler à l'aise : je doute qu'aucun ne réponde à l'inquiétude que je développe ci-dessus (j'espère me tromper ?). Je ne parle donc qu'en mon nom personnel. Avec sentiments dévoués.

Lettre de Lucien Kroll aux trois autres équipes non lauréates (Ausia, Baron-Louguet, Canale Trois) du concours HQE/Calais, c/o Canale 3, le 19 Février 1996

Je reçois le projet de lettre recommandée à la Présidente de la Région. Je ne la signe pas : elle est étrangère à ma position telle que je vous l'ai définie clairement il y a quelques jours.

Je la rappelle. Personnellement, j'ai été invité par la Région à ce concours en tant qu'étranger et je me trouverais vulgaire d'attaquer une institution publique française. Je ne vous critique pas de le faire : vous êtes dans une autre situation que moi. Ca serait en Belgique, alors ...

Je vous ai également dit que n'aurais pas ces scrupules si vous décidiez d'attaquer les vrais coupables ou les complices du vote : le jury. Et particulièrement les architectes qui y représentaient l'architecture (ici une architecture environnementale et non seulement une technique appliquée) : à ce niveau, le débat peut dépasser les frontières. Je n'ai pas entendu dire qu'ils auraient donné leur démission lors du jugement ni après ? Ni en groupe, ni individuellement ...

L'objet de votre Requête me semble mesquin en face des enjeux : je n'aime pas faire appel à des vices de forme (discutables) ou à des menaces d'annulation (peu sûres) pour raisons administratives

et commerciales pour justifier cette Requête. Je préfère qu'on parle du fond plus que de la forme.

De plus, dans le retard mis par la Région à officialiser le lauréat du concours, je crois reconnaître son dégoût d'accepter cette décision du jury : il me semble alors absurde d'attaquer la seule institution qui a été positive envers la Haute Qualité Environnementale autant lorsqu'elle a inventé ce concours (unique en Europe) que lorsqu'elle l'a organisé de façon aussi méthodique et aussi compétente. Même si la Région est administrativement responsable de sa décision, elle a été trompée autant que nous. Je ne puis pas plus me déclarer d'accord sur le texte de votre requête du 13 février auprès du Préfet du Département sur lequel vous baserez votre Recours Gracieux : je ne l'ai pas eu en communication. Je ne puis donc pas comprendre pourquoi ce jury n'était pas valable ni pourquoi on ne l'affirme subitement qu'aujourd'hui.

Je vous autorise à joindre la présente, si vous le souhaitez, à votre lettre à la Présidente de la Région. Je vous souhaite bonne chance ... Avec mes sentiments confraternels.

Le fond du débat : biodiversité urbaine

Non, n'importe quelle architecture ne peut rendre compte d'une écologie. Et n'importe quel programme ne peut atteindre l'écologie.

Les actions méthodiques de concertation avec les usagers et avec leur contexte sont écologiques par définition large. Mais elles calent souvent devant le traducteur architectural qui s'empare des résultats comme s'ils s'agissait d'un programme froid et qui en fait son affaire.

Car, dès qu'ils se déclarent rationnels, l'urbanisme et l'architecture deviennent abstraits, distants, géométriques et oublieux à la fois des demandes (urbanistes sourds), des cultures de leur clientèle qui n'a plus l'énergie de les dire (habitants muets) et de la qualité du paysage (toujours historique). C'est moderne !

Il y a pourtant des ouvrages nombreux et des déclarations évidentes contre les excès du modernisme sauf dans ce domaine précis. Comme si on n'osait pas dire l'opposition entre l'urbanisme du totalita-

risme (qui veut décider de la totalité sans rien laisser à d'autres) et l'urbanisme de la subsidiarité (qui laisse la base décider de son affaire). Si théoriquement c'est simple, dans le vécu cela provoque des névroses et des trances chez les responsables et les créateurs frustrés de leur pouvoir.

On peut dire actuellement que cette préoccupation de la complexité et de la biodiversité des habitants dans leur biotope urbain, c'est de l'écologie large, des relations responsables.

Et il y a alors deux écologies discordantes : une software ecology qui groupe quelques architectes un peu mous, des politiques (pas ceux de métier !), du populaire et du familial et puis une hardware ecology qui rassemble une troupe disciplinée d'ingénieurs, de génie rural, d'exploitants, d'architectes un peu durs, de biologistes, d'écologues scientifiques, de bureaux d'études et surtout beaucoup d'argent. C'est l'ingénierie verte, le green washing.

On sait comment des tendances semblables se vivent par exemple dans les déchirements des organes européens et dans leurs négociations commerciales intercontinentales. Ces déchirements sont à peu près les mêmes que les vieux conflits entre le fer et le bronze (et le miracle grec qui a heureusement suivi). D'un côté, de durs techniciens (les techniques douces sont de l'autre côté !) veulent contraindre la vie (culturelle forcément, sentimentale, irrationnelle dans son expression) à être surtout un champ de bataille économique (une sorte de guerre totale !) : tout se vend et n'importe quoi. Ils utilisent tous les moyens à condition de n'être pas (encore) condamnables par les lois. Aucune tendresse pour les savoir-faire traditionnels, pour les locaux fragilisés par leurs manoeuvres militaires et par leur manque de qualité (seule la quantité fait de l'argent !).

Ils tentent d'abord de fausser le marché libre avant d'essayer de produire mieux ou moins cher. Le capitalisme ingénieux, il faudrait pourtant l'essayer un jour ? Il faut lire le rapport Atkins, commandé "pour voir" par l'Union Européenne à un bureau d'études anglais pour esquisser l'avenir de la construction et de ses entreprises. Atkins, de façon très compétente, montre les attitudes des firmes européennes qui partent à la conquête des marchés mondiaux et qui n'ont plus l'envie de s'embarrasser d'architecture, de culture ou de social : ça freine. Ce rapport est un peu obscène, pourtant rien ne leur interdit une méthodologie d'adaptation aux divers contextes et aux diverses écologies !

D'un autre côté, les "civilisés": des techniciens de techniques adaptées (low tech), des habitants,

d'autres architectes, veulent vivre d'abord un état d'esprit défini. Pas encore un mode de vie (celui-ci est une interprétation locale de celui-là). Ils ne se situent pas dans une activité de Résolution de Problèmes, mais dans un dialogue de Processus Continu (c'est même plutôt l'inverse).

Un test : voyez leur architecture, elle rend fidèlement compte de l'attitude de ses initiateurs : dure, l'écologie est alors un papier-peint vert qui fait vendre la camelote. Molle, il s'agit d'un état d'esprit holiste. Le palais de Ceausescu à Bucarest, une oeuvre bien moderne, si on le badigeonnait en vert, si on l'équipait en eau grise et si on le couvrait d'un peu de gazon, serait-il possiblement une architecture "qui rende compte de l'écologie" ? Bien sûr, aucun "style" d'architecture ne peut monopoliser l'écologie, certains pourtant (high tech, par exemple), affirmant une attitude inverse, ne peuvent en rendre compte : essayer de les verdir est un alibi. On pratique remarquablement peu ces temps-ci, la participation d'habitants, de laïcs, d'usagers : ils sont dangereux car leur discours est l'inverse de celui des techniciens ! Heureusement, à la longue (mais parfois après des siècles), ils ont toujours raison !

L'écologie nécessite pourtant des attitudes actives et simultanément, des méthodes rationnelles : la Programmation Générative revient et puis John Chris Jones, Bruce Archer, (Tom Mitchell dans sa critique méthodologique) et d'autres qui rassemblent les participants en groupes productifs et puis évaluent à tous les stades si le cap est gardé.

Le paysage n'est pas un territoire réservé de droit et exclusivement aux architectes en mal d'expression ni aux entrepreneurs en mal de marchandisation. Sans diminuer l'importance de leur expression comme témoignage de leur temps, leur rôle actuel serait surtout de deviner (et de questionner pour le savoir) comment des groupes d'usagers contemporains et locaux projettent inconsciemment la forme de ville qu'ils portent souvent inconsciemment dans leur estomac ! Et puis de l'amplifier jusqu'à en faire une oeuvre d'art qui peut aussi être celle de l'architecte. Ce projet de ville-là n'a jamais rien à voir avec les organisations glaciales de paysages-parkings à objets mécaniques qu'on a appelés urbanisme rationnel alors qu'il n'a jamais été qu'abstrait : il y a eu là une tricherie et elle dure encore. Ces projets mécaniques trouvent leur origine dans ces mouvements qui étaient "rationnels" au cours des années vingt (Bauhaus, de Stijl, Charte d'Athènes, etc.) et où, innocemment, la technique industrielle ne pouvait être que rédemptrice : on en voit maintenant les

effets. Ces mouvements sont devenus désuets, ringards, et leurs suiveurs le sont autant : la France montre curieusement une inconscience devant les méthodes d'amélioration écologique de son habitat actuel et à la fois, possède des trésors de sociologie urbaine (elle y est presque née) préparant le minimum de fondement pour asseoir une architecture amicale envers l'écologie. L'écologie est sociale avant d'être.

En même temps qu'elle en discourt intelligemment, elle n'arrive pas à le réaliser à travers l'architecture qui reste de type 1920 ! Avec parfois, un peu de cosmétique, heureusement.

Les abstraits misent sur l'angoisse devant le désordre, le sauvage, l'indiscipliné, l'aventure, etc. C e t t e angoisse-là devrait se résoudre par la gestion communautaire des conflits plutôt que par les images sécurisantes que confectionnent des mercenaires.

Peut-on considérer comme positifs les incendies des banlieues ? L'écologie n'est pas seulement celle de l'univers, de la nature, de la campagne, c'est aussi (et d'abord ?), celle des villes, plus coupables de pollution et de désordre sans doute.

Et l'écologie urbaine n'est pas une technique de plus que l'architecture doit prendre en compte sans transformer sa propre signification : la propreté de l'eau, des fumées, de l'air, des plantes, la gestion saine des déchets, de l'énergie, des bruits, sont bien sûr, de simples techniques minimales mais même et surtout, des motifs politiques, sous peine de n'exposer à nouveau que l'égoïsme des pays riches.

Nous sommes toujours les sous-développés de quel-

qu'un et simultanément, nous sommes en auto-colonisation constante.

D'un autre côté (et il est grand temps), certains "concepteurs" se réconcilient courageusement avec les images traditionnelles de leur propre culture: les centres anciens sont souvent des merveilles de paysages holistes, continus, complexes et ça fait cinq mille ans qu'on se retrouve bien dans ses espaces. Non pas parce qu'ils sont anciens : ce serait de la nostalgie, de l'utopie et elles sont absurdes mais parce qu'ils montrent l'action indispensable du temps (ce que le "moderne" refuse ontologiquement, maniaquement).

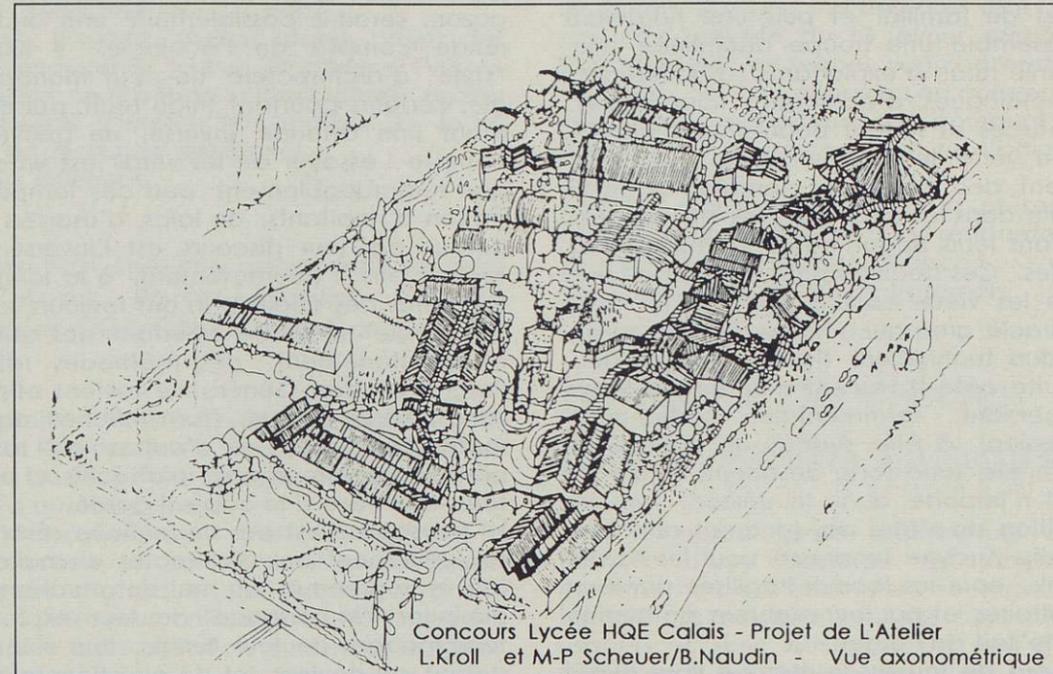
Se réconcilier de façon vivante, cela signifie respecter ces tissus (non comme des bibelots exotiques), les continuer sans les brutaliser, leur emprunter même librement certaines de leurs formes logiques (le Régionalisme Critique l'explique) et adopter leur échelle

(cette mer veille d'équilibre européen) sans nostalgie, sans imitation, sans complaisance. Les concepteurs n'y perdront pas leur âme mais bien leur arrogance et leur égocentrisme.

Il est absurde de construire des "bétons" considérés partout comme exemplairement laids puis de visiter en troupe les centres anciens qui disent le contraire des mêmes bétons ! Les touristes ne visitent jamais les grands ensembles de logements sociaux ! Les architectes non plus. Les touristes ne visitent l'architecture moderne que lorsqu'elle est devenue vieille, inoffensive mais ils viennent visiter les expériences écologiques les plus récentes.

Quelle biodiversité urbaine ?

Lucien Kroll



Concours Lycée HQE Calais - Projet de L'Atelier
L.Kroll et M-P Scheuer/B.Naudin - Vue axonométrique

Le Pouvoir et nous

La décentralisation a accordé un pouvoir discrétionnaire aux élus. Ainsi j'ai eu une demande de permis de construire refusée malgré : 1) dans un premier temps l'accord du maire de la commune concernée, 2) aucune dérogation n'était demandée aux textes définissant l'architecture au travers des articles du POS.

Un adjoint s'est penché sur le projet et a déclaré l'architecture de celui-ci non conforme aux caractères folklo-locaux des constructions environnantes. Ce qui d'ailleurs n'était ni complètement faux non plus que complètement vrai.

J'ai donc du refaire un projet plus en accord avec le goût des élus, projet que je ne renierai point mais toutefois nettement moins intéressant que le premier.

Les pleins pouvoirs aux élus ont aussi été à la base d'une grande déconvenue. J'ai fait il y a quelques années un projet de halle sportive comprenant notamment un mur à gauche (sport basque de pelote) grande surface pleine comprenant des bossages dessinant de grandes lignes horizontales. Cette surface a été jugée trop "nue" par le maire qui a fait rajouter de grandes silhouettes sportives en métal découpé pour casser cet espace, et ce évidemment sans m'en parler ! Il est vrai que je n'aurais pas accepté. Que faire quand le maire en question nous fait travailler chaque année pour des honoraires entrant pour 25 % moyen du chiffre d'affaire de l'agence !!

Le pire est de travailler pour des communes dont les élus ont des "idées" ! Ce sont en général des communes relativement importantes dont les élus appartiennent à une classe sociale aisée, ayant une certaine culture générale, et avouent plus ou moins ouvertement qu'ils auraient aimé être architecte. Avec les petites communes nous avons beaucoup moins de difficultés car le statut d'architecte est encore synonyme d'un certain savoir faire et si on peut avoir certains problèmes pour des constructions privées, par contre, pour les constructions publiques, il est plus difficile d'obtenir un programme clair, mais une fois celui-ci obtenu, une relative grande liberté dans la conception est possible. Le plus dur alors est d'obtenir un programme qui ne soit pas fourre tout.

A mon sens, le plus grave qui soit arrivé dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme a été la création des POS, générateurs de développement urbain où la surface de plancher à bâtir compte davantage que l'aménagement des espaces publics. La seconde chose la plus grave est la décentralisation, laquelle maniée par des gens non formés dans le meilleur des cas mais aussi par des élus "intéressés" dans le pire, se transforme, associée aux possibilités créées par les POS, en un formidable instrument à créer des abus.

Varela de Seijas Architecte DESA Hossegor

Dictionnaire de l'Informatique sous la direction de Pierre Morvan Collection Références - Larousse

Face au foisonnement du vocabulaire induit par l'explosion des télécommunications et des réseaux et par l'émergence de nouveaux concepts, ce Dictionnaire de l'Informatique fournit à tous les utilisateurs d'ordinateurs les clés pour comprendre les principes de l'informatique et les moyens qu'elle met en oeuvre.

A travers plus de 1 000 articles, le Dictionnaire de l'Informatique éclaire d'une manière simple et accessible, le sens des mots essentiels du vocabulaire français de l'informatique (concepts, matériels et logiciels) dont il donne la traduction anglaise pour chaque entrée. Cette information est complétée en fin d'ouvrage par un lexique anglais-français.

Il apporte aux professionnels les références nécessaires pour suivre, dans un secteur en mutation rapide, l'évolution des techniques (par exemple, celle des langages de programmation, comme "Java", qui vient d'être développé par Sun-Microsystems) ainsi que celle de la terminologie française, prescrite par le J.O. (par exemple "micromiser" pour l'anglais "to downsize").

Pierre Morvan a notamment été chef du service des relations extérieures du Groupe Cisi avant de rejoindre le Groupe Cogema comme assistant du directeur de l'établissement de La Hague, chargé de la communication, puis comme adjoint du directeur de la communication du Groupe, et enfin comme directeur de la communication de sa filiale SGN, au sein du Réseau Eurisys.

Norma Detollenaere dirige l'activité nationale Systèmes de communications et réseaux Groupe Eurisys / Réseau Eurisys.

Michel Lucas est professeur à l'Ecole centrale de Nantes.

Jean-Pierre Meinadier est professeur au Conservatoire national des arts et métiers, titulaire de la chaire d'intégration des systèmes.

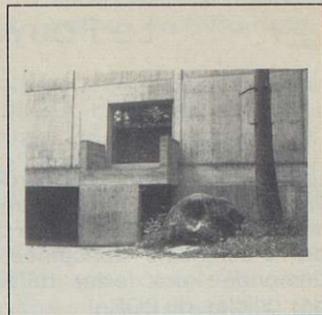
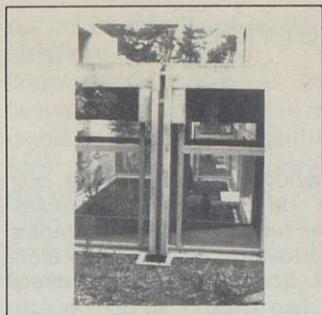
362 pages, schémas et tableaux, 80 F.

Roland Simounet s'en est allé au mois de février. Roland Simounet parlait simplement. Les phrases qui suivent ont été extraites de leur contexte, non pour montrer l'architecte sous un jour particulier, mais pour qu'on perçoive ce que ces "incontournables" de sa pensée pouvaient avoir de précieux.



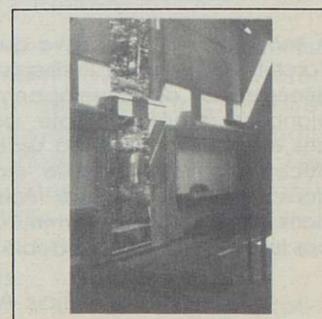
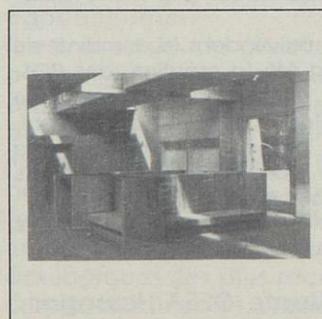
Roland Simounet

Sur l'initiative de François Barré, les amis de Roland Simounet se sont réunis au Musée Picasso - dont R. Simounet fut le remarquable metteur en scène - le 27 Février 1996, invités par son Conservateur Gérard Régnier, pour un hommage très simple : quelques mots de Pierre Riboulet, et un rappel projeté sur un mur du musée des principaux jalons de l'oeuvre construite de Roland Simounet, commenté par de multiples citations de ses propres textes par Christian Devillers.



"Pas d'architecture importée - d'où qu'elle vienne. Pas de concession au folklore - même le plus séduisant.
Des matériaux (tous peuvent l'être) transcendés; de l'unité dans les matériaux.
Des solutions de dialogue.
Ne pas se précipiter sur le "dessin" sans une sérieuse réflexion, un mûrissement.
Faire table rase pour "inventer", inventer au sens de l'archéologue qui cherche et dégage par couches successives, puis découvre un objet, quelquefois un trésor et le met à jour.
Recevoir la leçon du lieu, comprendre, échanger, inventer, proposer pour assurer la permanence. L'enjeu est important.
L'architecture commence par la connaissance des besoins, l'adaptation au milieu. Elle est avant tout une attention aux hommes".

Quelques slogans
(déjà anciens dans mes préoccupations)
Sana'a, le 28 Mai 1983 R.Simounet



Roland Simounet : Quelques citations

La leçon du bidonville d'Alger.

"A mon grand étonnement, je découvrais un habitat spontané, ingénieux, économe de moyens, des espaces maîtrisés, un respect de l'ancrage et de la végétation, une vie de quartier organisée, une solidarité saisissante. La leçon d'espoir était là. Bien sûr, la trame sanitaire restait nécessaire et urgente.

Ainsi je formule cette règle à laquelle je crois toujours, ne rien détruire avant de proposer mieux".

Algérie.

Orléansville, El Biar, Djenan el Hasan, Timgad, la maison arabe, le bidonville, les CIAM, Camus, Miquel, Emery, de Maisonseul, Bossu, Pouillon... Simounet.

Sol.

"Il faut savoir s'asseoir sur un terrain, on a perdu le sens du contact avec le sol. Si on sait qu'à partir du moment où on sort de terre il se passe quelque chose, alors on s'est vraiment ancré".

"Je suis absolument contre le travail de modelage de site, le bulldozer".

Site.

"On trouve toujours des raisons de s'attacher à un site".

"Il m'est arrivé de dire: sur ce terrain, je ne fais rien. Je ne peux rien faire, je vais l'abîmer".

"La pire des choses, c'est le champ de betteraves. Quand je suis arrivé à Paris, on m'a présenté des terrains plats, tristes, absolument sinistres, qui avaient été labourés depuis des siècles, qui n'avaient pas d'arbre, pas de pente, et quand j'ai dit que ces terrains étaient affreux, on s'est étonné".

"Plus le site est banal, plus c'est difficile. Plus, il faut chercher la modestie. Quand le site est généreux, on a envie de l'honorer".

"Imaginez le Mont Saint-Michel sans construction, ce devait être un rocher bien banal; en construisant, on a apporté quelque chose d'extraordinaire".

Contraste.

"On entre souvent par une porte assez secrète dans un grand mur fermé. A l'intérieur, il y a une succession d'espaces qui conduisent à un éclatement vers l'extérieur par une partie très vitrée. Au lieu d'avoir des fenêtres partout, je préfère faire de grands fronts fermés et ouvrir de grandes baies là où il faut vraiment voir, où il y a des échappées de vue".

"Ce qu'il y a de très beau, c'est les constructions d'une autre nature, comme les acropoles, les citadelles, les fortifications".

Pérennité.

"Une des grandes maladies de l'architecture moderne c'est d'être un déjeuner du soleil: passées quelques années, elle s'abîme. Or je crois à une architecture qui n'a pas d'âge, que l'on ne puisse dater, qui s'installe dans le paysage; c'est pourquoi il faut des matériaux naturels et bruts, l'enduit ou la peinture, c'est la pire des choses".

"Nous avons appris en Algérie que les constructions ne seraient jamais entretenues".

Ecole

"L'enseignement que j'ai commencé à recevoir était si dérisoire ! C'était une série de recettes, les sujets étaient en dehors de toute réalité, il n'y avait jamais de terrain, aucune contrainte, aucun support de ce genre ... alors j'ai tout appris dans les bibliothèques, ou en me promenant et en regardant".

Moderne.

"Il y avait à Alger, l'espace, le site, sa Casbah étagée en terrasse, ses patios brisant le soleil et son lait de chaux sous la lumière. Il y avait l'ordre du palmier, verdure dorique, pilotis de ma jeunesse, formant l'angle droit avec l'horizon marin. Il y avait le boulevard "front de mer" annonçant les viaducs de demain... Tout nous parlait, de façon quotidienne de ce qui - pour une grande part - a fait le mouvement moderne".

Le Corbusier.

"Lorsque je l'ai rencontré on sentait que j'étais de la famille. Ce qu'il nous a appris c'est une manière de penser: quand on fait un projet chaque fois on fait table rase, on se repose tous les problèmes, on refait le chemin".

Architecture.

"L'architecture, c'est vraiment simple. On dessine un rectangle et on fait pénétrer une locomotive dedans".

"L'architecture se fait toute seule, c'est une réaction à un certain nombre de contraintes".

"L'architecture implique la qualité. Elle est au-delà des choses".

Dessin.

"Je ne me précipite pas sur le dessin, j'attends, je pénètre les choses. Dans les croquis du début, il faut mettre tout le germe du projet; ce qui n'est pas résolu dans les premiers temps ne sera jamais".

Structure.

"La structure c'est presque une définition de l'architecture. Les architectes ont trop soustrait à leur responsabilité les problèmes de construction, c'est pourquoi il y a tant de faux-plafonds".

L'architecte aujourd'hui.

"Je suis malheureux qu'il n'y ait pas plus d'architectes réalisateurs... Il y a tant de problèmes urgents qui attendent des réponses simples".

"L'homme a été oublié. L'échelle perdue".

"On ne sait plus construire, on camoufle".

Métamorphose.

"Les besoins profonds de la population sont-ils connus ? Il existe des méthodes d'investigation. C'est l'enquête socio-ethnographique avec questionnaire et grilles. Les données sont absolument nécessaires, mais les solutions sont à notre portée, la métamorphose possible".

Préparé avec Vincent Pfrunner

Photos de Marc Bedarida :

Musée de la Préhistoire à Nemours 1976-80

Toutefois, les meilleurs intérieurs sont conçus par des architectes ... et d'habitude on considère la maison comme point de départ alors que l'on pourrait aussi bien partir de l'autre bout : on aurait pu dire par exemple, je voudrais enlever mes vêtements et les ranger pour avoir plus d'espace de travail ... En fait, cette habitude de considérer le rapport entre la fonction et le bâtiment est vraiment rétrograde ... Ceci conduit à ce que le bâtiment (par rapport au problème des véritables besoins) devient une sorte d'abstraction : terrassements, fondations, réglémentations, etc...tout ceci n'a strictement rien à voir avec ce que nous sommes en train de faire maintenant : être assis dans cette pièce et parler. Mais l'architecte d'intérieur part précisément de cette situation dont nous faisons en ce moment l'expérience et puis se déplace vers les limites de la pièce ..."

Pour LARSEN, "cette rencontre du dedans vers le dehors avec le dehors vers le dedans est fructueuse. Il faut vraiment éviter la situation confuse non satisfaisante où l'architecte d'intérieur et la conception de l'ameublement sont repoussés à la veille de l'emménagement des usagers ... une de nos tâches les plus importantes est de convaincre le maître d'ouvrage que nous devons commencer par définir ensemble la problématique des usages." Et de conclure : ceux qui ont pour tâche l'éducation des architectes ont la responsabilité de leur éducation dans le domaine de l'aménagement intérieur."

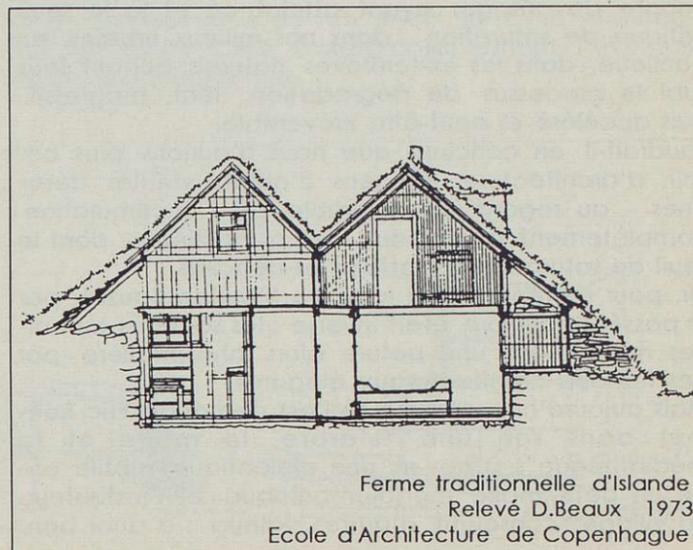
La revue danoise se consacre au rapport entre, d'une part, le lieu, le site et les paysages si extraordinaires des îles Feroe, quelque part au milieu de l'océan Atlantique entre l'Ecosse et l'Islande, et d'autre part l'intervention humaine qui consiste à y "faire de l'architecture". Nous ne pouvons que renvoyer au numéro 3.84 du Carré Bleu : "Maisons d'Islande et génie du lieu".

Cette problématique si importante aujourd'hui posée par la construction aux îles Feroe, mais également dans tout site de qualité particulière, paraît être abordée de manière convainquante par un projet (non réalisé) dans un site naturel semblable : en Islande, et plus précisément dans un haut lieu à la fois naturel (sur une faille tectonique à la rencontre Europe Amérique) et culturelle (site également du premier Parlement mondial, et islandais, "l'Alting" au XIème siècle.)

Toni Peltola, architecte diplômé en 1995 de l'école de Tampere en Finlande a en effet remporté le premier prix au concours international ouvert à

trente étudiants européens, en juillet 1994, dans le cadre d'un séminaire d'été organisé par l'ISARK, nouvelle école d'architecture en Islande. Ce projet, présenté à la page suivante, pourra faire penser à cette réflexion de Reima Pietila qui présentait à Paris il y a dix ans le nouveau projet de la résidence du président de la Finlande : "il n'y a pas assez d'architecture invisible", nous enjoignant à la modestie plutôt qu'au souci d'une publication médiatique ... Peltola n'a-t-il pas réussi à "s'effacer" dans un de ces lieux naturels, la vallée de Thingvellir, les plus provocateurs et pour lesquels, à première vue, une quelconque architecture humaine (intervention humaine), paraît la moins nécessaire. Par ce projet Peltola offre de pouvoir observer quatre phénomènes :

- 1 - Le mouvement des plaques tectoniques à la rencontre entre l'Europe et l'Amérique : la faille géologique de la vallée de Thingvellir
- 2 - L'histoire du lieu : naissance au XIème siècle du premier parlement démocratique au monde
- 3 - Le temps qui passe : capter la lumière solaire changeante selon l'heure du jour, de même qu'à l'origine, l'ombre portée de la crête de la falaise donnait des repères à la manière d'un grand cadran solaire naturel
- 4 - Vos pieds ! car il est risqué de s'aventurer sur le relief incroyablement accidenté d'un champ de lave pétrifié
- 5 - Et le béton comme matériau non naturel mais aussi brut et sensible que le site.



Ferme traditionnelle d'Islande
Relevé D.Beaux 1973
Ecole d'Architecture de Copenhague

un aménagement
culturel
dans la vallée
volcanique
de Thingvellir
Islande

Toni Peltola
diplômé de l'école
d'architecture de
Tampere
Finlande

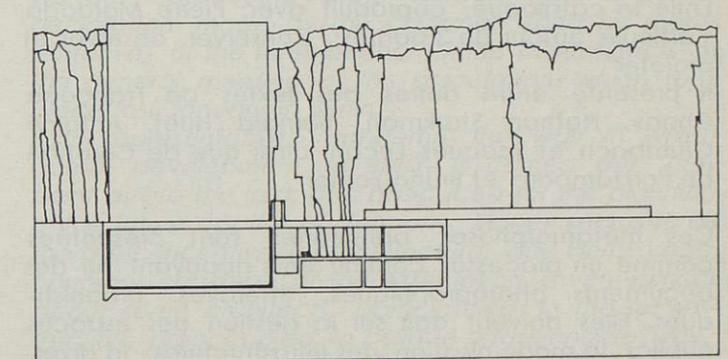
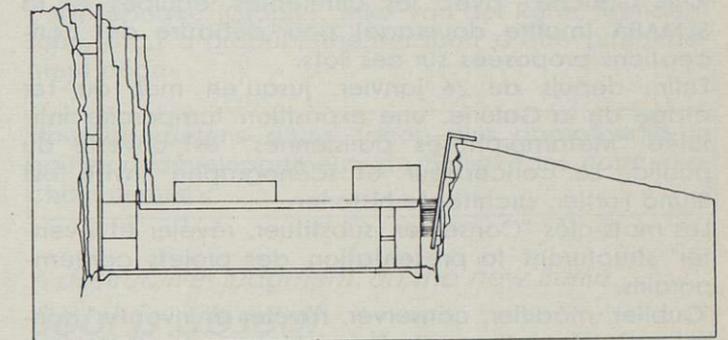
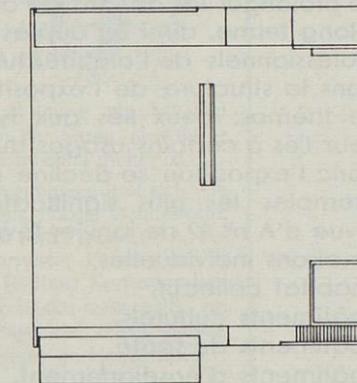
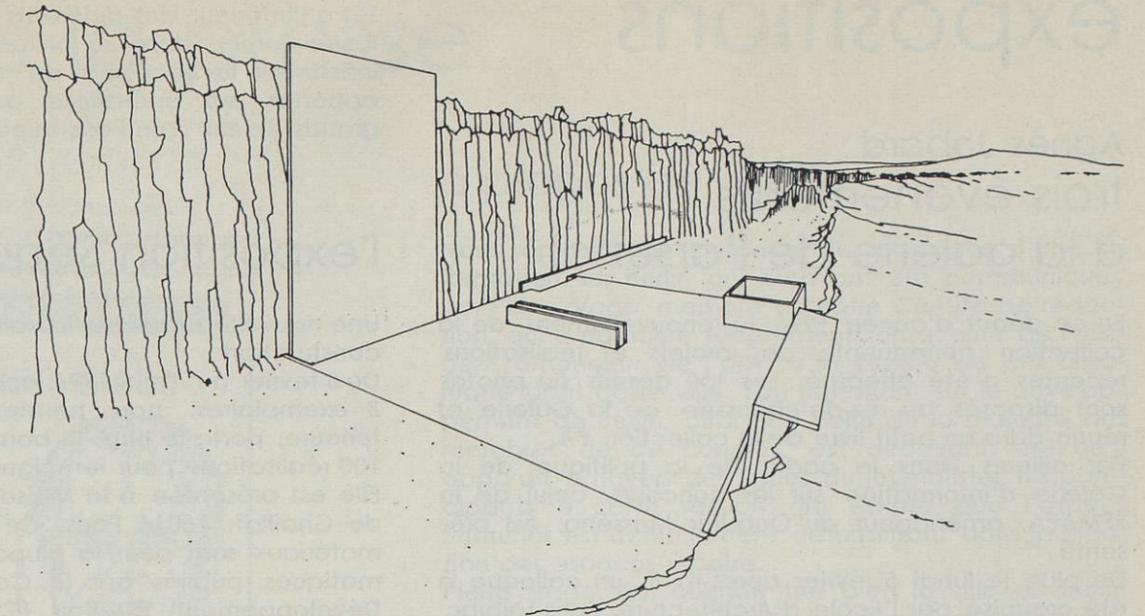
projet lauréat au
concours d'étudiants
européens du
séminaire de l'école
d'architecture
d'Islande
été 94

Watch
- The movement
of the platforms
- The history of the site
- The days passing by
- Your step !
made of concrete

En haut :
vue perspective de
l'aménagement
du lieu

A gauche :
vue en plan
du niveau - 360
ech. 1/800

A droite :
coupes montrant
la relation entre
l'aménagement
et les plaques
tectoniques



expositions

Agnès Jobard trois événements à la galerie de l'arsenal

En ce début d'année 1996, le renouvellement de la collection permanente des projets et réalisations récentes a été effectué. Les 150 dessins ou photos sont disposés au rez-de-chaussée de la Galerie et réunis dans un petit livre de la collection PA.

Par ailleurs dans le cadre de la politique de la Galerie d'information sur les concours, celui de la SEMAPA, aménageur du Quartier Masséna, est présenté.

De plus, le lundi 5 février après-midi, un colloque a été organisé par l'Ecole d'Architecture Paris-Tolbiac et le Pavillon d'Arsenal sur "Quartier Masséna, Seine Rive Gauche" avec les différentes équipes et la SEMAPA (maître d'ouvrage) pour débattre des conceptions proposées sur ces îlots.

Enfin, depuis du 26 janvier, jusqu'en mai, au 1er étage de la Galerie, une exposition temporaire intitulée "Métamorphoses parisiennes" est ouverte au public. Le concepteur et scénographe invité est Bruno Fortier, architecte-historien.

Les mots-clés "Conserver, substituer, révéler et inventer" structurent la présentation des projets contemporains.

"Oublier, modifier, conserver, révéler et inventer" soulignent l'évolution photographique de Paris par période historique.

Enfin le catalogue, coproduit avec Pierre Mardaga s'articule autour de 3 parties: "Conserver, observer et projeter".

Il présente entre autres des textes de Françoise Choay, Nathan Starkman, Bernard Huet, Antoine Grumbach et Jacques Lucan, ainsi que de Christian de Portzamparc et Bruno Fortier.

Ces métamorphoses parisiennes sont présentées comme un processus continu en s'appuyant sur des documents photographiques, littéraires, urbanistiques. Elles doivent agir sur la gestion des espaces publics, la modernisation des infrastructures, la diversité des tissus urbains qui, retraités, doivent s'efforcer

tes à l'intérieur des différents quartiers. Bruno Fortier, dans sa présentation de l'exposition, insiste sur la nécessité de "la cohérence et soin à apporter aux opérations qui constituent l'un des grands enjeux d'un Paris rajeuni.

l'exposition "Séquences bois"

Une nouvelle étape de la valorisation du bois dans la construction

Du 8 février au 7 mai 1996, une exposition produite en 3 exemplaires, pour permettre son itinérance ultérieure, porte le titre "le bois, un matériau moderne, 100 réalisations pour témoigner".

Elle est présentée à la Maison de l'Architecte, 7 rue de Chaillot, 75016 Paris. Cette exposition, dont les matériaux sont pour la plupart issus de cahiers thématiques publiés par le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) et la Maison de l'Architecture comme producteur délégué, permet de prolonger les actions de communication du CNDB à long terme, ainsi qu'auprès du grand public et des professionnels de l'architecture.

Dans la structure de l'exposition se croisent 2 séries de thèmes: ceux liés aux types de programme et ceux liés à certains usages du bois.

Donc l'exposition se décline en 7 séquences dont les exemples les plus significatifs sont repris dans la revue d'A n° 62 de janvier-février 1996.

- maisons individuelles,
- habitat collectif,
- bâtiments culturels,
- bâtiments de santé,
- bâtiments d'enseignement,
- lieux de travail,
- aménagement urbain et génie civil.

Et transversalement apparaît le traitement des sujets suivants: la structure, l'enveloppe, l'aménagement intérieur, la réhabilitation, l'extension de bâtiment.

On peut regretter le manque d'uniformité dans les informations apportées, le manque de plans, la superficialité des données techniques, mais cela est aussi dû à la multiplicité des cibles-publics visées.

Par ailleurs l'objet de l'exposition est de montrer le résultat des associations architectes-ingénieurs pour développer de nouveaux savoir-faire et mises en oeuvre innovantes dans les programmes les plus diversifiés.

Iu dans la presse

BERLINER MORGENPOST

SEITE 10 - MITTWOCH, 17. JANUAR 1996

MENSCHLICH GESEHEN

Berlin - seine Liebe

■ Als Berlin 1930 begann, auf Pierre Vago seine Anziehungskraft zu entfalten, sprach der damalige Architekturstudent kaum Deutsch. Inzwischen hört man bei dem Franzosen nicht einmal mehr einen Akzent - geschuldet der Liebe zu Berlin (und dem Skilaufen in Österreich). Mehrmals jährlich weilt der Ehrenpräsident der gerade in Berlin tagenden internationalen Architektenvereinigung als Mitglied der Akademie der Künste an der Spree, obwohl er nun schon „85 Jahre und ein bißchen mehr“ ist.



Die Namensliste seiner Weggenossen liest sich wie ein Architekturlexikon: Behrens, Pölzig, Mendelsohn, Gropius, Mies, Scharoun. Und sein Freund Julius Posener, der Berliner Architekturstern. Posener war in den dreißiger Jahren Vagos Berliner Korrespondent für dessen renommierte Architekturzeitschrift. Im Gegensatz zu Posener hat Vago viel selber gebaut, darunter auch in Berlin ein Haus im Hansaviertel.

Nach dem Krieg, als Deutschland von vielen aus der internationalen Gemeinschaft ausgegrenzt werden sollte, betrieb Vago die Aufnahme der deutschen Architekten in den internationalen Verband. Jetzt ist er sehr traurig über die Entwicklung der Architektur in der Stadt.

Der Musikliebhaber lebt heute mit seiner malenden Frau in einem Dorf nahe Paris. Sein Hobby bleibt die Architektur, obwohl er das Bauen schon vor zehn Jahren aufgegeben hat, „um Jüngeren Platz zu machen“. Nebenbei betreibt er Workshops, in denen junge Architekten ihre Fähigkeiten schulen können. Eine Chance für junge Architekten wünscht er sich auch in Berlin, wo seiner Meinung nach ein Teil der Stadt für den Architektenwachstum als Praxisfeld freigegeben werden sollte. Rainer Stacho

à propos de Berlin

Nous reproduisons ci-contre des passages d'une information sur Berlin qui nous ont été communiqués par Pierre Vago, membre de notre Comité de rédaction, qui a participé récemment, en qualité de Président d'honneur de l'UIA, à la session de cet organisme dans cette ville. Son jugement sur le développement de Berlin, ainsi que celui de la majorité des membres de ce congrès, est décevant. Tel qu'il apparaît à travers des lignes du journaliste, les participants à cette session ont estimé que l'aspect financier est actuellement déterminant dans la création des espaces urbains.

Pierre Vago, qui connaît très bien la ville de Berlin depuis sa jeunesse, comme il apparaît dans l'article, ainsi que les grands architectes qui ont oeuvré à cette époque (Gropius, Mies van der Rohe, Mendelsohn, etc.) a probablement raison d'être profondément déçu.

Nous aborderons d'une façon plus approfondie le nouveau développement de Berlin dans notre prochain numéro.

A destructive judgment on the new Berlin Soul is absent

We are reproducing some extracts from a public declaration made by the chairman (and his representative) of the International Union of Architects at the general meeting of this association which took place last January in Berlin.

Both representatives condemn the way in which actual development in Berlin is carried out. They point out to the lack of a basic idea for the planning of the future capital of Germany. Money seems to be the basic incentive for architecture, and Pierre Vago, honorary chairman of the Association is very critical about some architects, participating in the reconstruction, preoccupied to build in a fashionable way.

André Schimmerling

Architecture en Amérique du Nord

Par Alexandre Tzonis, Liane Lefaivre et Richard Diamond. 312 p. Illustr. Texte en anglais ; Thames and Hudson.

Il s'agit du premier volume d'un ouvrage dont les auteurs offrent une image saisissante de l'évolution de l'architecture durant la période des dernières trente cinq années aux Etats-Unis. L'accent est mis sur plusieurs orientations déterminantes amorcées dans les domaines de la construction et de l'urbanisme, basée sur des considérations à la fois technologiques, sociales et celles relatives à l'environnement. Il va sans dire qu'en face de ces données, les architectes tendent à affirmer les valeurs de la forme qui confère à l'art de bâtir son autonomie, en face des incertitudes et les aléas du développement. Les 78 projets analysés dans cet ouvrage permettent de se rendre compte de la variété des approches individuelles et des lignes de force qui caractérisent l'évolution contemporaine aux Etats-Unis.

L'analyse esthétique que nous venons d'esquisser est complétée par la présentation succincte du travail qui s'accomplit dans une soixantaine d'agences d'architecture du pays.

Alexandre Tzonis, Professeur de Théorie de l'Architecture à Delft et Liane Lefaivre sont les auteurs d'une sorte d'ouvrage parallèle : " Architecture en Europe depuis 1968 : Mémoire et Invention " (1992)

Richard Diamond est aujourd'hui Professeur d'Architecture à l'Université de Californie à Berkeley, après avoir enseigné à Harvard.

Illustration
Washington Airport
Eero Saarinen
Armatures des piliers
de l'extension
Photo : Ph.Fouquey



Architecture in North America

Alexandre Tzonis, Liane Lefaivre and Richard Diamond. 312 pp. Illustrated. Texts in English. Thames and Hudson.

This is the first volume of a work in which the authors present a fascinating picture of the evolution of architecture in the United States during a period of some thirty years. The emphasis is placed on several determinant orientations already initiated in the areas of construction and urbanism, based on both technical and social as well as environmental-related considerations. It goes without saying that, given these concerns, the architects tend to affirm the value of form which confers autonomy to the art of building, itself confronted with developmental uncertainties and hazards. The 78 projects analyzed in this work provide an overview of the variety of individual approaches and major lines which characterize contemporary evolution in the United States.

The aesthetic analysis outlined above is complemented by the succinct presentation of work presently underway in 60-odd architectural agencies across the country.

Thèmes de nos numéros récents

- N° 1/91 L'architecture au quotidien. Vers un urbanisme démocratique
- N° 2/91 Vendre ou organiser la ville ?
- N° 3/91 Cris, crises, critiques
- N° 4/91 A contre-courant. L'architecture de Giancarlo de Carlo
- N° 1/92 Formes et formation
- N° 2/92 Ecologie urbaine
- N° 3-4/92 Architecture sur la place. Equipe Pica Ciamarra, Naples
- N° 1/93 Pour la forme. Recherches structurales
- N° 2/93 Actualité de Patrick Geddes, biologiste, éducateur, urbaniste
- N° 3-4/93 Pour une architecture humaine. Sur les chemins de l'après-Aalto
- N° 1/94 La ville méditerranéenne. Un colloque à l'EALR
- N° 2/94 Donner des idées ... Robert le Ricolais 1894-1977
- N° 3-4/94 Architecture du silence
- N° 1/95 Tampere, une ville et ses lacs
- N° 2/95 Penser globalement, agir localement
- N° 3-4/95 Barres et anti-barres

Thème de notre prochain numéro

N° 2/96 Berlin

le carré bleu

feuille internationale d'architecture
33, rue des francs-bourgeois 75004 paris
secrétariat : 10, rue jean bart 75006 paris

Demande de renouvellement d'abonnement en 1996

Nom :

Adresse :

Tarifs d'abonnement 1996

	TTC	HT
France	220 F	215,47 F
Etranger	240 F	235,06 F

avec nos remerciements
paiement par chèque bancaire, mandat, ou virement au
CCP Paris 10 469 54 Z
Une facture vous sera adressée à votre demande

ISSN 0008 6878

le carré bleu SIRET 78 437449 00022

A partir du 18 Octobre, s'ouvre à Naples, la première partie de la

CITTÀ DELLA SCIENZA

Un grand espace pour apprendre, jouer et s'amuser!

à **FUTURO REMOTO**
Museo Vivo della Scienza

vous attendent:

- le *Gymnase des expériences interactives*
- le *Musée Virtuel*
- la *Médiathèque*
- le *Laboratoire Musical*
- le *Jardin Pédagogique*
- l'*Espace pour les Enfants*
- les *installations de Land Art*

les Sections:

- *Histoire de la Science - la Galerie des Savants*
- *Astronomie*
- *Bien-être*
- *Volcans et risques naturels*

et en plus:

- *Expositions temporaires et conférences*
- *Salles didactiques pour la Formation et les Activités Didactiques*
- un *Restaurant* e différents espaces pour le repos et détente

FUTURO REMOTO
Museo Vivo della Scienza

un rendez-vous à ne pas manquer lors de votre prochain séjour à Naples!

informations:

Fondazione IDIS - via Coroglio, 156 - 80124 Napoli - ph. 39 + 81 + 2301019 / 2301040
fax 39 + 81 + 2301044 / 2301031 - e mail: info-idis@zeus.idis.unina.it /